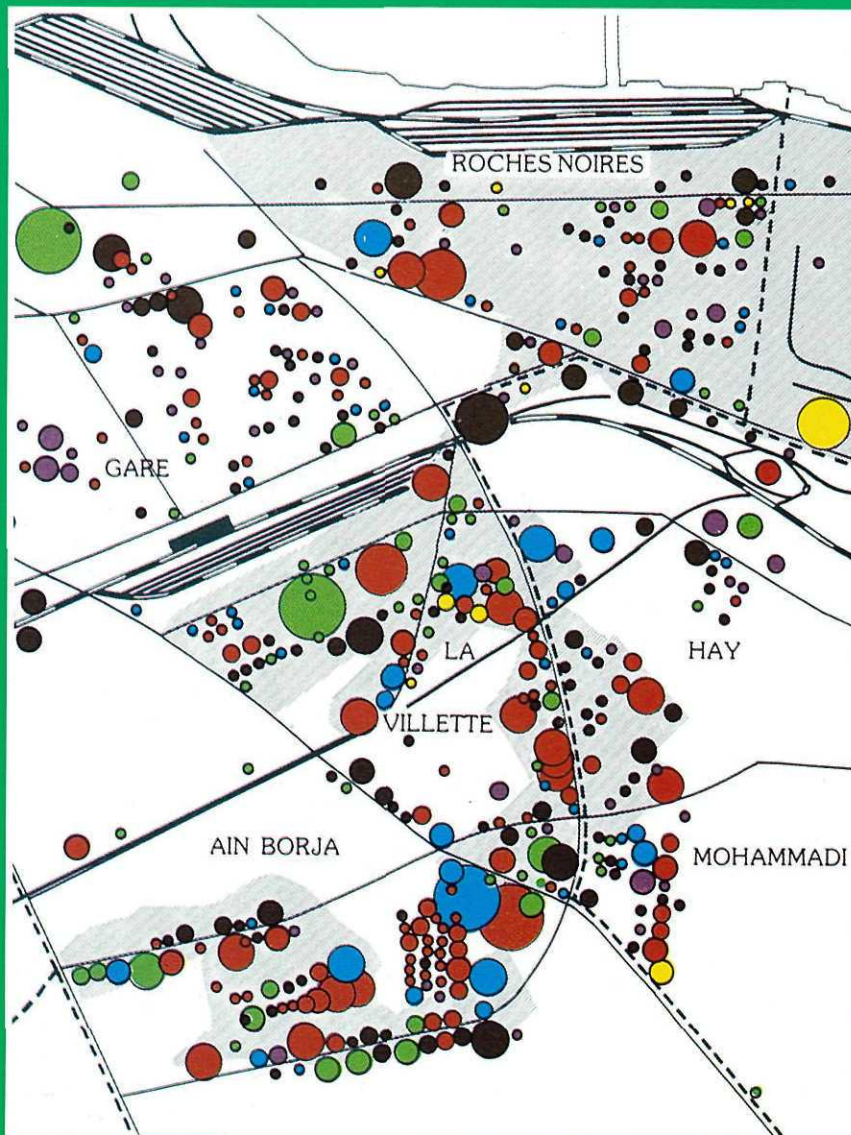


Centre d'Études et de Recherches sur l'Urbanisation du Monde Arabe

Unité Associée C.N.R.S. - Université de Tours

LES CAHIERS D'URBAMA



Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Urbanisation du Monde Arabe

URBAMA

U.R.A. 365 du C.N.R.S. - Université François-Rabelais
TOURS

LES CAHIERS D'URBAMA

n° 8

1993

Responsables de la publication : Jacques FONTAINE et Michael F. DAVIE

Les auteurs désirant que leur article soit diffusé dans *Les Cahiers d'URBAMA* doivent contacter :

Jacques FONTAINE
Université de Besançon
30, rue de Mégevand
25030 BESANÇON Cedex

ou

Michael F. DAVIE
URBAMA
Université François-Rabelais
"Site Loire"
B.P. 2221
37021 TOURS Cedex

Révision et correction des textes : Jean BISSON,
Muriel HOURLIER et Florence TROIN

Saisie des textes : Valérie PIPELIER
Mise en page : Muriel HOURLIER
Cartographie : Florence TROIN

© Tous droits réservés, 1993
U.R.A. 365 du CNRS "URBAMA"
Université François-Rabelais
Tours

Dépôt Légal : 3ème trimestre 1993
Imprimé en France/Printed in France

Photo de couverture : Extrait de la carte "Le tissu industriel casablançais - 1987", (feuille sud) planche n° 6 d de l'*Atlas de Casablanca*. GREC, Université Hassan II de Casablanca - URBAMA, Université François-Rabelais de Tours, 1989.

Numéro thématique

**DU SAHARA TUNISIEN
AUX RIVAGES ATLANTIQUES**

Coordinateur : Jean BISSON

Les Cahiers d'URBAMA
N° 8, 1993
ISSN 0989-5620
ISBN 2-86-906-058-0

SOMMAIRE

DU SAHARA TUNISIEN AUX RIVAGES ATLANTIQUES

	Pages
Jean BISSON Introduction	7
Marc COTE Espoirs et menaces sur le Sahara algérien : les formes récentes de mise en valeur agricole	11
Tanguy MORVAN Nouïel, oasis du Nefzaoua (Tunisie) : de la source aux forages illicites	29
Abdelfettah KASSAH Tozeur et son oasis : problèmes d'aménagement d'une ville oasienne	51
Mustapha MALEH Les villes de l'Anti-Atlas occidental (Maroc)	77
Sophie CARATINI Le Cheikh comme premier point d'ancrage du pouvoir politique sur l'espace nomade. L'exemple des Rgaybat de Mauritanie	97
Tidiane KOITA Le Sud mauritanien en devenir. L'organisation sociale et spatiale en crise	109
Albert ODOUARD Pêche et géopolitique au large du Sahara	119
NOTES JEAN BISSON L'oasis entre modèles et chorème : variations sur le Gourara (Sahara algérien)	131
COMPTE-RENDUS Anne BETTING Danièle et Jean BISSON Sophie CARATINI Marc COTE Daniel DUBOST	141

INTRODUCTION

A mesure que notre connaissance du Sahara progresse, les dynamismes dont il est porteur sont de plus en plus pris en compte par les chercheurs en sciences humaines, tant étrangers que maghrébins. Aussi bien est-ce dans cette optique qu'ont été sélectionnés les articles réunis dans ce n° 8 des *Cahiers d'Urbama*, et qui conduisent le lecteur des marges septentrionales aux marges méridionales, voire atlantiques - ce qui ne surprend guère, car il est bien connu que c'est toujours sur ses franges qu'un milieu aussi spécifique que le Sahara enregistre les plus fortes mutations. Et la remarque vaudrait également pour le spécialiste des paléo-environnements à la recherche des témoignages des modifications climatiques, botaniques, morphologiques...

M. COTE décrit les nouvelles phases de mise en valeur agricole au Sahara algérien - qui s'inscrivent dans le cadre de ces dynamismes récemment décrits dans la revue *Monde Arabe-Maghreb Machrek* par J. BISSON (1) - et tente d'en dresser un premier bilan, en prenant bien soin de distinguer ce qu'il nomme "la phase pionnière paysanne" et "la phase pionnière capitaliste", puis s'interroge en conclusion sur l'intérêt et les limites du programme agricole saharien. Le géographe rejoint ici les constats, et les inquiétudes de l'agronome, en l'occurrence celles de D. DUBOST, publiées ailleurs, notamment dans la revue *Changements planétaires-Sécheresse* (2), et dont on lira un compte-rendu de la thèse de doctorat dans ces mêmes *Cahiers*.

L'objectif de T. MORVAN est plus limité, spatialement parlant, puisqu'il ne traite que d'une oasis tunisienne, Nouïel (3). Mais à partir d'un cas concret saisi sur le vif, on comprend mieux l'étonnant dynamisme - et ses causes profondes - de ce Sahara tunisien qui constitue un authentique front pionnier, plus spontané que volontariste - en ce sens qu'ici les aménagés se sont faits aménageurs... Parce que tout - pour l'instant - joue en faveur de cette prise en main de leur destin par les intéressés eux-mêmes.

Dans ce même Sahara, et cette fois sous la plume du géographe tunisien A. KASSAH à propos de la ville et oasis de Tozeur, on découvrira un tableau fort nuancé des transformations rapides d'un centre qui hésite encore entre son passé rural et sa promotion urbaine : n'est-ce pas - tant les mutations ont été brutales - une problématique commune à bien des villes sahariennes ?

A l'autre extrémité du Sahara maghrébin, c'est M. MALEH qui, à propos de l'étude des villes de la retombée médionale de l'Anti-Atlas marocain (4), montre l'étonnant développement d'une céréaliculture hautement mécanisée, œuvre de semi-nomades en cours de fixation définitive ; celle-ci est inséparable d'une urbanisation fulgurante de cette partie du Sahara marocain,

incontestablement dominée par les villes de Guelmim et Tan-Tan, chacune dépassant les 40 000 habitants. Ainsi donc, pour des raisons certes différentes (côté marocain, c'est le croît migratoire qui est le moteur de l'évolution : on devine les motifs politiques sous-jacents), aux deux extrémités de ce Sahara septentrional, en Tunisie comme au Maroc, ce sont deux fronts pionniers qui se déroulent sous nos yeux.

T. KOITA et S. CARATINI nous entraînent vers un autre Sahara, celui des confins saharo-sahéliens et celui des immensités nomades de la bordure atlantique. La crise mauritanienne, dont on sait qu'elle a fait de nombreuses victimes depuis mars 1989, est résumée et commentée par T. KOITA qui aborde le problème sous différents angles : rapports entre Etats (Sénégal et Mauritanie), réforme foncière, conflits raciaux, perturbations économiques et sociales, désorganisations urbaine et rurale ; bref, le retour à une paix sociale paraît bien compromis. Le propos de S. CARATINI est tout autre, et dans le droit fil de sa belle étude sur les Rgaybat (5) dont il a été rendu compte dans les *Cahiers d'Urbama* n° 6. L'article se propose de montrer comment, dès l'époque coloniale dans la Mauritanie septentrionale, s'est mis en place un système de pouvoir exogène destiné à contrôler les populations nomades, et par quels processus ce pouvoir se perpétue de nos jours. Tout est lié à l'émergence, dès cette époque, de ces personnages intermédiaires que sont les *chioukh* (singulier : *cheikh*), et dont nombre d'élus d'aujourd'hui sont les héritiers, avec tantôt des pouvoirs qui peuvent ne plus être que "le pâle reflet de ceux d'autrefois", tantôt une "fonction d'intermédiaire ambigu entre la famille élargie à laquelle ils appartiennent et l'Etat qu'ils représentent" à titre de responsables locaux ou militaires.

Auteur d'une belle thèse sur les îles Canaries soutenue en 1992 (6), A. ODOUARD nous entraîne en marge du Sahara, puisque son propos est de faire le point sur l'utilisation de l'Océan face au désert. Ici, en effet, les conflits ne manquent pas puisque s'affrontent les intérêts de l'ex-puissance coloniale - l'Espagne -, ceux du Maroc, ceux de la Mauritanie, enfin ceux des premiers intéressés que sont les Canariens, tandis que les gens du Polisario estiment avoir aussi leur mot à dire. Qui aurait pu penser, alors que tout annonçait une décolonisation acquise dans une apparente et trompeuse sérénité, que les nationalismes régionaux allaient se cristalliser au point de prolonger en mer des conflits "tribaux", ethniques et "nomades", c'est-à-dire typiquement continentaux ? Décidément, à tous points de vue, ce Sahara occidental garde une étonnante singularité. Serait-ce parce que pêcheurs et nomades, de par une conception originale de l'appropriation des grands espaces, éprouvent quelque difficulté à se caser dans le concept de l'Etat moderne ?

Jean BISSON
 Professeur à l'Université de Tours
 URBAMA

Notes de l'Introduction

- (1) Jean BISSON : Le Sahara dans le développement des Etats maghrébins. *Monde Arabe-Maghreb Machrek*, n° 134, octobre-novembre-décembre 1991, pp. 3-27, et n° 135, janvier-février-mars 1992, pp. 79-106. Paris, La Documentation Française. En complément à ces articles, et insistant sur des études de cas, du même auteur : *Développement et mutations au Sahara maghrébin*. Livret de 172 pages et 28 figures + 24 diapositives commentées. Publication Centre Régional de Documentation Pédagogique, Académie d'Orléans-Tours, 1992.
- (2) Daniel DUBOST : Aridité, agriculture et développement, le cas des oasis algériennes. *Science et Changements planétaires- Sécheresse*, juin 1992, n° 2, volume 3, pp. 85-96.
- (3) Tanguy MORVAN : *Nouïel, oasis du Nefzaoua (Tunisie), de la source aux forages illicites*. Mémoire de maîtrise en Géographie, Université de Tours, 1991, 176 pages, 20 figures.
- (4) L'article reprend les premières conclusions d'une thèse d'Etat de géographie soutenue à l'Université de Clermont-Ferrand II en 1992.
- (5) Sophie CARATINI : *Les Rgaybat (1610-1934)*, 2 tomes, 580 pages, L'Harmattan, Paris 1989. Cf. le compte-rendu paru dans *Les Cahiers d'Urbama* n° 6, 1992, pp. 129-134. Dans le même compte-rendu on trouvera un résumé des principaux points de la thèse de Tidiane KOITA : *Le nomade à Kaédi (Mauritanie) ; la gestion urbaine à l'épreuve*. Université Paris VIII, 1990. Cette thèse a été rédigée avant les graves troubles dont il est question dans l'article de cet auteur.
- (6) Albert ODOUARD : *Les îles Canaries, terres d'Europe au large de l'Afrique*. Thèse d'Etat, Université de Clermont-Ferrand, 1992 (sous presse).

Les Cahiers d'URBAMA
N° 8, 1993
ISSN 0989-5620
ISBN 2-86-906-058-0
pp. 11-27

**ESPOIRS ET MENACES SUR LE SAHARA :
LES FORMES RÉCENTES DE MISE EN VALEUR AGRICOLE**

Marc COTE
Maître de Conférences
Université de Constantine

Agriculture et désert. N'y a-t-il pas fondamentalement quelque contradiction à juxtaposer ces deux termes ? C'est cependant sur cette forme de mise en valeur que depuis quelques années, compte l'Algérie, tant pour développer le Sud lui-même que pour compenser les faiblesses de l'agriculture du Nord.

Espoir, ou mirage ?

I - LE CONTEXTE GENERAL

L'on sait que la surface agricole utile est particulièrement limitée au Sahara. Spatialement, elle ne couvre qu'environ 0,03% du territoire saharien de l'Algérie. Historiquement, l'agriculture n'a pas été la base du peuplement saharien : les oasis sont nées des échanges, de la position de carrefour ou de relais, et elles se sont données les palmeraies comme complément pour assurer leur subsistance. Cependant depuis un siècle, grâce notamment à la technique des forages, l'agriculture saharienne a connu un essor important, au point qu'elle assure une exportation non négligeable dans un domaine, celui des dattes.

Mais aujourd'hui l'agriculture saharienne est entrée dans une phase nouvelle, liée à un contexte nouveau. Celui-ci est dû à la conjonction de plusieurs facteurs importants.

D'une part, les recherches ont permis de connaître les ressources hydrauliques locales, dont les potentialités avaient longtemps été soit inconnues, soit inaccessibles. Or ces recherches (menées essentiellement pour les hydrocarbures), ont montré que les ressources en eau étaient énormes. En particulier, tout le bas-Sahara comporte 2 systèmes hydrauliques superposés :

- la nappe du Continental terminal, sise à 100 à 400 mètres de profondeur ;
- la nappe du Continental intercalaire (dite albienne), sise de 1 000 à 1 500 mètres de profondeur dans le centre de la cuvette, beaucoup plus proche de la surface dans la région du Gourara et du Touat.

L'étude menée de 1968 à 1972 par l'UNESCO, à la demande de l'Algérie et de la Tunisie, a montré que l'alimentation des aquifères actuels par les eaux tombant sur la périphérie est du même ordre de grandeur que les prélèvements actuels. Donc, que toute exploitation plus intensive se fera au détriment des réserves constituées pendant les périodes pluvieuses du Quaternaire. Mais ces réserves ont une telle capacité (60 000 milliards de m³ pour le seul Continental

Intercalaire), que l'on peut envisager de puiser raisonnablement dans ce capital. Le principal facteur limitant sera rapidement le coût de pompage, nécessaire par suite de l'abaissement du niveau des nappes.

D'autre part, l'Algérie découvre que le Sahara comporte une seconde richesse : sa paysannerie. Celle-ci est moins nombreuse que celle du Nord du pays, mais elle a été moins bousculée qu'elle par la colonisation et le développement urbano-industriel. Elle a gardé une meilleure relation à la terre, un plus grand attachement au travail agricole. Le soin apporté aux cultures arboricoles et maraîchères, même aux portes de villes telles que Ouargla et Touggourt, est là pour en attester. Ce qui faisait figure de traditionalisme, peut aujourd'hui se révéler précieux dans une perspective de relance agricole.

Or le pays se trouve actuellement confronté à un problème crucial d'approvisionnement alimentaire. Toute son histoire depuis un siècle n'a fait que traumatiser ses campagnes ; son agriculture est malade. D'exportateur, le pays est devenu importateur, le taux de couverture alimentaire n'est plus, bon an mal an, que de l'ordre de 30%. Devant le coût des importations alimentaires, et les risques de dépendance politique qu'elles représentent, les pouvoirs publics se sont alarmés, et ont posé l'équation : le potentiel humain et les ressources en eau du Sahara ne peuvent-ils constituer la réponse à ce problème aigu posé au pays ?

II - LA LOI D'ACCESSION A LA PROPRIETE FONCIERE

C'est la conjonction de ces trois données qui est à l'origine de la loi sur "l'accession à la propriété foncière agricole", promulguée en 1983. Puisqu'il existe des terres susceptibles de mise en valeur, et des hommes capables de mener celle-ci, la loi vise à les encourager, en leur donnant l'accès en toute propriété pour toute terre qui aura été l'objet d'une mise en valeur.

Cette loi s'insère dans une vieille tradition saharienne, qui veut que, à la différence de ce qui se passe dans le Nord, celui qui met en valeur devient possesseur de la terre. C'est ainsi que autrefois s'accroissait le patrimoine privé. Mais cette dynamique avait été bloquée par l'application en Algérie du droit romain.

La loi de 1983 renoue avec la pratique ancienne, puisqu'elle prévoit que, en région saharienne, toute terre relevant du domaine public et mise en valeur par un individu, donne droit à titre de propriété, par versement du dinar symbolique. Les collectivités locales sont chargées, après avis des services de l'agriculture et de l'hydraulique, de délimiter les périmètres au sein desquels se

trouvent les terres concernées. L'acquéreur a 5 ans pour réaliser la mise en valeur (par défrichage, mobilisation de l'eau, irrigation, drainage, plantation, ...). Il peut bénéficier pour ce faire de concours bancaires.

Cette loi, qui par la suite a été étendue aux espaces steppiques, a constitué le déclic de la mise en valeur saharienne.

Dans la pratique, elle a permis dans un premier temps de régulariser de nombreux états de fait, c'est-à-dire des mises en valeurs par des particuliers sur les terres du domaine public, mais dont le statut restait pendant. Puis, les services administratifs ont délimité des périmètres, les services techniques ont réalisé des forages, et les particuliers se sont portés candidats. Dans certains cas, les municipalités ont été submergées de demandes (Ziban), et ont dû limiter les attributions aux seuls originaires de la commune.

Cet engouement n'a pas été sans certaines désillusions, soit que le travail ait été au-dessus des forces de l'intéressé, soit que l'eau prévue ait fait défaut, soit que l'appui de l'Etat n'ait pas correspondu à l'attente (retards dans la réalisation des forages ou la pose des conduites électriques, crédits bancaires accordés parcimonieusement).

Aussi, dans chaque wilaya, les superficies réellement mises en valeur sont-elles très inférieures aux superficies attribuées. Globalement, pour l'ensemble des wilayate sahariennes, le bilan en fin 1991 est le suivant :

superficie attribuée	= 194 000 ha
superficie mise en valeur	= 80 000 ha.

Rappelons que la superficie cultivée dans la partie saharienne de l'Algérie (au sud de l'accident sud-atlasique) était estimée dans les années 1980 à 90 000 ha.

Même avec ces réserves, le résultat n'apparaît pas négligeable. Alors que la culture du palmier avait connu un déclin au cours de la décennie 1970 par suite d'absence d'investissements, en quelques années 900 000 jeunes palmiers ont été plantés.

Un des faits les plus intéressants à noter dans cette évolution est que, avec le recul, se dessinent aujourd'hui deux formes de mise en valeur, correspondant à deux phases successives, et ayant des implications très différentes.

III - LA PHASE PIONNIERE PAYSANNE

Elle est le fait des populations sahariennes en place, agriculteurs ou fils d'agriculteurs, trop à l'étroit sur les terres exigües existantes (à l'instar de celle du Nord, la population saharienne a été multipliée par 3 en 35 ans).

Les intéressés ont défriché une terre publique de leur choix, en escomptant la régularisation, ou ont demandé et obtenu un lot planifié. Ils agissent individuellement, ou se groupent en coopératives, généralement de structure familiale, pour accéder plus facilement aux largesses de l'Etat. Ils utilisent un forage public, ou creusent eux-mêmes leur propre puits. Ils mènent de front leur vieille exploitation traditionnelle et la nouvelle, ou démarrent ex-nihilo, sans précédent agricole.

Mais dans tous les cas, c'est un style nouveau d'agriculture qui apparaît au Sahara, parce qu'il manifeste le passage d'une situation à une autre :

- de la collectivité villageoise, avec son organisation communautaire et ses droits d'usage, à un système de production individuel ;

- du paysage d'oasis, concentré et dense, à une marqueterie d'exploitations disjointes souvent les unes des autres ;

- des techniques millénaires de captage des eaux, variées et ingénieuses, à une technique quasi homogène : motopompe lorsque réalisée par les populations, forages lorsqu'il s'agit de l'Etat ;

- de l'économie d'auto-subsistance relative (avec vente de dattes) à une production destinée de façon beaucoup plus large à la commercialisation, et diversifiée (palmiers, maraîchage, arboriculture, voire élevage).

Un pionnier dans la région de Zeribet el Oued (Ziban). Son père pratiquait l'élevage transhumant et un peu de culture sur épandage de crue. Lui, après avoir acquis quelques fonds dans un travail urbain, s'est installé sur un terrain de parcours relevant de la collectivité locale (arch). Il a tracé une limite périmètre enfermant 12 ha, et a foncé un puits, prolongé par une tige de sondage descendant jusqu'à 80 mètres de profondeur.

Il a planté quelques arbres fruitiers, et cultive du fourrage pour ses 2 vaches ; mais il s'oriente principalement vers le maraîchage de primeur, qui profite ici d'une avance de 1 à 2 mois sur le Nord, et est écoulé à bon prix dans les circuits commerciaux. Outre les fèves vertes, grande spécialité de la région, et vendues jusqu'à Alger, il s'essaie à quelques parcelles de henné et de cacahuètes.

Six années de bon fonctionnement lui ont permis d'accumuler suffisamment pour se construire aujourd'hui une solide maison près de son exploitation.

Des exploitations de ce type marquent aujourd'hui tout le Zab Chergui (sud-est Biskra). A la différence du Zab Rharbi, fort de ses sources et de ses palmeraies, le Zab Chergui est resté, malgré ses sols limoneux splendides, longtemps vide, faute d'eaux de surface. La possibilité aujourd'hui d'atteindre les nappes est à l'origine d'un véritable rush : le piémont comptait en 1972, d'après photos aériennes, environ 300 jardins de ce type ; ils sont 2 500 aujourd'hui (figure 1). Gagne-petits et gros possédants s'y cotoient.

Le Souf connaît un mouvement similaire, localisé à la périphérie des anciennes palmeraies enfoncées dans leurs alvéoles. Depuis plus d'une décennie, des exploitations d'un type nouveau, posées à fleur de sol et irriguées par motopompe, étaient apparues. Le mouvement a été accéléré par la remontée catastrophique de la nappe, ennoyant les alvéoles. Les agriculteurs n'ont que le choix entre partir, ou créer des exploitations de types nouveau.

Dans l'Oued Rhir, qui comporte les plus vastes palmeraies du Sahara, il a fallu attendre la réalisation du grand drain central (1985), pour voir se multiplier les créations nouvelles, généralement sur les terrains des fonds d'épandage situés en contrebas des vieilles palmeraies : l'assainissement assuré par le grand drain, et le lessivage réalisé par l'eau des forages, permettent une mise en valeur remarquable, bien que délicate, de ces terrains.

Aux portes de Laghouat, comme dans le Mzab (*Daïa*), les exploitations nouvelles se sont également multipliées, utilisant les eaux peu profondes. Elles n'ont pas été sans provoquer parfois des tensions entre les vieilles communautés, qui se considèrent comme détentrices de ces terrains, et les nouveaux agriculteurs.

Dans le Touat, la mise en valeur a été très tôt encouragée par le succès d'une culture commerciale nouvelle, la tomate de consommation, initiée par l'administration locale dès 1967, et objet d'expédition par avion sur le Nord du pays. Les exploitations nouvelles sont souvent centrées sur un forage, et organisées en groupements.

Dans certains cas enfin, des attributions ont été faites spécialement pour les jeunes, éventuellement originaires du Nord, dans le cadre de l'opération "emploi jeunes". Tel ce périmètre de 300 ha au sud-est de Bou Saada, attribué à une quarantaine de jeunes, groupés en coopératives. Il est facile de comprendre que, dans un tel contexte, les échecs soient aussi nombreux que les réussites.

Tels sont les principaux espaces concernés (figure 2). Leur localisation n'est pas le fait du hasard. Elle est liée à la conjonction de 3 paramètres : présence d'eau (les nappes profondes couvrent près de la moitié du Sahara, mais les

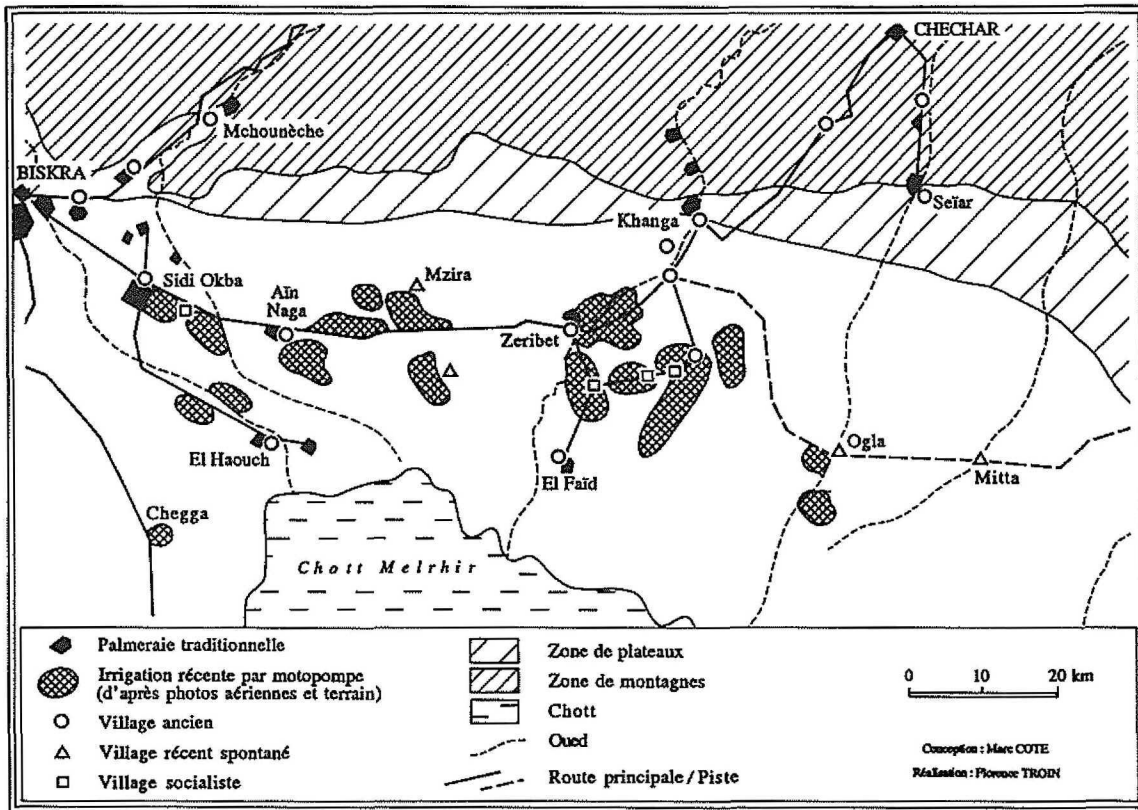


Figure 1 : Le dynamisme du secteur privé dans le Zab Chergui.

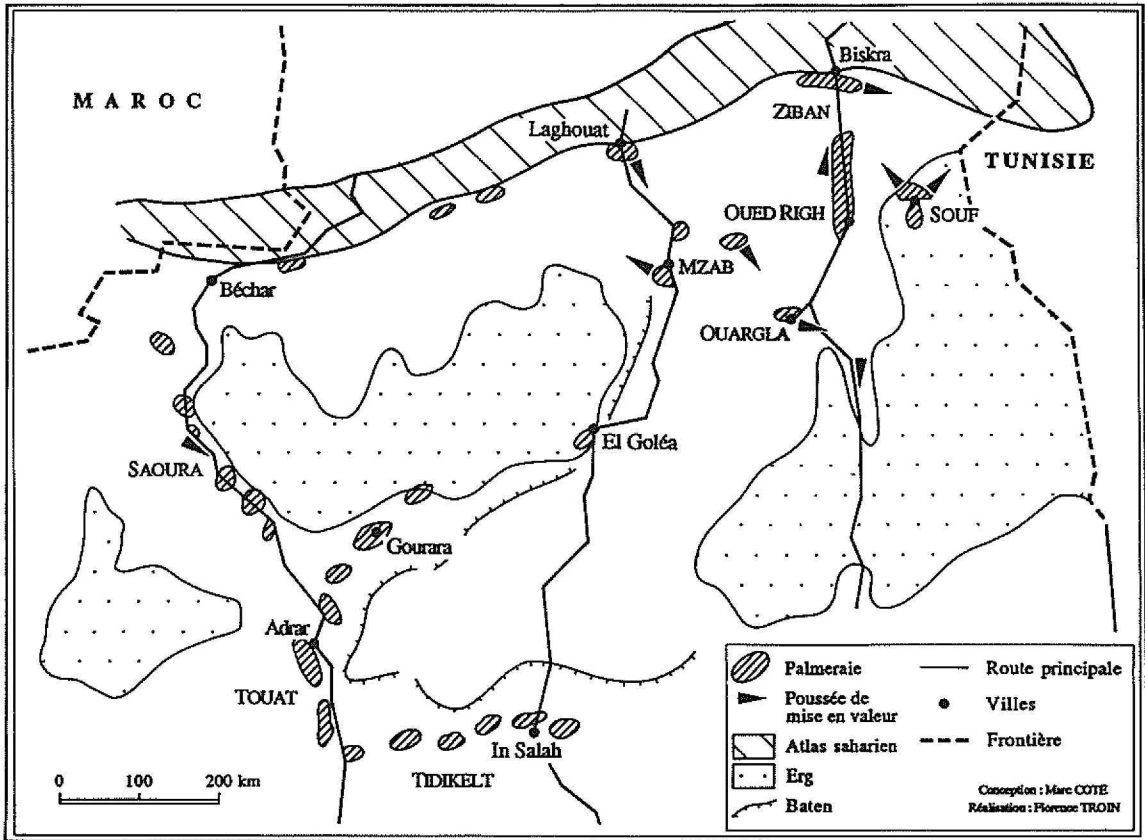


Figure 2 : La mise en valeur agricole au Sahara algérien.

nappes facilement accessibles sont plus limitées) ; présence d'un support pédologique (les 3/4 des superficies sahariennes, hamadas ou ergs, sont impropres à la culture) ; proximité d'une communauté humaine, qui constitue la base de vie, le point d'ancrage des nouveaux exploitants.

A l'échelle de l'immensité saharienne, la mise en valeur paysanne ne crée pas de taches nouvelles ; elle fait essaimer l'occupation traditionnelle, étaler l'emprise des populations sur un rayon plus large.

IV - LA PHASE PIONNIERE CAPITALISTE

Il s'agit d'une seconde forme, correspondant à une période toute récente (quelques années seulement). Elle est issue des enseignements tirés de la réussite (relative) de la première phase, et des encouragements donnés par l'Etat, décidé à passer à une vitesse supérieure de mise en valeur saharienne.

Ces encouragements se sont traduits par la réalisation de forages plus profonds, atteignant par exemple le Continental Intercalaire. Egalement par l'élargissement des superficies attribuées : des attributions individuelles de 2 à 10 ha, on est passé à des superficies de 50 à 100 ha (et plus) pour des concessions à de grands exploitants ou à des groupes. Enfin, par la promotion d'un système de culture nouveau, sur lequel les pouvoirs publics ont concentré leurs efforts : la céréaliculture sous pivot.

Le résultat a été l'émergence d'une catégorie de promoteurs agricoles, forts de leurs capitaux et de leurs techniques, originaires souvent de l'extérieur de la région, et provenant d'horizons professionnels divers : médecins ou fonctionnaires de Biskra, ingénieurs ou cadres du Nord, entrepreneurs d'El Oued ou de Ouargla.

Un "farmer" de la région de Ouargla. Il a exercé des responsabilités dans plusieurs sociétés nationales du Nord. En 1987, il a franchi le pas, et obtenu une concession dans le périmètre de Sidi Khouiled. Il a ceinturé ses 65 ha par une solide "tabia" de terre, élevée au bulldozer. Il dispose de 2 forages (dont 1 réalisé par l'Etat), et profite de la proximité de la route et d'une ligne électrique (figure 3).

L'exploitation repose sur 4 activités : une plantation de jeunes palmiers sur 8 ha, soigneusement protégés par palissades, avec cultures intercalaires de maraîchage et luzerne, 10 serres en tunnel plastique, assurant des cultures de tomates, piments et concombres, 1 pivot céréalier de 30 ha, qui a assuré 45 qx/ha en 1990, 30 en 1991 un élevage laitier (10 têtes), sis dans la ville de Ouargla, et ravitaillé chaque jour à partir de l'exploitation. Souvent au volant de son véhicule pour régler les problèmes commerciaux, techniques, ou financiers, il gère son exploitation comme une entreprise. Celle-ci emploie, suivant les saisons, de 4 à 8 travailleurs, tous originaires de Ouargla.

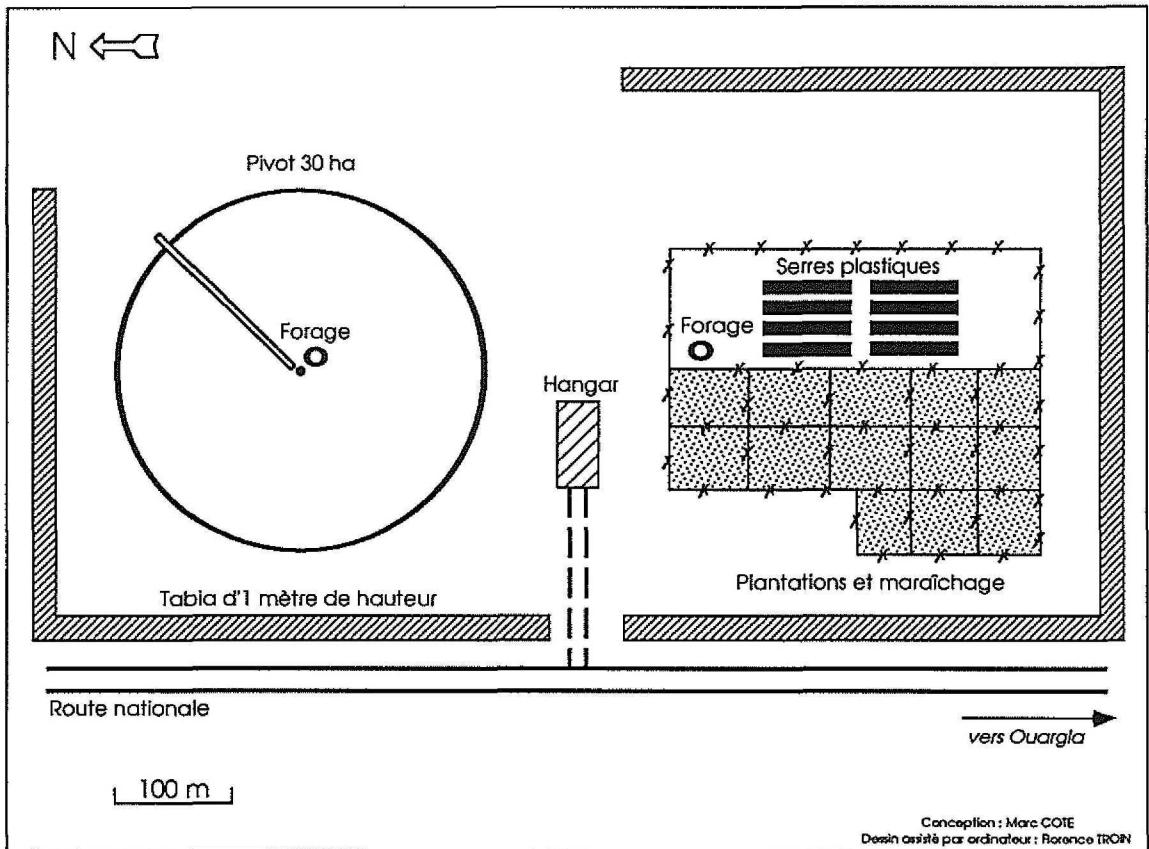


Figure 3 : Une exploitation saharienne (région de Ouargla) ou la rampe-pivot, symbole de l'agriculture minière.

Il est des exploitations plus grandes. A l'est de Sidi Oqba, un groupement de 11 associés du Tell a créé une ferme de 200 ha, dotée de 7 forages, irriguée au goutte à goutte, et spécialisée dans le raisin de table. Elle emploie une trentaine d'ouvriers, dont 5 permanents.

Près d'El Oued, c'est un grand industriel qui a créé une exploitation modèle de 60 ha, tenue comme un jardin, et élargie aujourd'hui à 400 ha, entièrement plantée en fruitiers divers, et gérée par un ingénieur agronome.

Sur les différentes routes partant du Souf, s'égrènent des exploitations modernes, qui ont fait appel au bulldozer pour déplacer les dunes et niveler le terrain, et sont annoncées fièrement par un portail et une enseigne "Mezra X". Esprit conquérant du pionnier.

La plupart de ces exploitations capitalistes allient les techniques les plus sophistiquées (goutte à goutte, contrôle par ordinateur) avec un souci d'équilibrer les risques, et donc la recherche de diversification : plantations, plasticulture, pivot, aviculture, élevage laitier. C'est que les investissements sont particulièrement lourds :

- coût d'1 forage (100 m).....	1 000 000 DA
- coût d'1 pivot.....	400 000 à 600 000 DA
- coût d'1 pompe immergée.....	250 à 300 000 DA
- coût de 10 serres plastique	150 000 DA
- coût d'1 hangar d'aviculture	400 à 500 000 DA
- coût d'1 ha aménagé avec palissades, canaux, drains	100 000 DA.

L'Etat finançait au départ, par l'intermédiaire des crédits bancaires, 100% des investissements. Aujourd'hui, devant certaines déconvenues, il exige du partenaire d'assurer 50% des fonds.

Les revenus sont en proportion de ces investissements. Une serre bien tenue peut rapporter 50 000 à 60 000 DA dans l'année (contre 30 000 dans le Tell). La luzerne est vendue à prix d'or dans les centres urbains. Les plantations de palmier ont un revenu différé (durée d'entrée en production = 5 ans), mais assuré, car elles sont réalisées intégralement en *deglat nour*.

Cependant, comme en tout pays pionnier, il est aussi des échecs spectaculaires : telle plantation du Souf envahie en 2 années par le sable, est irrécupérable ; tel pivot de Ouargla qui git, tel un cadavre dans le désert ; telle exploitation amorcée qui n'a pas trouvé l'eau à la profondeur escomptée.

V - LES ALEAS DE LA CERREALICULTURE SOUS PIVOT

L'image de marque de ces nouvelles exploitations est la céréaliculture sous pivot, encouragée par les pouvoirs publics à titre de culture "stratégique".

Les Sahariens sont familiers depuis longtemps de la céréaliculture, puisque beaucoup adjoignaient quelques parcelles de céréales à leurs vergers de palmiers. Mais les céréales sous pivot introduisent quelque chose de radicalement nouveau, tant dans leurs paysages, leurs techniques, que leur finalité.

Le paysage est celui de ces vastes cercles de verdure tranchant sur l'ocre du désert, que les photos aériennes prises en Arabie ou en Libye ont popularisé. La technique est celle d'un immense bras mécanique, tournant 24 heures sur 24 autour d'un pivot situé près du forage, et irriguant en une seule parcelle, et quasiment sans main d'œuvre, 10 à 50 ha de céréales. La finalité est celle d'une production commerciale, dont les forts rendements doivent couvrir, et au-delà, les charges élevées.

Les pouvoirs publics ont encouragé cette technique, en donnant quelques pivots aux pionniers initiaux, en organisant des démonstrations, en subventionnant les exploitants qui adoptent cette technique (forage gratuit + 150 000 DA par pivot).

Par ailleurs, ils ont accompagné l'opération par la mise en place de trois outils conséquents :

- des fermes-pilotes, relevant de l'Institut des Grandes Cultures (IDGC), sises à Gassi Touil et Fedjet el Baguel, et appuyées par des experts américains. Elles ont fait figure de pionnière en Algérie, expérimentant les variétés, testant le matériel. Les médias ont popularisé l'image de leurs moissonneuses-batteuses récoltant sous le soleil d'avril ;

- une unité de fabrication de pivots, construite à Bordj-Bou-Argeridj, et relevant de la firme nationale ANNABIB, avec licence BAUER. Sa capacité de production est de 300 pivots par an, extensible à 600, soit l'équivalent de 20 000 ha nouvellement irrigués par an ;

- un organisme d'animation et de vulgarisation, le Commissariat pour le Développement de l'Agriculture dans les Régions Sahariennes (CDARS). Sis à Ouargla, il comprend des équipes d'ingénieurs et techniciens, chargés tout à la fois des études et de l'encadrement des exploitants.

Actuellement, environ 200 pivots sont en place dans le Sahara algérien : 90 dans la région d'Adrar, 36 dans celle de Ouargla (Sidi Khouiled), 30 dans celle de Guerrara, quelques-uns épars, outre les 17 des deux fermes-pilote. Hormis ceux-ci, tous sont aux mains d'exploitants privés.

Telle quelle, cette technique flatte l'œil et frappe l'imagination, par son caractère de modernisme, voire de futurisme. Il est nécessaire cependant d'essayer d'en cerner les tenants et les aboutissants.

Techniquement, compte tenu des expériences étrangères (Arabie Saoudite), et après 5 ou 6 ans d'expérimentation sur place, la maîtrise de ce système de culture paraît correcte. La condition de réussite est un gros apport d'engrais (fourni généralement dans l'eau d'irrigation) : 12 à 14 qx/ha, là où l'on en apporte 2 à 3 dans le Tell, car les sols sahariens squelettiques ne sont que des supports ; au bout de 5 années de culture, il semble qu'il soit souhaitable de déplacer le pivot. Gros apport d'eau également : l'on compte 10 000 à 12 000 m³/ha/an, apportés durant les 6 mois de la saison végétative. Lorsque l'on sait que dans le Nord l'irrigation sur maraîchage ou arboriculture consomme en moyenne 6 000 m³/ha/an, l'on mesure la part prélevée par l'évaporation : en région saharienne, surchauffée et souvent ventée, ce système de pulvérisation en hauteur, en pleine journée, sans brise-vent, est grand consommateur d'eau.

L'eau aujourd'hui est abondante, et gratuite. Mais en sera-t-il longtemps ainsi, sachant que les nappes sahariennes ne se renouvellent guère ? Il faudrait mettre en comparaison ce système de culture et sa déperdition hydraulique avec d'autres formes de valorisation de l'eau saharienne (plantations de palmiers, ...).

Economiquement, les avis sont partagés également, engrais, électricité, amortissement du matériel, entraînant des charges élevées. Pour la campagne 1991, celles-ci étaient estimées à 36 qx/ha dans les fermes pilotes (très technicisées), à 20 à 25 qx dans les exploitations privées (contre 8 qx/ha dans les fermes du Tell). Il faut donc que les rendements obtenus soient supérieures à ce seuil. Ces dernières années, ils ont été respectivement de 40-45 qx dans les premières, de 30 à 40 secondes.

Mais les problèmes de maintenance, de pièces détachées, d'approvisionnement, peuvent faire tomber rapidement ces chiffres. Aussi les promoteurs ne manifestent-ils qu'un engouement mitigé : dans le périmètre de Sidi Khouiled, 36 seulement des 53 lots accordés sont équipés de pivots ; dans la wilaya d'Adrar, la moitié seulement des 90 pivots installés sont opérationnels.

Les calculs de rentabilité sont de toute façon rendus délicats, car ils ne prennent pas en compte le coût de l'eau (gratuite), ni celui des forages (à la charge de l'Etat). Ils sont d'autant plus malaisés lorsque le cours du blé varie du simple au double d'une année sur l'autre (540 DA/qx en 1991, 1 025 DA en 1992). Ce nouveau cours est susceptible de stimuler les producteurs.

Socialement enfin, le problème n'est pas moins délicat. Ces chefs d'entreprises modernes et actifs font figure d'étrangers aux yeux des populations sahariennes. Etrangers par leur origine : à Ouargla, 80% sont originaires de l'extérieur de la wilaya. Etrangers par leur comportement de capitaines d'agriculture, qui recrutent la main d'œuvre locale.

Leurs moyens sont hors de proportion avec ceux des agriculteurs locaux pour pouvoir avoir un effet d'entraînement. Les gros investissements consentis par l'Etat apparaissent aux yeux de ceux-ci profiter d'abord à des étrangers. Et, une fois de plus, les flux financiers en retour repartent se placer dans le Nord.

Dans une région comme le Souf, les petits agriculteurs ruinés par la remontée de la nappe n'ont souvent d'autre recours que d'aller louer leur force de travail dans les fermes capitalistes nouvellement créées.

La technique n'est jamais neutre. Dans l'Oued Rhir au début du siècle, les forages réalisés par les colons ont ruiné les palmeraies des vieilles communautés villageoises. Aujourd'hui dans le Souf, les agriculteurs appauvris deviennent manœuvres chez ceux qu'ils appellent "les nouveaux colons".

VI - INTERET ET LIMITES DU PROGRAMME AGRICOLE SAHARIEN

Ces réserves ne porteraient pas à conséquence si elles ne concernaient que l'état de chose existant, au demeurant limité. Mais, forts des expériences menées depuis quelques années, et s'appuyant sur les précédents de l'Arabie Séoudite (relativement réussis) et de la Libye (en veilleuse), les pouvoirs publics envisagent d'élargir fortement leur champ d'intervention.

Un premier programme porte sur le secteur de Gassi Touil, qui a l'avantage de combiner ressources en eau et sols, position d'abri à l'égard des vents, proximité de la route et des fermes-pilote (figure 4).

Caractéristiques du projet Gassi Touil (d'après étude CDARS). Il porte sur 20 000 ha, extensibles à 32 000, avec utilisation de 28 000 litres/seconde à partir des Continentaux*

* Commissariat au Développement Agricole des Régions Sahariennes.

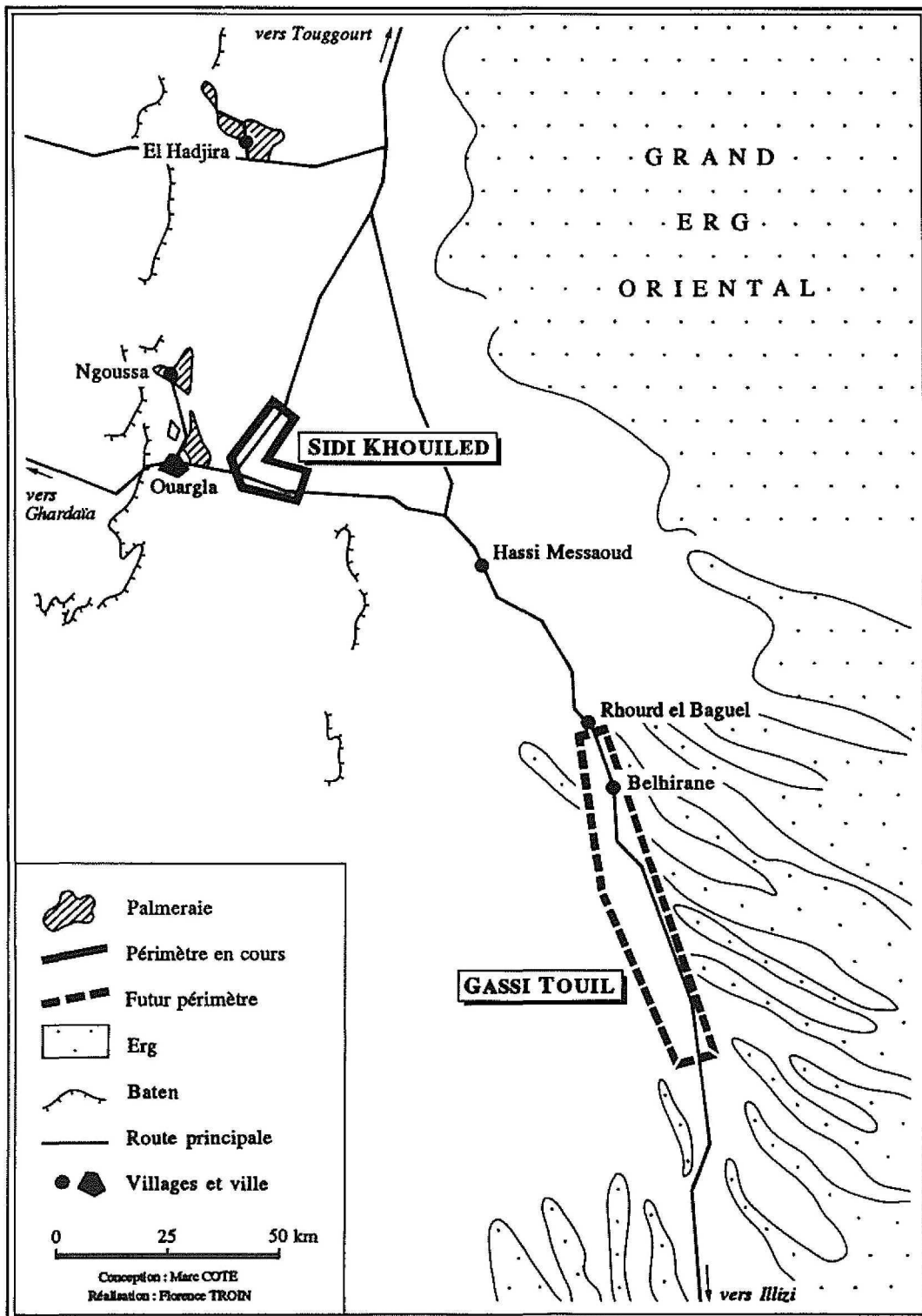


Figure 4 : Le projet Gassi Touil.

terminal et intercalaire. Le module de base serait de 1 000 ha, et comprendrait : 10 forages, 20 pivots de 50 ha chacun, 4 tracteurs de 200-250 CV, 3 moissonneuses-batteuses, 1 camion, 1 base de vie, 16 travailleurs.

Le coût de l'ensemble des équipements sera de 86 200 DA/ha le seuil de rentabilité de 35 à 48 qtx/ha (suivant la durée de l'amortissement retenu). La mise en place du projet se ferait en 10 ans, par tranches de 2 000 ha.

D'autres projets se profilent à l'horizon. Des études hydrologiques et pédologiques sont en cours pour recenser les secteurs potentiellement intéressants, les wilayate d'Ouargla, Ghardaia et Adrar étant retenues en première analyse. Les terres seraient cédées en concession sur 25 à 30 ans, avec un seuil minimal de 800 à 1 000 ha. A l'est de Sidi Khouiled, le CCLS de Ouargla envisage une concession de 5 000 ha. Dans la région d'Adrar, on parle d'une concession sur plusieurs milliers d'hectares. Des sociétés canadiennes, et séoudiennes, recherchent des associés pour investir dans la région. Dans tous les cas, l'Etat aura à sa charge les investissements concernant les forages, l'électrification, le désenclavement.

Actuellement, le Ministère de l'Agriculture table sur un programme de 100 000 à 300 000 ha de culture céréalière saharienne. Mais les "politiques" ont toujours tendance à gonfler les données élaborées par les techniciens. Certains effectuent le calcul suivant : un prélèvement de 2% seulement sur l'énorme réservoir souterrain saharien permettrait, à la dose de 12 000 m³/ha/an, d'irriguer théoriquement plus d'1 million d'hectares sur 100 ans, ou 2 millions sur 50 ans.

Face à ces chiffres, il faut se demander si l'on n'est pas en présence d'une nouvelle forme de mirage saharien ?

Devant les difficultés rencontrées par l'agriculture dans le nord du pays, les pouvoirs publics semblent prêts à une sorte de fuite en avant : abandonner ce Nord au développement urbano-industriel, et reporter les espoirs agricoles sur le Sahara, appelé à nourrir le Nord.

Mais les faits sont têtus : le potentiel de SAU du pays est localisé dans le Nord, c'est là qu'il faut relancer l'agriculture, c'est là qu'il faut produire les céréales nécessaires au pays. Les investissements à l'hectare réalisés dans le Sud seraient beaucoup mieux valorisés dans le Nord. Des pivots avec irrigation d'appoint implantés dans le Sétifois ou le Sersou atteindraient des rendements supérieurs à ceux du Sahara pour un coût moindre et une moindre consommation en eau.

Les grands programmes céréaliers au Sahara constituent une mise en valeur précaire, fragile, qu'une panne ou des vents violents suffisent à rayer de la carte, alors que la mise en valeur classique réalise au contraire un marquage très fort du paysage désertique. Ces programmes constituent une forme d'agriculture "minière", entraînant une déperdition très forte d'un capital eau dont les générations à venir auront encore besoin. Enfin ces programmes risquent de bouleverser fortement, nous l'avons vu, la société rurale, restée jusqu'à présent une des rares en Algérie à garder ses racines agraires.

Il y a place cependant au Sahara pour un développement agricole non négligeable, mais prudent, et progressif, appuyé sur les systèmes de culture qui ont fait leurs preuves dans le passé (phœniciculture et maraîchage). Dans une région qui importe actuellement la plus grande partie de son alimentation, ce développement devrait être orienté en priorité vers la satisfaction des besoins de sa population (1,8 millions d'habitants aujourd'hui). Il devrait être pour l'essentiel pris en charge par les Sahariens eux-mêmes : ce qui veut dire faire réussir avant tout la mise en valeur paysanne, et réserver à la mise en valeur capitaliste un rôle secondaire, mais utile, de pionnier. Dans un milieu aussi délicat que le Sahara, il y a toujours intérêt à coller étroitement au contexte écologique et humain local.

Agriculture paysanne ou agriculture capitaliste ? Système de culture enraciné dans le terroir saharien, ou système saoudien, c'est-à-dire américain ? Il y a là un double choix, capital, pour l'Algérie d'aujourd'hui.

Les Cahiers d'URBAMA
N° 8, 1993
ISSN 0989-5620
ISBN 2-86-906-058-0
pp. 29-49

**NOUÏEL, OASIS DU NEFZAOUA (TUNISIE) :
DE LA SOURCE AUX FORAGES ILLICITES**

Tanguy MORVAN
Étudiant
Université de Tours

Située dans le Sud tunisien, (Gouvernorat de Kebili), l'oasis de Nouïel, peuplée de plus de 3 000 habitants appartient au Nefzaoua, région des oasis continentales qui s'ordonnent en bordure sud-est du Chott El Jerid (figure 1). Ces oasis du Nefzaoua, sont aujourd'hui devenues des lieux de prospérité, des lieux de vie et d'intense activité économique et sociale. La majorité d'entre elles connaissent un extraordinaire dynamisme démographique et agricole, ainsi qu'une forte croissance urbaine. Ce fort dynamisme en matière agricole dans le Nefzaoua, considéré comme le plus important du Sahara maghrébin, résulte en partie des importantes réserves hydrauliques qui ont permis le développement d'une production agricole à forte valeur marchande, la datte *deglat nour*¹.

L'oasis de Nouïel a l'intérêt de présenter à petite échelle une sorte de résumé de la situation et de l'évolution générale du Nefzaoua en matière de développement agricole. En effet Nouïel est une oasis en plein développement, développement exclusivement basé sur l'agriculture et plus précisément sur la culture du palmier dattier *deglat nour*, puissant stimulant utilisé par l'Etat pour inciter les population nomades à la sédentarisation, dont la production aujourd'hui destinée à l'exportation a entraîné une extraversion de l'économie oasienne et de l'oasis, qui en quelques décennies a connu un passage du traditionnel au moderne, tant sur le plan des activités agricoles que sur celui de l'urbanisme².

Notre étude portera donc ici sur cette petite oasis, dont l'activité agricole constitue le fondement, et la culture du palmier dattier *deglat nour* la base de son économie.

Nouïel aujourd'hui considéré comme une oasis traditionnel, en comparaison des oasis et palmeraies récemment créées par l'Etat dans le Sud tunisien, a connu en quelques décennies une profonde métamorphose. Il s'agit en fait d'un vieux centre auparavant fréquenté par les nomades et semi-nomades Adhara qui y résidaient temporairement l'été ou l'automne. Nouïel ne fut longtemps qu'un simple *Jezirot*, c'est-à-dire une petite palmeraie bénéficiant de l'eau de la source (*ain*), à proximité de laquelle subsiste encore de nos jours les ruines de ce qui fut un modeste ksar. La création de l'oasis de Nouïel n'a véritablement débuté qu'à partir de 1957, sous l'impulsion de l'Etat et de sa politique de

¹ Cf. le tableau du Nefzaoua donné par J. BISSON. Un front pionnier au Sahara tunisien, le Nefzaoua. *Bull. Assoc. Géogr. Franç.* Paris, 1991-4, pp. 299-309. A. KASSAH. Le Sahara tunisien ou la sédentarisation en voie d'achèvement, in *Le nomade, l'oasis et la ville*. URBAMA, Fascicule de recherche n° 20, 1989, p. 80.

² Cet article résume un mémoire de maîtrise de Géographie soutenu au Département de Géographie de l'Université de Tours en 1991 (même titre que l'article), 176 pages, 20 figures.

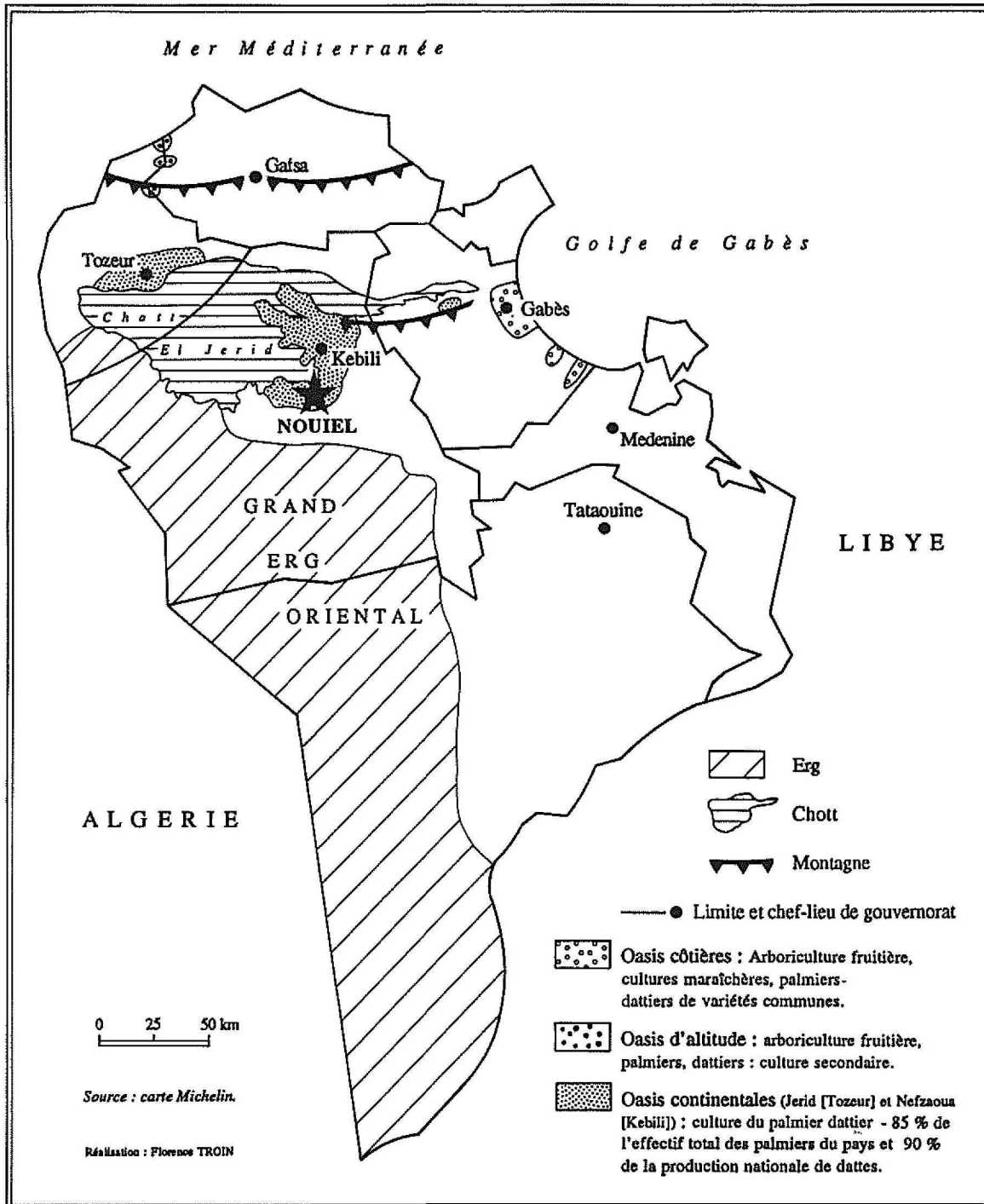


Figure 1 : Les oasis du Sud tunisien.

sédentarisation des populations nomades et semi-nomades. L'Etat a incité cette population à s'installer définitivement à Nouïel en renforçant l'effet polarisateur de ce vieux centre par la création d'une école, d'une route, et surtout d'un premier forage artésien qui a permis l'expansion du périmètre irrigué, passé d'une superficie de quelques hectares en 1957 à près de 100 hectares aujourd'hui. Le ksar s'est mué en un grand village oasien qui compte près de 3 000 habitants en 1990.

Nouïel est donc une oasis récente : son espace agricole irrigué, tout comme son espace villageois, se sont créés à un rythme rapide et soutenu depuis 1957. La population a en effet entrepris depuis quelques années la mise en valeur par l'irrigation de nouveaux espaces. Elle a créé de façon tout à fait autonome de nouvelles palmeraies sur plusieurs centaines d'hectares à partir de forages artésiens privés, palmeraies considérées comme clandestines puisque réalisées sans le consentement de l'Etat.

Nouïel est ainsi passé d'un simple lieu de sédentarisation des populations semi-nomades, à une oasis peuplée de sédentaires vivant principalement de l'agriculture irriguée.

Comment a-t-on pu passer, en quelques années, d'un espace agricole irrigué limité à la palmeraie traditionnelle aux extraordinaires palmeraies "clandestines" spécialisées dans la culture spéculative de la datte *deglat nour* ?

I - DE LA PALMERAIE TRADITIONNELLE A LA PALMERAIE CLANDESTINE : UN NOUVEL ESPACE AGRICOLE OASIEN

L'espace agricole irrigué de l'oasis de Nouïel était jusqu'à une époque très récente limité à la palmeraie traditionnelle (97 ha) accolée au village. L'oasis s'est aujourd'hui agrandie et pourvue de nouveaux périmètres irrigués, particuliers à plus d'un titre. Les limites du système traditionnel et l'insuffisance des facteurs de production agricole mis à la disposition de la population oasienne ont poussé celle-ci à rechercher un nouvel espace de production. Résultant de l'initiative et de la volonté propre de la population locale, de nouvelles exploitations individuelles ont été créées sur des terres auparavant vierges et collectives, leur assemblage formant ou étant appelé à former de véritables palmeraies très particulières puisque celles-ci sont considérées par devant la loi comme clandestines ou illicites (figures 2 et 3). En effet ces nouveaux espaces, fruit de la mise en valeur privée, de l'initiative individuelle et du dynamisme de la population oasienne, s'effectuent sur des terres qui ne sont pas attribuées légalement à cette population et qui bénéficient

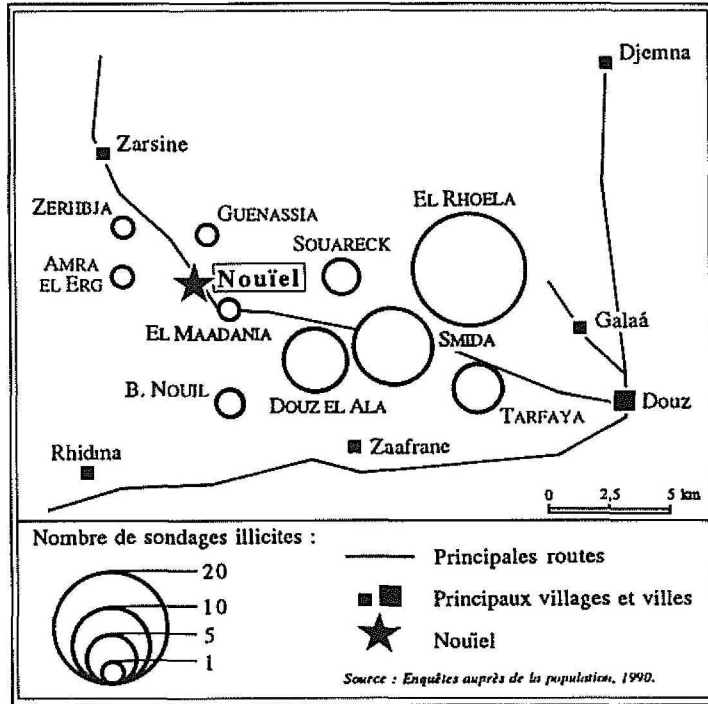


Figure 2 : Les sondages illicites.

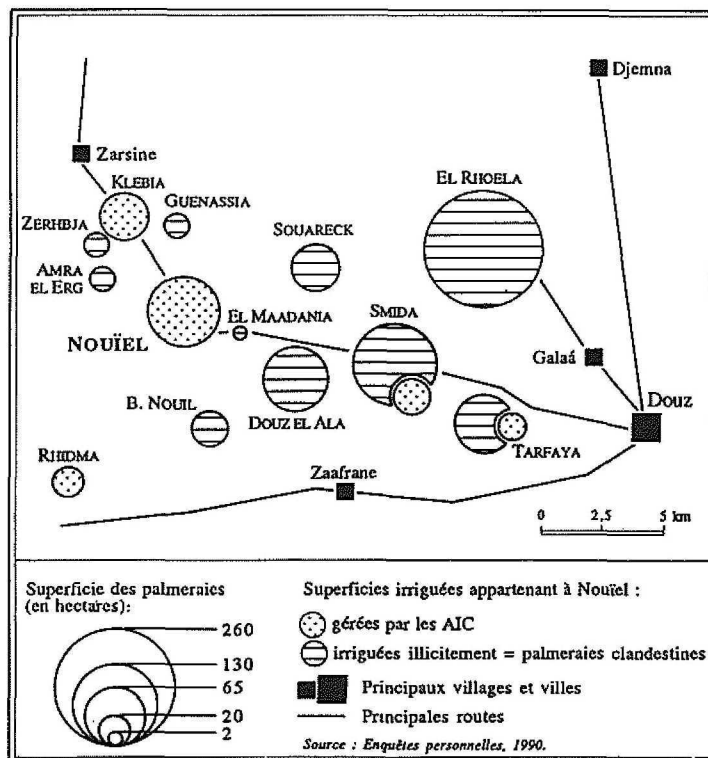


Figure 3 : Les palmeraies clandestines.

en outre par le biais de forages artésiens privés d'une eau dont seul l'Etat est juridiquement propriétaire.

La population s'attribue des lots de terre vierge qu'elle ne peut mettre en valeur que grâce au forage de puits artésiens totalement illicites, l'abondance de ceux-ci entraînant de graves menaces sur le bilan hydrogéologique de la région.

1 - Les sondages "illicites"

Les sondages illicites (figure qui permettent l'exhaure de l'eau de la nappe du Complexe Terminal (CT) sont une condition à la création des palmeraies clandestines. Ce phénomène de l'illicite a débuté pour Nouïel en 1983, et le nombre de sondages n'a cessé de se multiplier depuis. Le sondage illicite est l'œuvre d'un groupe de fellahs, en moyenne entre dix et vingt personnes. Ceux-ci réalisent en commun les travaux même du forage ainsi que l'apport financier nécessaire à l'achat des matériaux et du matériel nécessaires.

La technique de création du sondage illicite reste très manuelle et artisanale, puisque celui-ci est réalisé à partir d'une sonde à main ou sonde à moteur. Cette technique demande beaucoup d'effort, de travail et de volonté puisque ces puits, pour être artésiens doivent atteindre une profondeur de 90 à 100 m. La réalisation du sondage se fait dans un laps de temps d'environ un mois, parfois trois mois, et ce, exclusivement la nuit afin d'éviter les autorités qui peuvent effectuer d'éventuelles tournées de surveillance dans le but d'appréhender les contrevenants. L'artésianisme est proche, mais le travail est souvent laborieux du fait de la présence d'une roche dure à 30 ou 40 m de profondeur.

Une fois que l'eau est captée, les fellahs équipent le sondage d'infrastructures en béton ou ciment et de conduites en PVC. La mise en valeur des terres avoisinantes dont les fellahs sont récemment devenus propriétaires est alors possible.

Le premier puits illicite réalisé par des fellahs de Nouïel date de 1983. Depuis, et d'année en année, leur nombre n'a cessé de croître pour atteindre aujourd'hui (1990), un total de 51 puits ou sondages. Le nombre de sondages illicites, limité durant les premières années, de 1983 à 1986, s'est ensuite accru à un rythme beaucoup plus rapide : on note un "boum" dans le rythme des créations en 1989-1990, puisqu'au moins 20 nouveaux sondages ont été réalisés durant cette période, essentiellement au lieu-dit "El Rhoela".

Tableau 1 : Effectif et localisation des sondages illicites en 1990.

Localisations	Nombre de sondages
Zerhbjja	1
Amra el Erg	1
Guenassia	1
Bir Nouïel	2
Souareck	3
El Rhoela	20
Smida	10
Douz el Ala	7
Tarfaya	5
El Maadania	1
TOTAL	51

Source : Enquêtes personnelles.

4 nouveaux sondages ont été réalisés à Tarfaya, 5 autres à Smida, 1 à Bir-Nouïel, 1 à El Maadania, et au moins une vingtaine à El Rhoela.

La dispersion ponctuelle de ceux-ci sur le territoire, a fait place à des zones de concentration principalement Nouïel et Douz. Les sondages ou puits illicites, au départ cachés dans les "Jeziret" (Zerhbjja, Amra el Erg, Guenassia, Bir Nouïel,...) se localisent aujourd'hui dans des zones proches de la route reliant Douz à Nouïel (Douz El Ala, Smida,...).

2 - Les palmeraies clandestines

Ces nombreux sondages illicites qui "piratent" l'eau de la nappe du Complexe Terminal, bien de l'Etat, ont permis la création de vastes et nouvelles palmeraies dont l'emprise spatiale ne cesse de croître (figure 3). Ces palmeraies ou zones de jardins irrigués, sont elles-mêmes considérées comme clandestines puisqu'elles bénéficient de façon illégale de l'eau d'irrigation et se localisent sur des terres appropriées illégalement par la population.

La création de ces nouveaux espaces irrigués est fonction de celle des sondages illicites, leur évolution se faisant synchroniquement. On compte en moyenne selon le Commissariat Régional au Développement Agricole (CRDA), 13 fellahs par sondage, ce qui représente autant d'hectares de palmeraie puisque en règle générale chaque fellah s'approprie ou se voit attribuer un lot de terre d'une superficie d'un hectare.

Sur cette base le nombre d'hectares de nouvelles palmeraies s'établit comme suit (tableau 2) :

Tableau 2 : Sondages illicites et superficiels irrigués en 1990.

Localisations	Nombre de forages	Nombre d'hectares irrigués
Zerhbja	1	13
Amra el Erg	1	13
Guenassia	1	13
Bir Nouïel	2	26
Souareck	3	39
El Rhoela	20	260
Smida	10	130
Douz el Ala	7	91
Tarfaya	5	65
El Maadania	1	3
TOTAL	51	653

Source : Enquêtes personnelles.

La création et l'évolution de ces nouvelles palmeraies ou jardins irrigués s'est faite rapidement et à un rythme très soutenu ; au total en moins de sept ans, du premier sondage illicite en 1983 à aujourd'hui, c'est un total de 653 ha, donc considérable, et qui dépasse de loin celui des palmeraies "légales" ou "traditionnelles" appartenant à Nouïel (figure 4).

Tableau 3 : Superficie des palmeraies légales et clandestines appartenant à Nouïel (en hectares).

Localisations	Palmeraies légales	Palmeraies clandestines	TOTAL
Nouïel	97	-	97
Smida	25	130	155
Rihdma	20	-	20
Klibia	46	-	46
Tarfaya	15	65	80
El Rhoela	-	260	260
Douz el Ala	-	91	91
Bir Nouïel	-	26	26
Zerhbia	-	13	13
Arma el Erg	-	13	13
Guenassia	-	13	13
Souareck	-	39	39
El Maadania	-	3	3
TOTAL	203	653	856
soit en %	24	76	100

Source : CRDA et enquêtes personnelles.

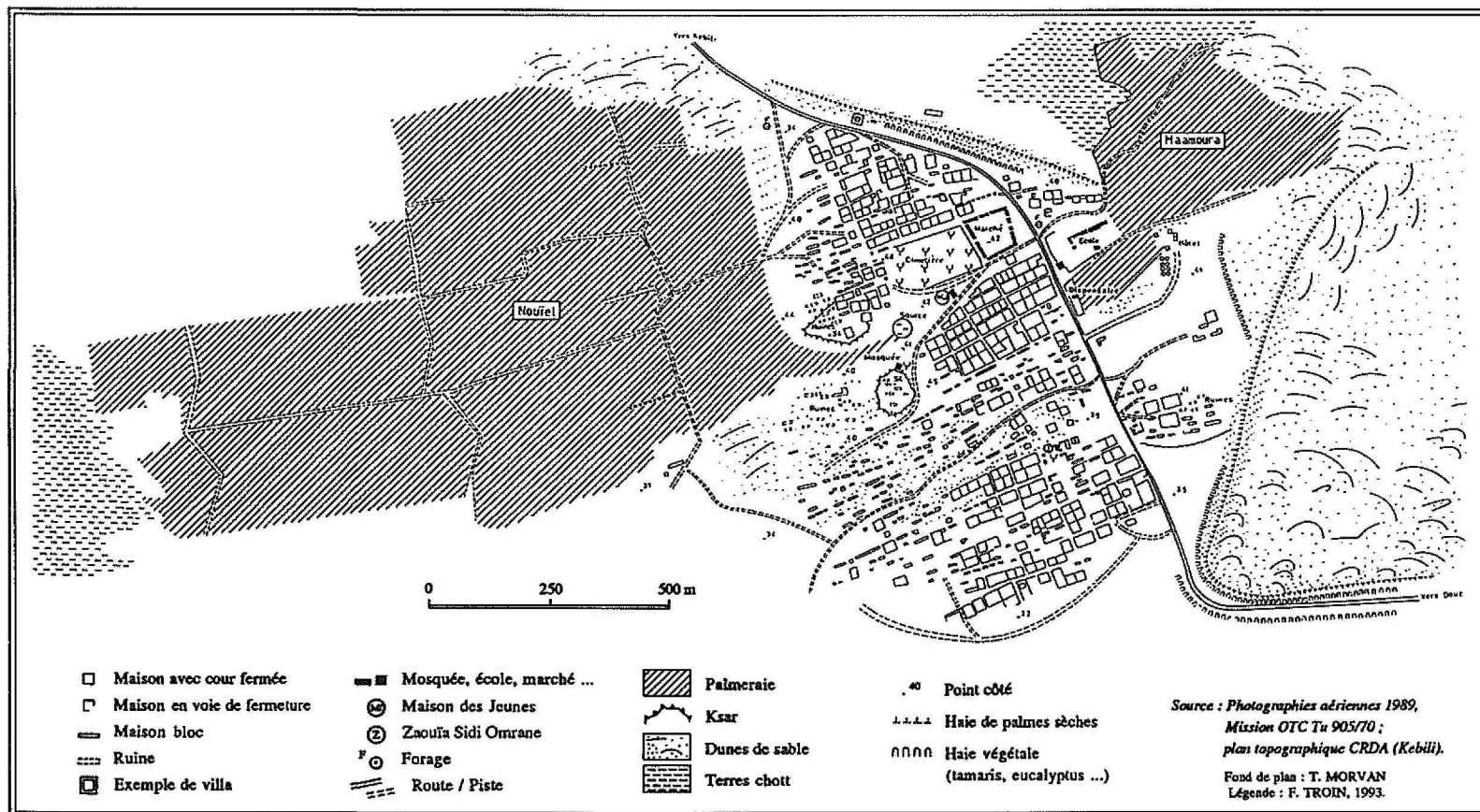


Figure 4 : Le centre de Nouïel et les palmeraies traditionnelles.

La superficie totale des palmeraies appartenant à Nouïel se monte ainsi au chiffre impressionnant de 856 ha, avec seulement 203 ha de palmeraie "légale", ce qui représente moins de 24% de la superficie. Quant à la palmeraie traditionnelle de Nouïel elle ne représente plus que 11% de l'espace agricole oasien, soit 97 ha.

L'essentiel de ce nouvel espace agricole se situe donc, en rapport avec les sondages illicites, de part et d'autre de la route reliant Douz à Nouïel, soit sur la partie est du territoire ou Imada de Nouïel.

Les plus grandes palmeraies clandestines correspondent aux zones de forte concentration de sondages illicites. On distingue ainsi quatre principales palmeraies clandestines : Tarfaya (65 ha), Douz el Ala (91 ha), Smida (130 ha) et El Rhoela (260 ha). Parmi les sites mis en valeur, Smida et Douz el Ala sont les plus anciens. La création illicite de sondages et de jardins a en effet débuté sur ces deux sites en 1985-1986. Ce phénomène est d'abord apparu à Smida, en bordure de la toute nouvelle palmeraie de 60 ha créée et aménagée par l'Etat à partir de 1985. L'illicite n'a alors cessé de se développer dans cette zone, au point qu'aujourd'hui pour accéder à la palmeraie officielle de Smida il est nécessaire de traverser la palmeraie clandestine, et les limites foncières de l'une et de l'autre deviennent même presque indistinctes du fait de leur jeunesse commune en effet, la palmeraie légale de Smida, grande de 60 ha, se retrouve "noyée" dans la palmeraie clandestine qui couvre à ce jour une superficie d'environ 130 ha.

L'espace agricole de Douz el Ala est apparu progressivement à partir de 1986 et continue à ce jour de se développer. Ce secteur, plus retiré et plus discret que celui de Smida, se situe dans une zone de dunes qui semble plus difficile à mettre en valeur. Toutefois 7 sondages illicites ont jusqu'ici permis la mise en valeur d'environ 90 ha de terres auparavant vierges. Selon la population, ce secteur de Douz el Ala est appelé à connaître de nouvelles extensions spatiales et ce, dans un avenir proche.

Le site de Tarfaya présente un peu les mêmes caractéristiques que celui de Smida, puisqu'ici aussi la palmeraie illicite s'est créée en périphérie d'une palmeraie légale gérée par une AIC (Association d'Intérêt Collective). Celle-ci, déjà ancienne, couvre une superficie de 75 ha. Le périmètre clandestin couvre, lui, à ce jour une superficie de 65 ha : c'est une palmeraie encore toute récente puisqu'elle n'a débuté qu'en 1988 et s'est développé en 1989, sans toutefois connaître de nouvelles extensions en 1990.

La palmeraie clandestine la plus vaste se situe au lieu dit El Rhoela, et couvre en discontinu une superficie totale d'environ 260 ha. Ce périmètre

difficile d'accès, car il est éloigné de toute desserte carrossable, de surcroît "caché" dans une zone de dunes, est extrêmement récent puisqu'ici la mise en valeur privée n'a débuté qu'en 1989, après les attributions "illicites" de terres à la population. La création, l'évolution et l'extension de ce secteur donc faites à un rythme très rapide puisqu'en moins de deux ans se sont une terre vierge et inculte s'est minée en 260 ha de terre mises en valeur par irrigation. Ce périmètre d'El Rhoela, bien que déjà impressionnant par son ampleur, est appelé à connaître de nouvelles extensions, les lots de terres attribués en toute illégalité n'étant en effet pas encore tous irrigués.

Ces quatre nouveaux espaces irrigués représentent l'essentiel des palmeraies clandestines appartenant à Nouïel, puisqu'à eux seuls ils couvrent une superficie de 546 ha sur un total de 653 ha irrigués illicitement, soit plus de 83% des périmètres clandestins, le secteur d'El Rhoela en représentant à lui seul 39%.

Les autres périmètres clandestins, diffus sur l'espace et de bien moindre taille, ne représentent donc que 17% de la superficie totale des palmeraies clandestines. Ces petites palmeraies, généralement proches de Nouïel même, se situent le plus souvent dans les petites *jeziret* nombreuses dans cette région³, et ont, semble-t-il connu un moindre développement du fait de la présence contraignante des terres *chott* et des *sebkhas*.

La création et le développement des palmeraies clandestines se font suivant différents processus mettant en jeu des règles sociales d'appropriation de la terre et une structure foncière particulière préexistante. Le phénomène de l'illicite repose, outre la disponibilité des ressources en eau, sur la présence d'un vaste territoire appartenant à Nouïel et dont les terres sont classées comme collectives à l'échelle de la communauté oasienne toute entière. Ce statut foncier de la terre a été et reste un facteur décisif dans la création des palmeraies clandestines qui se sont développées, soit par appropriation privée et individuelle de la terre, soit par attribution et distribution organisée par, et pour la communauté.

Les terres collectives sont transformées par le biais de ces mises en valeur en terre "*melk*", sans que l'on s'en réfère pas aux conseils de tutelle, c'est-à-dire les autorités régionales. Les nouveaux "propriétaires" n'ont donc aucun droit sur

³ Ces *Jezierts* sont de modestes collines au profil de cône surbaissé qui correspondent au dépôt de terrains du substrat qui ont été projetés par un puissant artésianisme. Il ne subsiste de cet artésianisme spontané que quelques rares sources. Ce terme de *Jeziert* signifie îlot, car ces collines parsèment la platitude de ce Sahara comme de petites îles à la surface de la mer !

ces terres, aucun titre de propriété légal. Le conseil de gestion, le "Omda", et la population de l'oasis aliènent dans les faits la propriété de l'Etat.

Tout comme dans l'ancienne palmeraie, la finalité de ces périmètres irrigués clandestins est la production de dattes *deglat nour*, bien que pour l'instant les cultures de luzerne et de légumes dominant. Le système de production agricole est ici aussi basé à terme sur la monoculture de cette variété de palmiers qui traduit le renforcement de l'accès à une agriculture de marché. La raison d'être des anciens comme des nouveaux périmètres irrigués est donc similaire, mais la morphologie d'ensemble des plantations ainsi que les moyens mis en œuvre pour les réaliser ont considérablement évolué. Ces palmeraies clandestines sont dissemblables de la palmeraie traditionnelle, de par leur structure, leur ampleur, leur physionomie d'ensemble et leur système d'irrigation, mais on y constate une permanence : la monoculture de la datte *deglat nour*.

En conclusion ce bilan concernant les palmeraies clandestines révèle le caractère exceptionnel de celles-ci, tant par leur ampleur que par leur extraordinaire développement. En moins de sept ans, 653 ha ont été mis en valeur grâce à quelque 51 forages illicites.

Avec une moyenne de 100 palmiers à l'hectare, on estime que ces nouveaux périmètres irrigués supportent quelque 65 300 pieds de *deglat nour*, ce qui promet à terme d'extraordinaires productions de dattes, base économique du système oasien.

Mais ces palmeraies sont surtout exceptionnelles par le fait qu'elles sont le fruit de l'initiative paysanne et de la collectivité oasienne. On peut ici parler d'autodéveloppement de la communauté paysanne qui a devancé les programmes de développement et d'aménagement agricole de l'Etat, ceux-ci étant, comme nous le verrons, le plus souvent trop tardifs ou insuffisants puisqu'ils n'ont pas permis de fournir des facteurs de production en quantités suffisantes aux oasiens.

Ceux-ci, conscients de devoir désormais évoluer dans un système économique précis, ont recherché de manière autonome une solution à leurs problèmes. La solution pour parer aux limites du système traditionnel a été trouvée dans la création des palmeraies clandestines.

II - CAUSES ET GENESE DES PALMERAIES CLANDESTINES OU ILLICITES

L'insuffisance des facteurs de production mis à la disposition de la population oasienne en vieille palmeraie a conduit celle-ci à créer de nouveaux espaces agricoles irrigués répondant à ses besoins. Ces besoins découlent eux mêmes de l'inscription de l'agriculture oasienne dans une agriculture de marché, de type capitaliste, dont la base économique est la production de dattes *deglat nour* bénéficiant d'une haute valeur marchande, et qui correspond à la principale source de profit de l'oasien.

La terre et l'eau disponibles en abondance ont permis matériellement la création de ces palmeraies, tandis que la culture de *deglat nour* en vieille palmeraie et les ressources extra-agricoles fournissaient aux oasiens les moyens financiers de les réaliser.

1 - Les limites du système traditionnel

Les facteurs de production (eau, terre, main-d'œuvre) et les ressources (moyens d'existence) disponibles en palmeraie traditionnelle, se sont révélés insuffisants pour subvenir aux besoins d'une population qui a connu et connaît encore une considérable croissance démographique. Avec le temps est ainsi apparu le problème de l'inadéquation entre les structures et moyens de production disponibles et la pression démographique. Dans ce domaine il semble que les interventions de l'Etat en matière agricole, aient été trop insuffisantes ou trop tardives.

La pression démographique conjuguée à la faible surface agricole disponible à Nouïel (97 ha), a irrémédiablement entraîné un blocage des structures de production et un glissement vers l'appauvrissement généralisé de la population oasienne.

La palmeraie de Nouïel qui n'a que très peu évolué spatialement depuis 1972, alors que la charge démographique se faisait de plus en plus forte (moins de 1 800 habitants en 1975, près de 3 000 en 1990), s'est muée en une multitude de micro-propriétés (superficie moyenne = 0,33 ha), elles-mêmes composées de micro-parcelles (superficie moyenne = 0,12 ha), ne permettant plus une productivité suffisante pour subvenir aux besoins des fellahs et de leur famille. L'Etat, qui avait orienté cette oasis vers la monoculture de la *deglat nour*, est trop insuffisamment intervenu sur le plan agricole et n'a pas répondu à l'attente de la population oasienne, pourtant consciente d'évoluer dorénavant dans une agriculture de marché et non plus dans un système économique autarcique. On aurait pu croire à la "mort de l'oasis" mais c'était sans compter

sur la capacité d'initiative de la population oasienne, disposant à son actif de moyens financiers économisés et fournis par plus de dix ans de production de dattes *deglat nour*. La population de Nouïel, principalement agricole et attachée à sa terre, était désireuse d'investir dans un secteur agricole productif.

L'Etat n'intervenant pas ou très peu, l'espace agricole s'est alors développé de façon autonome, et cette volonté de la communauté paysanne de reproduire le système agricole oasien s'explique par la bonne santé économique du secteur dattier, pleinement intégré aujourd'hui à une agriculture de marché, qui fournit à une population, consciente d'évoluer dans un système d'échange, des profits et des revenus non négligeables dont elle peut tirer de plus en plus avantage avec l'évolution des modes de vie.

2 - L'adoption par l'oasis du mode de production capitaliste

La société oasienne est aujourd'hui dominée par le marché capitaliste, et la motivation essentielle des oasiens est une motivation lucrative ; ils cherchent à tirer un juste profit de leur travail. Cette recherche de profit sous forme de revenus monétaires a remplacé la recherche de la simple satisfaction des besoins élémentaires de la famille. L'agriculture de marché s'est substituée à l'agriculture de subsistance et ce depuis la spécialisation des exploitations agricoles de l'oasis dans la production de dattes *deglat nour* destinée à l'exportation.

La spécialisation de l'oasis de Nouïel dans la culture du palmier *deglat nour*, spécialisation incité par l'Etat, s'est irrémédiablement traduite par une intégration aux circuits commerciaux et à son système d'échanges fournissant dorénavant aux fellahs des revenus monétaires qu'ils vont pouvoir réinvestir en recherchant toujours une rentabilité maximale. La vente aisée de la production de dattes *Deglat nour* bénéficiant d'une haute valeur marchande fournit au cultivateur un revenu convenable, à condition qu'il possède suffisamment de palmiers.

La taille moyenne d'une propriété, soit d'une exploitation familiale dans l'oasis de Nouïel, avoisine le tiers d'hectare. On compte en moyenne 50 palmiers pour un tiers d'hectare. Un palmier *deglat nour* produit de 60 à 70 kilos de dattes commercialisés ; avec un prix minimum à la production de 1,300 DT le kilo, un palmier rapporte donc entre 78 et 91 DT au cultivateur. Un tiers d'hectare couvert de 50 palmiers peut donc rapporter un revenu de près de 4 000 DT pour une récolte. Les fellahs bénéficiant de plus grandes propriétés, et il y en a, toucheront près de 6 000 DT pour un demi hectare et près de 11 000 DT pour un hectare. La majorité des cultivateurs bénéficie au minimum d'une exploitation d'un tiers d'hectare et a donc un revenu annuel quasiment assuré

de 4 000 DT (environ 28 000 francs français : un fonctionnaire tunisien ne touche souvent que 300 DT par mois soit 3 600 DT à l'année).

A cela s'ajoutent encore d'autres revenus. Nombreux sont en effet les cultivateurs qui vendent aujourd'hui à Nouïel même, et le plus souvent au souk de Douz, leurs surplus de production de luzerne et de légumes. A titre d'exemple, une "botte" de luzerne se vend 100 millimes (0,100 DT) sur le marché de Douz, 200 à 250 millimes le kilo de carottes, 600 millimes le kilo de piment, 250 millimes les navets... Bon nombre de cultivateurs parviennent ainsi à obtenir des revenus mensuels complémentaires de 200 à 300 DT. A cela on peut encore ajouter les ventes de palmes sèches⁴, 25 à 40 millimes la pièce, les ventes de semence de luzerne, 5 DT le kilo, les ventes de rejets (jeunes *deglat nour*), 8 à 15 DT la pièce, et les ventes, exceptionnelles, d'un agneau ou d'un chevreau sur le souk de Douz.

Les oasiens se sont donc bien intégrés à cette économie de marché, et ils tentent de tirer un revenu maximal de leur exploitation. On n'échange quasiment plus, mais on vend, et l'on applique les nouvelles coutumes du marché, c'est à dire par exemple que les producteurs lavent les carottes et autres légumes avant de les apporter sur le souk de Douz, et vendent leurs produits au kilo. De même les services que l'on se rendait autrefois entre oasiens, telle la pollinisation des palmiers, sont aujourd'hui devenus l'objet de rémunérations.

La monétarisation de l'économie oasienne et de l'économie rurale est devenue totale. Au bout du compte, et en une dizaine d'années de production de *deglat nour*, les cultivateurs ont souvent fini par économiser et posséder des revenus financiers qu'ils ne pouvaient guère réinvestir dans leur exploitation du fait de leur exigüité et du blocage des structures de production dans cette palmeraie.

Cette introduction d'argent liquide dans l'économie locale, cette disponibilité de revenus financiers, s'est immédiatement traduite par des réinvestissements de la part des agriculteurs et oasiens de Nouïel.

L'investissement économique, soit l'investissement productif, a essentiellement concerné le secteur agricole. La population de Nouïel, agricultrice ou non, a généralement investi dans ce qui était et est productif, à savoir la terre. Les forages illicites et les palmeraies clandestines sont aujourd'hui la traduction spatiale de ces investissements. L'agriculture, ou

⁴ Très recherchées, car elles permettent la création de barrières brise-vent et de limites de jardin.

plutôt la phœniciculture est dorénavant un secteur très productif auquel la population s'est parfaitement adaptée.

L'obtention par les oasiens de capitaux a permis la naissance de ces palmeraies clandestines. Ces moyens financiers ont donné aux oasiens la possibilité d'acquérir les moyens techniques de capter une eau artésienne proche et abondante, ce qui était la condition sine qua non à toute création de nouveaux périmètres irrigués.

3 - Des ressources hydrauliques abondantes : un artésianisme proche

L'importance quantitative des terres collectives appartenant à Nouïel, et l'abondance des ressources hydrauliques qu'elles renferment, ont permis aux oasiens disposant de moyens financiers suffisants de créer des forages illicites et leur corollaire, les palmeraies clandestines.

Ce territoire appartenant à Nouïel a en effet l'avantage de se situer sur une zone dont le sous-sol recèle d'importantes réserves en eau et où, de plus, l'artésianisme est proche (moins de 100 mètres).

On trouve dans le Gouvernorat de Kebili deux importants aquifères renfermant d'importantes réserves en eau : il s'agit de la nappe du Complexe Terminal (CT) et de la nappe du Continental Intercalaire (CI).

L'oasis de Nouïel et ses palmeraies clandestines ne sont concernées que par la nappe du Complexe Terminal. Dans le Nefzaoua, cette nappe est logée dans l'aquifère calcaire du Sénonien. Sa profondeur varie de 40 à 300 mètres ; cette nappe est artésienne en grande partie.

L'illicite de Nouïel, situé essentiellement de part et d'autre de la route reliant l'oasis à Douz, bénéficie d'un artésianisme proche. Ces puits sont en effet artésiens à partir d'une profondeur de 80 à 90 mètres. Cette abondance des ressources en eau a donc facilité la création de forages illicites. Le débit exhauré de ces puits est variable : certains se limitent à des débits de 1 l/s, tandis que d'autres dépassent les 10 l/s comme à Douz El Ala.

En ce qui concerne la délégation de Douz à laquelle appartient Nouïel, le Gouvernorat avait recensé en 1986, 73 sondages exploitant 372 l/s, ce qui donne un débit moyen de plus de 5 l/s par puits. On peut donc estimer que les 51 puits illicites de Nouïel exploitent un minimum de 260 l/s, ce qui est considérable. Ce qui pour, les autorités, ceux-ci risque d'accroître la surexploitation de la nappe du CT, et entraîner à court terme la chute de

l'artésianisme et la salinisation de la nappe par l'intrusion des eaux salées du Chott, nappe qui deviendrait alors impropre à toute utilisation.

Les palmeraies clandestines de Nouïel, nouvel espace agricole irrigué, résulte en définitive de l'autodéveloppement de la communauté oasienne qui traduit son dynamisme, sa capacité d'initiative et sa "mentalité" entreprenante.

Ce nouvel espace agricole qui traduit les mutations de la société oasienne, a comme conséquence directe l'introduction d'une nouvelle organisation de l'espace oasien, qui se traduit par une dualité entre l'ancienne palmeraie et les nouveaux périmètres irrigués.

III - LA NOUVELLE ORGANISATION DE L'ESPACE OASIEN

La population oasienne, en créant des palmeraies clandestines, a transformé l'organisation de l'espace agricole. Celui-ci qui était, outre les terres de parcours pour les troupeaux, essentiellement limité aux 97 ha de la palmeraie de Nouïel, s'est aujourd'hui considérablement étendu et diffusé sur le vaste territoire de la *Imada*. Cette innovation se traduit par la mise en place d'une nouvelle organisation de l'espace agricole qui se caractérise par le dédoublement de l'oasis, par la mutation de l'exploitation agricole familiale et par un nouveau rapport de l'oasien à son espace.

La formation de cet espace oasien (figure 5), inachevé, apparaît comme le résultat de deux volontés ou logiques différentes apparues successivement dans le temps :

- logique de l'Etat tunisien indépendant qui visait à la sédentarisation et à l'intégration des populations semi-nomades à la société nationale ainsi qu'au contrôle du territoire régional ;

- logique de la population locale devenue sédentaire et oasienne, qui vise à la reproduction de son système et de l'exploitation agricole de l'oasis, fondement de cette société oasienne.

L'oasis de Nouïel qui a connu le passage du traditionnel au moderne tant sur le plan des activités agricoles que sur celui de la structuration du village, est ainsi constituée d'espaces "hérités" et de nouveaux espaces.

- Un espace produit par l'Etat à partir de 1957. Nouïel est alors un simple lieu de sédentarisation, un îlot de survie dans lequel l'Etat crée et organise l'espace irrigué par le biais d'un forage artésien.

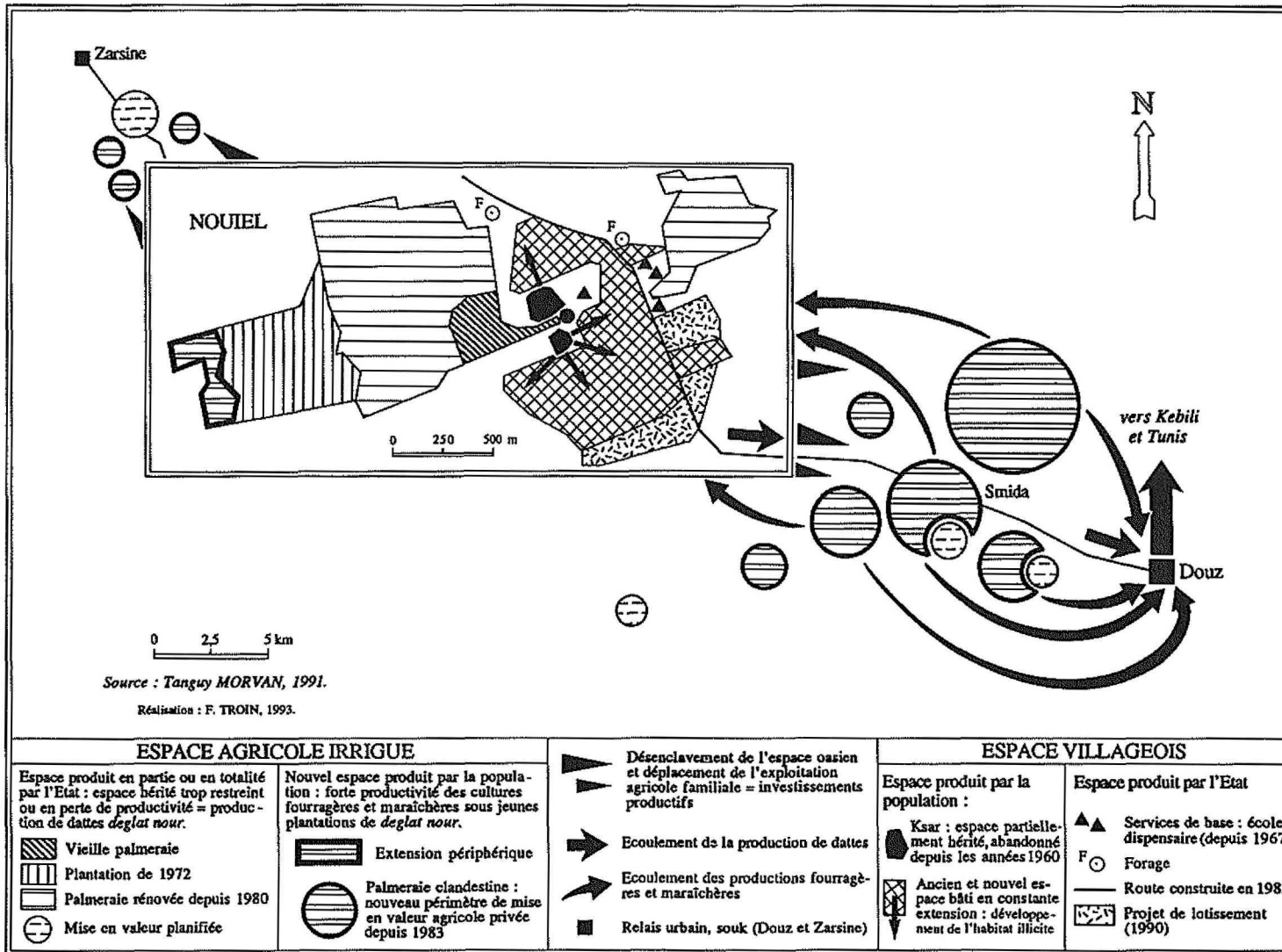


Figure 5 : Le nouvel espace oasien de Nouiel.

Par la suite, tout en instaurant quelques services de bases (école, dispensaire, poste, ...), l'Etat renforce l'effet polarisateur de l'oasis par l'adjonction en 1972 d'une nouvelle palmeraie de 21 ha, et à partir de la fin des années 70, par des opérations de rénovation de la palmeraie, dorénavant spécialisée dans la production de dattes *deglat nour*, culture d'exportation à haute valeur marchande.

- Un espace produit par la population locale, qui est pleinement intégré et adapté au mode de vie oasien. L'oasis va alors connaître de profondes mutations spatiales pour faire face à la forte pression démographique et aux nouveaux besoins de la population consciente d'évoluer dans un marché d'échanges bien précis. La population, à partir de 1983, en créant les palmeraies clandestines, transforme ainsi son espace en un "îlot de prospérité".

Depuis plus d'une décennie donc, seule la population crée ou produit son espace, puisque l'Etat qui avait donné l'impulsion à la création de cette oasis n'est plus que très rarement intervenu en matière d'aménagement de l'espace agricole et de développement de l'activité économique locale.

Nouïel, à la différence d'oasis voisines, n'a fait l'objet d'aucun véritable programme de développement agricole de la part de l'Etat durant ces dernières années, du moins jusqu'en 1991. Aussi pour remédier à cette absence d'intervention de l'Etat, la population oasienne s'est prise en charge et a su grâce à sa capacité d'initiative, à son caractère entreprenant, créer de façon autonome son nouvel espace agricole.

L'espace oasien, échappe aujourd'hui au contrôle de l'Etat, pourtant désireux de maîtriser, gérer et rationaliser le développement de l'oasis. Ce désir des pouvoirs publics de contrôler l'espace n'est pas sans créer des conflits avec la population locale, notamment en ce qui concerne le foncier.

Le principal objet de conflit entre la population et l'Etat réside, bien entendu, dans la création des palmeraies clandestines réalisées à partir de forages artésiens privés. L'Etat cherche à lutter contre ce processus, à le réprimer ou le limiter, puisqu'il considère ce développement agricole comme "anarchique", désordonné et "hors-la-loi", et, de plus, dangereux puisqu'il met en péril le patrimoine hydraulique régional, ainsi que l'aménagement et le développement économique harmonieux du territoire.

La population, elle, se considère comme la seule propriétaire légitime de la terre collective de Nouïel, et se sent donc en droit d'en disposer à son gré. De plus la population saisit mal que l'Etat, qui a pourtant donné l'impulsion au

développement de l'activité agricole oasienne, et qui a incité les oasiens à se spécialiser dans la production de dattes *deglat nour*, cherche aujourd'hui à lutter contre la création de ces palmeraies clandestines, espaces très productifs, devenus la principale ressource des fellahs. Au contraire la population attend ou espère une aide de l'Etat pour alimenter, dans un avenir proche, ces palmeraies en eau d'irrigation.

On le voit ici, deux stratégies s'opposent.

- L'Etat dépassé par cet autodéveloppement et sentant son autorité bafouée, contente de quelques répressives en attendant de trouver une, ou des solutions plus adéquates.

- La population oasienne, animée par un extraordinaire dynamisme, et par une soif toujours plus grande pour la terre et l'eau, du fait de l'intégration de l'oasis au marché économique, a su pallier le manque d'interventions et d'aides de l'Etat en réalisant elle-même son développement par la création de nouveaux espaces irrigués.

Les oasiens ont alors entrepris de créer de nouvelles exploitations agricoles, c'est à dire des jardins et des palmeraies clandestines là où l'exploitation de nouvelles ressources en eau étaient à leur portée technique et financière. D'où l'émergence d'une nouvelle organisation spatiale de l'oasis.

L'ancienne palmeraie, d'une superficie de 97 ha, accolée au village, n'occupe plus qu'une place marginale dans l'organisation de l'espace agricole irrigué, aujourd'hui éclaté en de multiples lieux relativement éloignés du village, diffus sur l'espace et couvrant plus de 650 ha. Nouïel, autrefois simple centre fréquenté par les nomades, est devenu du fait de sa spécialisation dans la production de dattes *deglat nour*, et du fait de l'extension de ses périmètres irrigués, une oasis prospère et productive, un centre de production et donc d'approvisionnement pour le marché régional (Douz, El Faouar) et pour le marché national et international (dattes d'exportation).

Toutefois, l'avenir des palmeraies clandestines de Nouïel, et des oasis avoisinantes en général, n'est pas établi. Les pouvoirs publics affirment officiellement pour l'instant n'envisager aucune mesure destinée à aider ces périmètres irrigués, et les vouent donc à un abandon certain du fait de l'épuisement à terme des réserves hydrauliques proches. Gageons pourtant que des mesures seront prises à temps pour permettre la pérennité de ces palmeraies, mesures qui devraient se traduire par la réalisation de forages et l'organisation de pompages par l'Etat sur ces périmètres. Chacun y trouvera

d'ailleurs son compte :

- les oasiens, pour qui l'exploitation agricole familiale en palmeraie clandestine est devenu le principal bien et la principale source de revenus, éviteront la faillite et pourront au contraire continuer à s'enrichir et à espérer en un avenir encore plus prospère ;

- l'Etat en organisant la gestion et l'approvisionnement en eau de ces périmètres pourra y exercer son contrôle et maîtriser le développement agricole et économique de cette région qui, pour l'instant, lui échappe. De plus l'abandon des palmeraies clandestines, qui se traduirait par l'appauvrissement des oasiens, est susceptible d'entraîner des risques graves de crise, sociale voire politique, dans cette région du Sud tunisien considérée comme "remuante", crise que l'Etat ne peut que chercher à éviter.

CONCLUSION

La situation économique de Nouïel semble pour l'heure "florissante" mais on peut déjà s'interroger sur le devenir de cette oasis, entièrement lié au devenir du secteur dattier tunisien. Le palmier dattier constitue ici la base de la vie économique de l'oasis, l'agriculture y est l'unique secteur productif. Aussi cette extraversion de l'économie oasienne n'est-elle pas sans danger.

L'avenir de l'oasis de Nouïel est ainsi lié aux conditions du marché tourné vers l'exportation, à l'évolution du secteur dattier, c'est-à-dire à des facteurs économiques extérieurs, qui ont conditionné, conditionnent et conditionneront son développement.

GLOSSAIRE

Aïn : Source, source artésienne (du moins à l'origine).

Arch : terre *arch* = terre collective, opposée à terre *melk* = bien privé.

Imada : Secteur rural du découpage administratif du territoire tunisien.

Jeziret, Jezirat, ou Dzira : "îlot" bouquet de palmiers isolés nés à la faveur d'une petite source.

Ksar : Village fortifié des oasis sahariennes.

Omda : Personne responsable de la *imada* ; fonctionnaire chargé de l'Etat-civil, de la police. Il remplit en outre une fonction politique.

Sebkha : étendue humide et salée qui occupe le fond d'une dépression.

Tassarot : conseil de gestion des terres collectives de la *imada*.

Les Cahiers d'URBAMA
N° 8, 1993
ISSN 0989-5620
ISBN 2-86-906-058-0
pp. 51-75

TOZEUR ET SON OASIS :
PROBLÈMES D'AMÉNAGEMENT D'UNE VILLE OASIENNE

Abdelfettah KASSAH
Maître-Assistant
Département de Géographie
Faculté des Lettres de La Manouba
Tunisie

La ville de Tozeur occupe une situation de lieu de passage privilégié entre le Bas Sahara et l'Ifrikiya, nom jadis donné à la Tunisie tellienne et centrale (figure 1). De cette position Tozeur a tiré de grands avantages puisque des siècles durant elle a été une des principales stations sur les routes du commerce caravanier transsaharien. L'importance de Tozeur est renforcée par l'extension de son oasis sur plus de 1 000 ha faisant d'elle l'une des plus grandes palmeraies sahariennes. L'abondance de ses sources a donné naissance à une véritable rivière qui coule en permanence (l'oued Tozeur) et qui irrigue les différentes parties de l'oasis selon un système de répartition judicieux. Par ses richesses en eau, en palmiers et en arbres fruitiers divers, Tozeur est devenue la convoitise des tribus nomades voisines ainsi que d'un pouvoir central soucieux d'étendre son hégémonie sur les contrées lointaines. Les habitants de Tozeur ont été soumis à une ponction fiscale lourde sans pour autant bénéficier d'une protection suffisante contre les razzias bédouines ou l'arbitraire et l'injustice des notables locaux.

Ainsi l'oasis a représenté la source des richesses de Tozeur et de son rayonnement à travers l'histoire mais aussi la cause des soucis et de l'inquiétude de ses habitants. Malgré ce paradoxe Tozeur vivait en symbiose totale avec son oasis. Autant l'agglomération tirait profit de la proximité d'un espace agricole hautement productif, autant l'oasis bénéficiait de l'existence d'un lieu de consommation et de redistribution tout proche. C'est le rapport idéal qui puisse exister entre une ville et sa campagne.

Cependant cet équilibre dans les rapports entre Tozeur et son oasis commença à basculer avec l'accroissement des fonctions urbaines de Tozeur et particulièrement depuis qu'elle est devenue chef-lieu de gouvernorat (1980). Le tissu urbain s'est considérablement étendu. Les activités se sont fortement diversifiées. Le tourisme a connu un essor remarquable. Par contre l'oasis a vu décliner sa productivité suite à la complexité croissante de ses structures agraires, la baisse continue du débit de ses sources, l'inadaptation de son système hydraulique aux exigences d'une économie agricole moderne, la marginalisation de plus en plus grande, dans la consommation et le commerce, des produits et sous-produits de l'oasis autres que les dattes. Ce sont autant de signes des déséquilibres et mutations en cours.

Nous essayerons d'analyser les rapports qui prévalaient entre Tozeur et son oasis pour pouvoir juger de l'ampleur des transformations et de leurs répercussions. La problématique qui sous-tend notre analyse est de comprendre la logique et les mécanismes qui interviennent dans l'organisation et le fonctionnement d'un espace oasien ; ceci dans le but de procéder à un

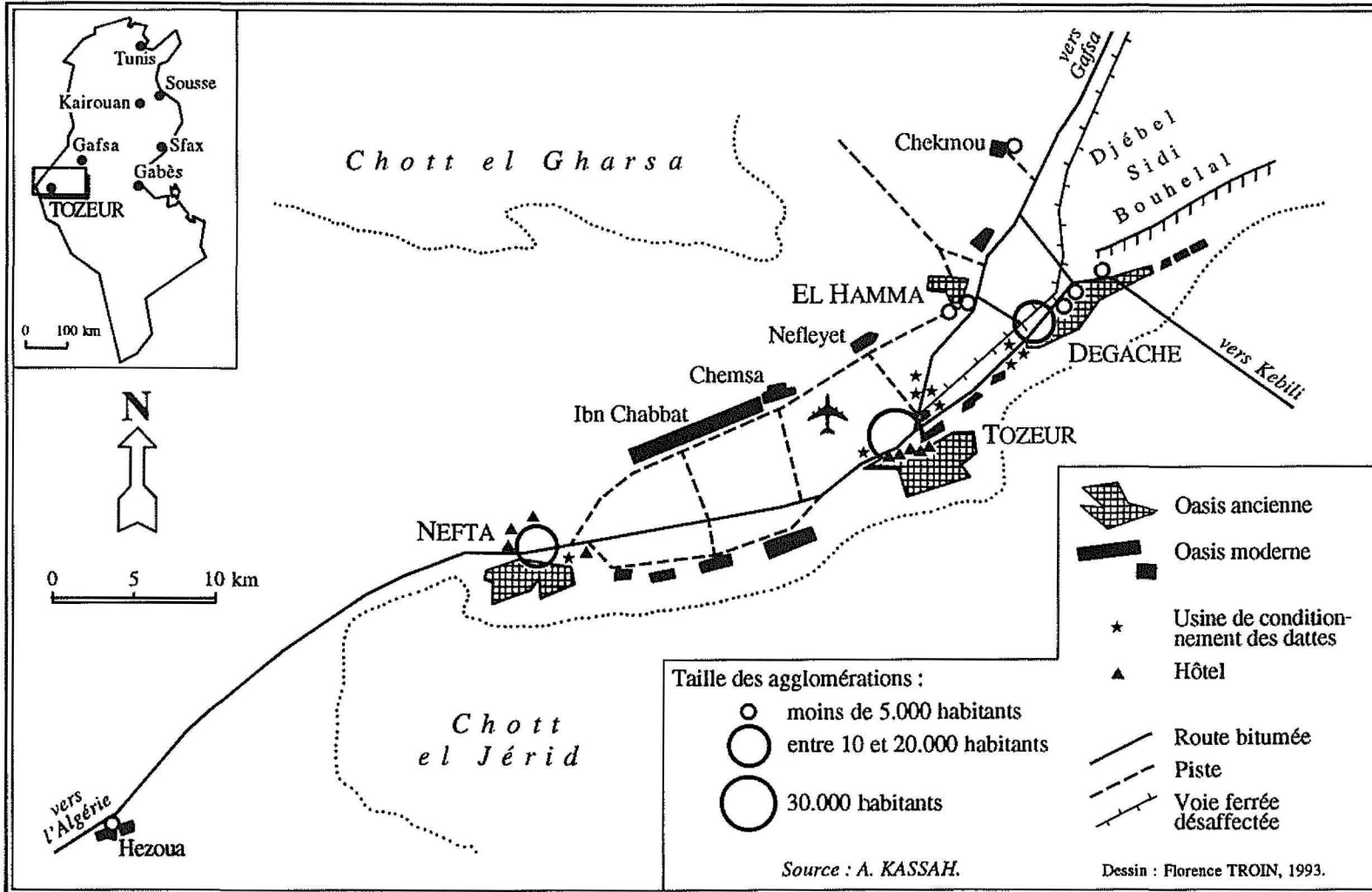


Figure 1 : Tozeur et le Jérid.

aménagement rationnel de cet espace assurant à l'ensemble de ses habitants, citadins et ruraux, le meilleur cadre de vie possible.

I - L'EQUILIBRE TRADITIONNEL ENTRE TOZEUR ET SON OASIS

1 - L'habitat oasien : une symbiose totale avec l'environnement

Tozeur se compose de nombreux noyaux résidentiels dont le plus ancien est situé à l'intérieur de l'oasis : Bled el Hadar (figure 2). Des ruines romaines et byzantines attestent encore de l'ancienneté de ce village intra-oasien. Le site de Bled el Hadar (littéralement pays des sédentaires-citadins) est parfaitement conforme aux conditions nécessaires pour assurer à ses habitants confort, sécurité et moyens de survie.

La résidence à l'intérieur de l'oasis permet aux habitants de tirer profit au maximum des avantages et douceurs du microclimat oasien. Les palmes et troncs de palmiers jouent le rôle de brise-vent efficace contre les vents de sirocco, *chehili*, si fréquents au Jérid (en moyenne 74 jours par an). L'eau d'irrigation qui coule en permanence accroît l'humidité de l'air et adoucit les températures qui sont excessivement élevées en été (moyenne des maximums du mois le plus chaud : 40,4°C). Le confort thermique des habitations est renforcé par des choix judicieux en matière d'architecture urbaine. Les rues sont étroites et tortueuses dans le souci d'utiliser au maximum l'espace disponible mais aussi pour réduire la vitesse des vents, chauds en été froids en hiver, et leurs effets désagréables.

Les habitations traditionnelles sont également conçues de façon à assurer à leurs occupants confort, intimité et fonctionnalité. Ainsi les matériaux de construction utilisés, tous d'origine locale, contribuent par leurs propriétés à accroître le confort thermique des habitations. En effet l'utilisation de briques pleines, production typique du Jérid, d'argile, de palmes et de troncs de palmiers accroît l'isolation thermique des habitations. De même, par leurs dimensions, ces habitations gardent tout le long de l'année un air tempéré et agréable. Le toit est élevé de près de 6 mètres. Les pièces sont longues de 12 à 15 mètres et larges de 3,5 à 4 mètres. Nous retrouvons dans ces choix architecturaux le résultat des expériences prouvées et transmises de génération en génération.

La résidence à l'intérieur de l'oasis assure également d'autres avantages. En effet vivre à proximité de l'oued permet de s'approvisionner en eau en permanence pour les besoins domestiques. De même l'exploitation intensive de la *ghaba* (forêt de palmiers) devient possible. En plus des produits agricoles

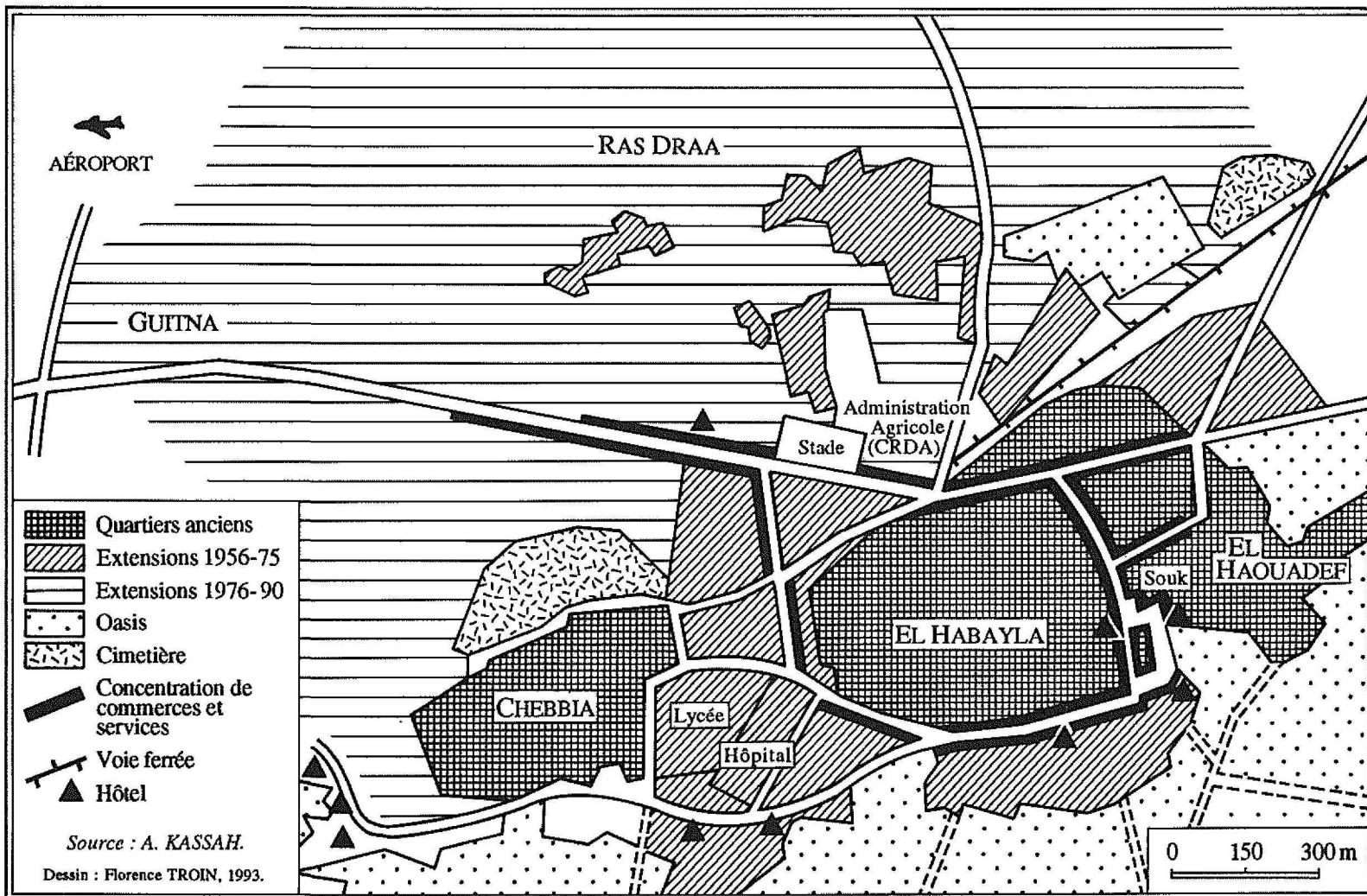


Figure 2 : L'agglomération de Tozeur.

divers destinés à l'alimentation des oasiens, tels dattes, fruits, légumes, céréales, l'oasis procure matériaux de construction, bois, aliments pour le bétail et diverses matières premières pour un artisanat local particulièrement prospère et qui répond aux différents besoins des oasiens. Du village sont acheminés vers l'oasis le fumier ainsi que les détritiques destinés à enrichir le sol des exploitations.

Dans les périodes d'insécurité et de troubles, l'habitat intra-oasien permettait de mieux garder les récoltes et les protéger des convoitises. En effet, en raison de l'absence d'une force militaire permanente dans le Jérid, les oasiens étaient obligés de s'auto-défendre. Par sa densité arboricole élevée, la multiplicité de ses canaux d'irrigation (les *séguias*), et de drainage (les *khandagh*) l'enchevêtrement de ses sentiers, l'oasis constitue un milieu propice à la défense civile.

Ainsi l'habitat à l'intérieur de l'oasis constitue le meilleur choix pour se prémunir contre les rigueurs du climat, tirer profit au maximum des avantages du site et établir des rapports d'échanges intensifs entre l'agglomération et l'oasis. Autant l'oasis était convenablement exploitée autant l'agglomération demeurait viable et fonctionnelle ; mais dès que la cohésion du groupe se relâchait, la survie de l'oasis et de l'agglomération était menacée. Cette cohésion était indispensable non seulement pour la défense mais aussi pour se prémunir contre les intempéries et calamités diverses tels sauterelles, épidémies, famines, sécheresses ou inondations. La gestion du quotidien exige d'avantage la solidarité du groupe pour assurer le curage du réseau d'irrigation et de drainage, l'entretien et la maintenance des brise-vents, ponts, aqueducs et autres ouvrages d'utilités publique, en plus de la répartition de cette source de vie et de richesse très convoitée qu'est l'eau.

Le village de Bled el Hadar est demeuré fonctionnel jusqu'à nos jours, preuve que les groupes qui se sont succédé sur ce même site ont vécu en symbiose totale avec le milieu oasien et ont su lui garder sa vitalité. Ce n'est pas toujours le cas dans la plupart des anciens villages oasiens :

- ainsi dans le Nefzaoua tout proche, l'ancien village de Kébili, Guébili el guédima, est tombé en ruines à l'exception de quelques lieux de culte. Sa population fortement réduite par l'exode ne compte désormais que de vieux khammès ou des vieillards attachés aux demeures de leurs ancêtres ;

- l'inconvénient majeur de l'habitat intra-oasien demeure toutefois sa capacité réduite à faire face à la poussée démographique ou à accueillir de nouveaux arrivants. C'est ce qui explique qu'à partir du XVII^{ème} siècle de nouveaux quartiers ont été créés en dehors de l'oasis de Tozeur au fur et à

mesure qu'arrivaient et s'installaient de nouveaux groupes. Le village de Bled el Hadar a essaimé mais l'activité agricole demeurait l'activité principale.

2 - L'agriculture oasienne : pivot de l'économie à Tozeur

L'oasis fournit une production agricole variée ; cependant les dattes constituent la production principale. Elles représentent la base de l'alimentation des oasiens tout le long de l'année ainsi que l'élément de troc essentiel avec les Bédouins et les commerçants qui fréquentent le Jérid. De ce fait Tozeur connaît une activité intense en automne et au début de l'hiver, période de récolte des dattes. Le palmier fournit également divers sous-produits utilisés dans la fabrication de cordes, couffins, chapeaux, éventails et autres commodités de la vie quotidienne, en plus des matériaux indispensables pour les toitures, coffrages, boiseries, gouttières, etc. Le troc des dattes procure aux oasiens la laine utilisée dans le tissage de tapis, burnous et houllis qui ont fait la réputation du Jérid. Ainsi toute l'activité économique gravite autour de l'oasis ; même les activités extra-agricoles tels le commerce, le bâtiment ou l'artisanat, en dépendent étroitement.

Au cours de la période coloniale (1881-1956) peu de changements ont affecté l'économie de Tozeur. Ainsi la voie ferrée qui a atteint Tozeur en 1913, a remplacé progressivement les caravanes de dromadaires dans le transport des dattes et a ouvert de nouvelles perspectives pour l'installation de colons et la création de palmeraies modernes plantées exclusivement en *deglat nour* et orientées principalement vers l'exploitation. Grâce à l'amélioration des transports, l'oasis de Tozeur est devenue accessible aux touristes et un premier hôtel y fût construit en 1922, le Grand Hôtel de l'Oasis, marquant par là l'intérêt touristique de Tozeur et sa future vocation. Quant aux autres activités de services créées à l'époque coloniale, tels les PTT, la recette des finances, l'école primaire, la maison forestière, elles étaient destinées à encadrer des ruraux plus qu'à diversifier l'activité économique de Tozeur ou à lui donner une dimension urbaine. De ce fait Tozeur demeura un gros bourg rural.

3 - Tozeur : gros bourg rural

Le caractère rural de Tozeur apparaît nettement au niveau des habitations traditionnelles. Celles-ci sont généralement de type *dar arbi*, maison arabe ouvrant sur une cour intérieure avec des pièces vastes et nombreuses reflétant une structure familiale de type patriarcal. Plusieurs maisons peuvent être accolées les unes aux autres en fonction de la multiplicité des cellules familiales qui composent la même grande famille. Certes, ces caractéristiques ne sont pas spécifiques au monde rural mais reflètent plutôt l'attachement des habitants de

Tozeur aux normes et traditions de l'architecture arabo-musulmane et sont le signe d'une certaine richesse et d'un niveau de vie plus proche de celui des citadins. Par contre les multiples fonctions que remplissent ces vastes pièces de la maison traditionnelle rattachent incontestablement ce type d'habitat au mode de vie rural (figure 3).

Ces vastes pièces sont à la fois le salon, la salle à manger et la chambre à coucher. Au fond de la pièce une petite construction cubique percée d'une porte fait office de dépôt de provisions, *makhzen*. Les dattes, les céréales, l'huile et autres denrées alimentaires sont stockées dans d'énormes jarres en argile. Sur une triple rangée de poutres en bois de palmes disposées transversalement sous la toiture, le propriétaire de la maison suspend les régimes de dattes fraîchement cueillis. Une rangée de meurtrières de 70 cm de long sur 20 cm de large, aménagée à une hauteur de 5 m assurent à ces régimes et à l'ensemble de la pièce une ventilation parfaite. A l'intérieur de la maison un espace est aménagé pour abriter animaux de trait et petit bétail, signe évident d'une étroite intégration entre élevage et agriculture irriguée (1).

Au niveau des quartiers, le caractère rural de Tozeur est encore très marqué jusqu'à nos jours. En effet la plupart des rues sont encore non revêtues et manquent de trottoirs. Tout le long de la journée, du petit bétail, principalement des chèvres, parcourt les rues en quête d'un complément de nourriture. Dans les quartiers d'anciens nomades fraîchement sédentarisés, tels les Rkarka à Rass drâa, des dromadaires sont parqués dans des cours intérieures. Cet élevage chamelier trouve sa justification dans l'activité touristique qui s'est récemment développée. Le réseau d'assainissement est encore incomplet, et seuls 25% des logements à Tozeur lui sont rattachés.

Un autre trait de l'agglomération de Tozeur mérite d'être noté, c'est l'organisation ethnique des quartiers. Cette forme d'organisation concerne la plupart des agglomérations oasiennes et regroupements ruraux (2). Par contre en milieu urbain le mode d'organisation dominant relève plutôt du statut socio-économique et du niveau de vie des habitants. A Tozeur les quartiers se créaient au fur et à mesure qu'arrivaient de nouveaux groupes. Des vides existent encore entre les quartiers et rappellent l'appartenance ethnique différente de la population : Chebbia à l'ouest, Ouled El Hadeff à l'est, Ouled Sidi Abid au nord, Habayla, Zebda et Masghouna au centre.

Les traits ruraux que garde encore l'agglomération de Tozeur dénotent en fait une difficulté majeure à définir le statut actuel de Tozeur : ville ou gros bourg rural ? Depuis qu'elle est devenue chef-lieu de gouvernorat, le tissu urbain de Tozeur s'est considérablement étendu, ses fonctions se sont fortement diversifiées et sa population a beaucoup augmenté. L'aspect rural de

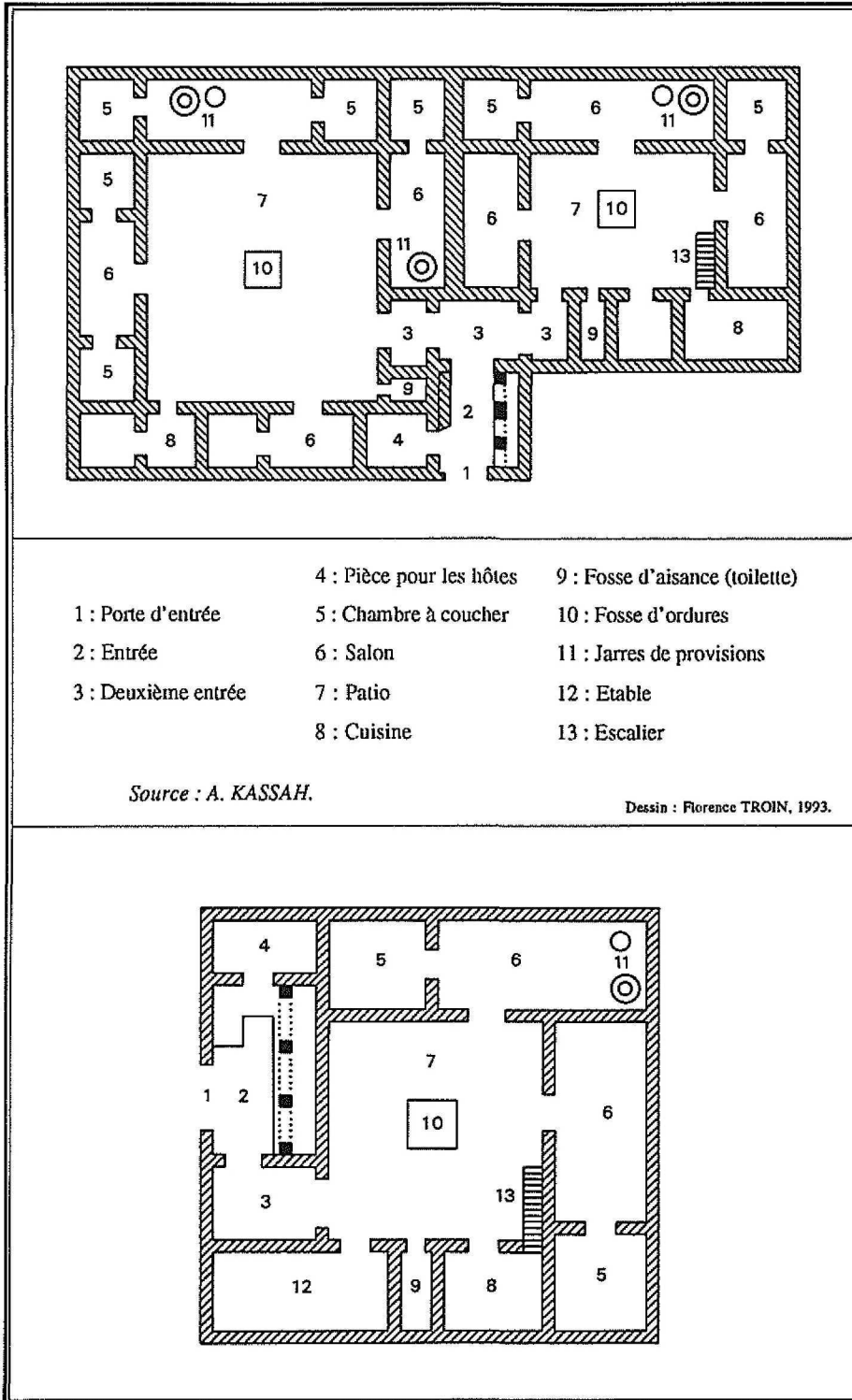


Figure 3 : Plans de maisons traditionnelles à Tozeur.

l'agglomération est désormais perçue en termes de sous-développement ou mal-développement et vécu comme un malaise par l'ensemble de la population. La raison essentielle en est que le caractère urbain de Tozeur n'est pas suffisamment affirmé alors que l'activité rurale demeure indispensable à la communauté ; d'autant plus que l'oasis fait face à de graves problèmes qui menacent sa survie en tant qu'espace productif et récréatif.

II - MUTATIONS ET DESEQUILIBRES : LES NOUVEAUX DEFIS POSES A L'AGRICULTURE OASIENNE

1 - Une structure foncière contraignante

En raison de sa richesse, l'oasis de Tozeur est demeurée lieu de conflits et de luttes interminables entre différentes familles et fractions tribales. La détention du pouvoir s'accompagnait toujours de l'accaparement de la plus grande part du débit de l'oued et des terres plantées en palmiers (3). De ce fait la structure de la propriété était fortement inégalitaire et n'a cessé de se compliquer à la suite des partages successoraux. En fait cette situation n'est pas spécifique à l'oasis de Tozeur mais concerne l'ensemble des anciennes oasis sahariennes.

Tableau 1 : Structure de l'exploitation dans l'oasis de Tozeur.

	Exploitants		Superficies exploitées	
	Nombre	soit en %	Hectares	soit en %
de 0 à 0,5 ha	432	36	103	9
de 0,5 à 1 ha	312	26	161	14
de 1 à 2 ha	264	22	334	29
plus de 2 ha	192	16	552	48
TOTAL	1 200	100	1 150	100

Source : Enquêtes personnelles.

En plus de la grande inégalité dans les structures de la propriétés l'absentéisme des propriétaires est très répandu. Ainsi une famille absentéiste d'origine algérienne possède un grand nombre d'exploitations parmi les meilleures, à savoir : Talha, El Marfaa et M'haleb. Ces exploitations sont confiées à des gérants locaux. L'appropriation de palmeraies par des Algériens remonte à la période précoloniale, au moment où les exactions fiscales des beys poussaient les Jeridis à vendre leurs terres. A l'inverse, les Algériens se portaient acquéreurs, bénéficiant d'un statut d'étrangers exemptés d'impôts et protégés par le consulat de France (la France occupait déjà l'Algérie). A la veille de l'instauration du protectorat français en Tunisie, les Algériens possédaient environ le cinquième de la palmeraie de Tozeur.

Les terres *habous*, ou de mainmorte, s'étendaient également sur une grande partie de l'oasis et représentaient à la fois une forme d'évasion fiscale et un symbole de l'hégémonie économique, sociale et spirituelle des zaouyas, ces confréries religieuses très nombreuses au Jérid et ayant des ramifications dans tout le Maghreb. D'une manière générale les terres *habous* étaient mal entretenues et avaient une faible productivité. Leur dissolution par la loi du 18 juillet 1957 et leur privatisation a permis d'en améliorer le rendement et a ouvert des perspectives d'accession à la propriété pour des groupes qui en étaient exclus, comme les *khammès* et les anciens nomades.

Quant aux petites exploitations, le morcellement et l'émiettement y atteignent des situations extrêmes allant jusqu'à l'appropriation d'un palmier par plusieurs familles. La structure de la propriété est donc très complexe, et le tableau 1 n'en donne en fait qu'une approche très approximative. Il nous permet toutefois de comprendre la survivance d'un mode d'exploitation archaïque qui a pratiquement disparu des autres régions de la Tunisie, à savoir le *khemmassat*, ou rémunération au quint.

2 - La prédominance du mode de faire-valoir indirect

La faible taille des propriétés et le nombre élevé des ayant-droits n'encouragent aucun d'eux à entreprendre l'exploitation directe de la terre. La solution adéquate est de confier la propriété familiale à un *khammès*. C'est à cette solution qu'ont recours près de la moitié des exploitants dans l'oasis de Tozeur.

Tableau 2 : Mode de faire-valoir dans l'oasis de Tozeur.

Taille des exploitations	Faire-valoir direct *		Khemmassat	
	Nombre	soit en %	Nombre	soit en %
moins de 0,5 ha	367	85	65	15
de 0,5 à 2 ha	202	35	374	65
plus de 2 ha	77	40	115	60
TOTAL	646	54	554	46

* Le F.V.D. correspond au Jérid à l'utilisation de salariés.

Le travail de la terre par les propriétaires est très peu répandu.

Source : Enquêtes personnelles.

Le système du *khemmassat* présente de multiples inconvénients, et a des conséquences néfastes sur le niveau d'intensification de l'agriculture oasisienne. En effet la taille moyenne des exploitations est très faible (inférieure à un demi-hectare). De même, comme dans le reste des oasis anciennes du Jérid, la part des palmiers de variétés communes, produisant des dattes à faible valeur marchande, est encore élevée. La production agricole autre que les dattes

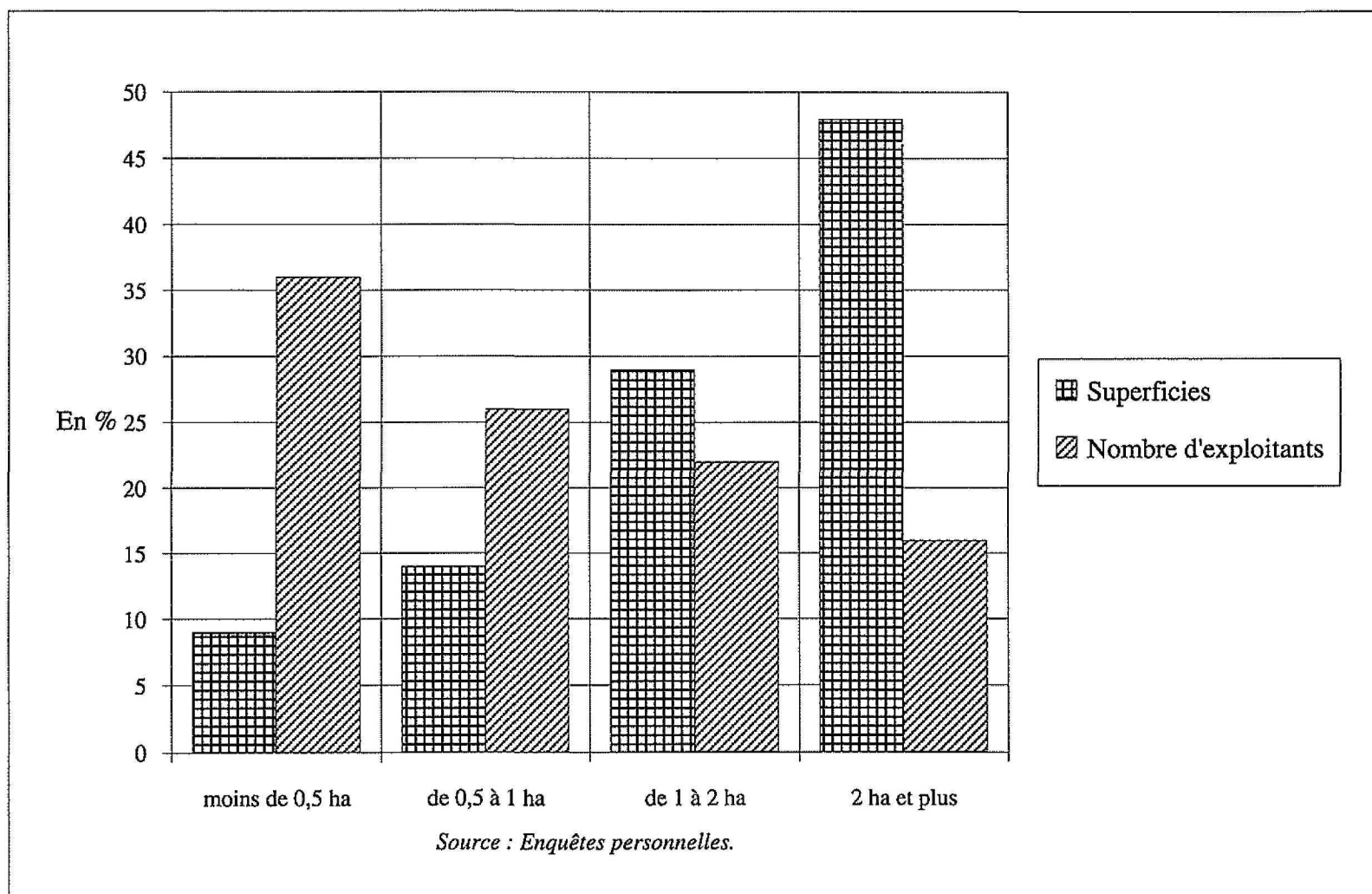


Figure 4 : Structure des exploitations dans l'oasis de Tozeur.

demeure négligeable. De ce fait les revenus du khammès ne peuvent être que dérisoires ; les travaux agricoles exécutés se réduisent au strict minimum : irrigation et pollinisation, car même en intensifiant les travaux, le khammès ne peut s'attendre à un accroissement sensible de ses ressources. Il en résulte un vieillissement et une raréfaction de la main-d'œuvre agricole, les khammès quittant le travail agricole pour des emplois mieux rémunérés et leurs fils refusant de prendre la relève. Ceux des khammès qui pratiquent encore l'activité agricole choisissent de travailler dans les grandes exploitations, où la part des palmiers deglat est plus élevée. L'écart dans les rendements et les revenus ne peut que s'accroître ; en est témoin cette forte inégalité dans l'occupation du sol en fonction de la taille des exploitations (figure 5).

L'analyse du type d'utilisation du sol montre clairement que les petites exploitations offrent la plus faible intensification agricole. En effet trois quart d'entre elles ne contiennent que des palmiers ; par contre près de la moitié des moyennes et grandes exploitations dépassant 2 ha renferment à la fois cultures maraîchères et fourragères, oliviers, figuiers, vignes et divers autres arbres fruitiers en plus des palmiers. Toutefois même dans ces exploitations où l'entretien paraît mieux assuré, le problème de l'eau est si grave que leur avenir semble compromis.

3 - Un système hydraulique inadéquat

Le système d'irrigation qu'avait connu l'oasis de Tozeur des siècles durant est devenu inadéquat aux besoins d'une économie agricole moderne et incapable de répondre aux nouveaux défis posés à l'économie oasienne. Jusqu'au début des années soixante l'eau d'irrigation provenait uniquement des sources. De ce fait son coût était très faible, voire dérisoire, puisque le curage des sources et séguias principales ne demandait qu'un nombre limité de jours de travail par an que les khammès réalisaient dans le cadre de leurs obligations et corvées habituelles. Mais la création de forages dès le début du siècle pour répondre aux besoins en eau des nouvelles plantations coloniales, ainsi que pour permettre la réalisation des différents projets de mise en valeur agricole destinés à "la fixation des nomades", ne tarda pas à se répercuter négativement sur le débit des sources alimentant les oasis anciennes du Jérid ; d'autant plus que les projets de mise en valeur se sont poursuivis à un rythme soutenu après l'indépendance et particulièrement depuis 1980. De nos jours les oasis modernes représentent plus de la moitié de la superficie des oasis du Jérid (figure 6).

Le débit des sources à Tozeur n'a pas cessé de baisser : 500 l/s en 1960, moins de 100 l/s aujourd'hui. Pour combler le déficit et répondre aux nouveaux besoins nés de l'extension de la palmeraie, le recours aux forages,

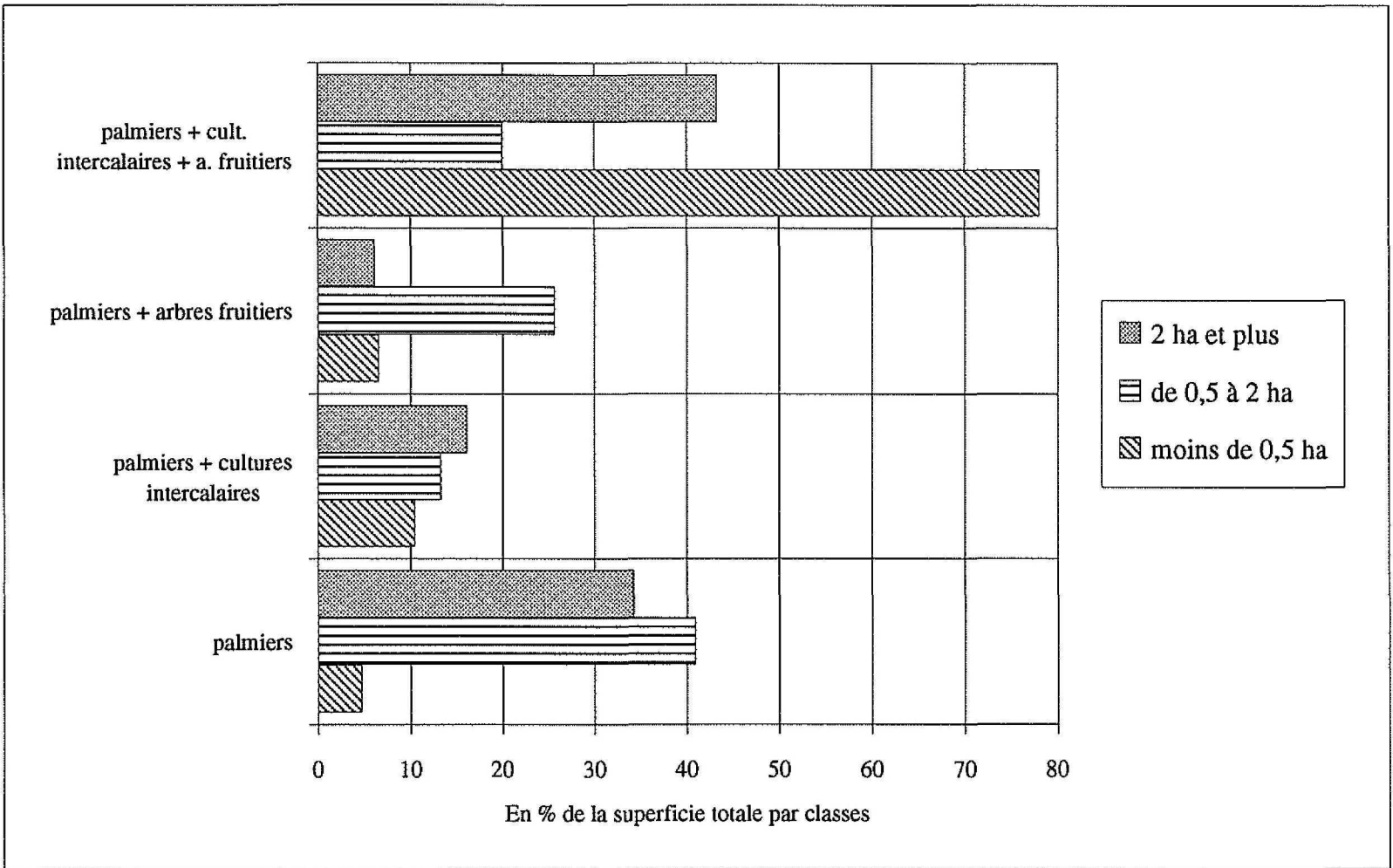


Figure 5 : Occupation du sol dans l'oasis de Tozeur.

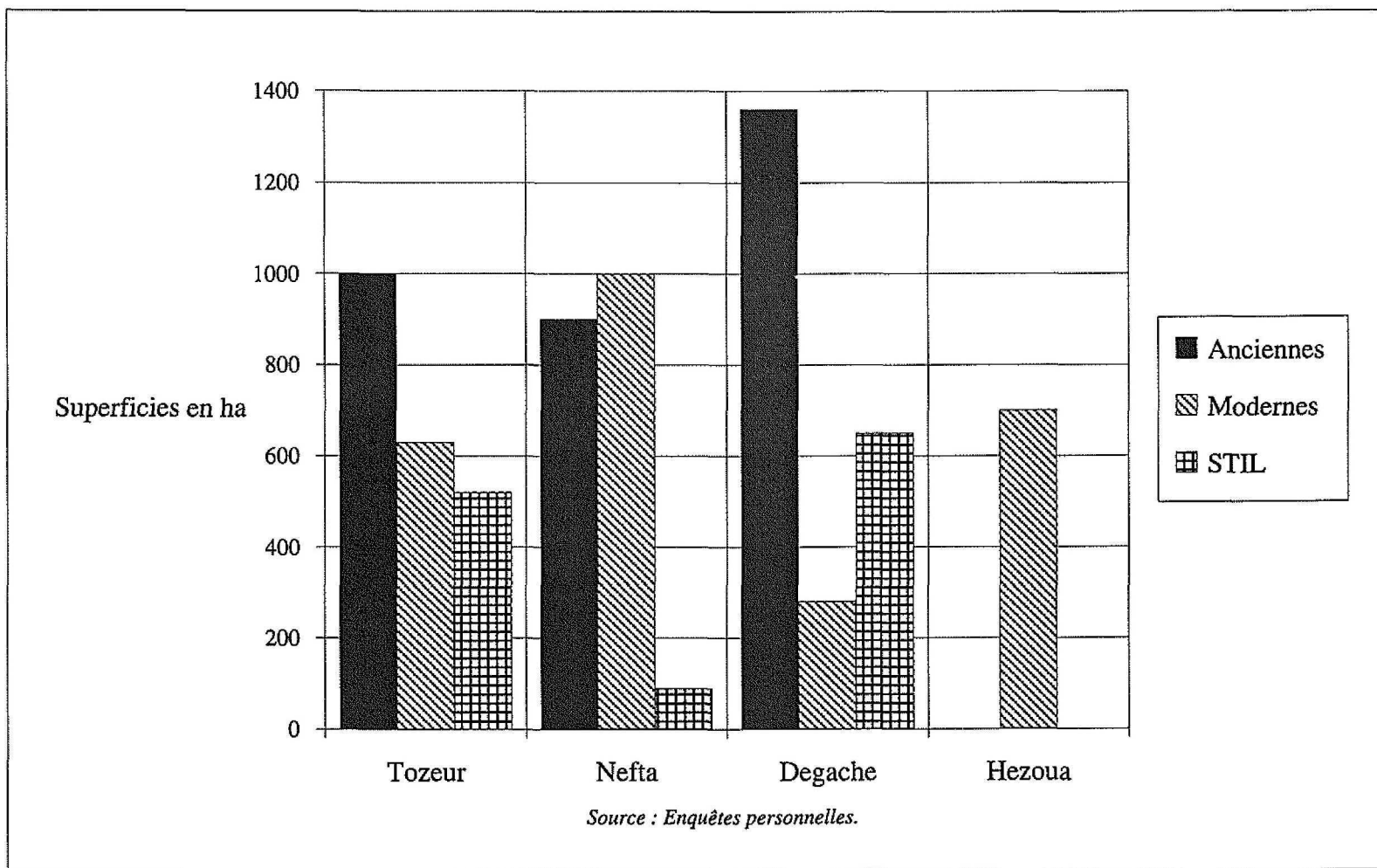


Figure 6 : Les oasis du Jérid (par délégations).

artésiens au début et pompés par la suite, est devenu indispensable. Désormais, les forages pompés fournissent 80% de l'eau d'irrigation (figure 7).

La conséquence directe de ces changements dans l'origine de l'eau d'irrigation est le renchérissement de son coût, devenu excessif comparé aux revenus des exploitations. Celles-ci restent fortement handicapées par le morcellement, l'absentéisme des propriétaires et la prédominance du mode de faire valoir indirect. Mais ce qui aggrave cette situation, c'est que le système de répartition de l'eau est demeuré inchangé et conserve tous les inconvénients hérités du passé.

Comme nous l'avons déjà signalé, la répartition de l'eau d'irrigation est fortement inégalitaire. Cette situation trouve son explication dans une longue évolution historique parsemée de conflits et de luttes interminables entre familles et fractions tribales, mais aussi dans l'application d'un principe juridique dissociant propriété de l'eau et propriété de la terre. En effet le droit d'eau était considéré comme un bien susceptible d'être vendu, partagé et hypothéqué. Ce n'est qu'avec la promulgation du Code des eaux en 1975 que les transactions concernant la terre sont devenues indissociables des transactions concernant l'eau ; mais rien n'a été fait pour corriger les déséquilibres nés du passé, ce qui ne peut qu'aggraver la situation des exploitations défavorisées ; d'autant plus que le mode de répartition des eaux est resté inchangé et garde tous ses inconvénients.

La répartition de l'eau d'irrigation dans l'oasis de Tozeur se réalise encore selon deux principes : la quantité et la durée. L'oued Tozeur demeure le collecteur principal des eaux des sources et forages. Après un parcours de quelques centaines de mètres l'oued est fractionné en plusieurs canaux et séguias par le moyen de multiples répartiteurs permettant de la sorte d'irriguer les différentes parties de l'oasis (figure 8) ; mais la répartition de l'eau ne tient pas compte de la superficie de chacune d'entre elles. Quant à la répartition de l'eau entre les exploitations, elle se faisait à l'aide du *gadous*, sorte de récipient qui une fois rempli en eau se vidait en cinq minutes. L'utilisation du *gadous* en tant qu'horloge à eau a disparu mais il demeure en tant qu'unité de mesure du temps d'irrigation impartie à chaque exploitation. Cependant aucune concordance n'existe entre la taille des exploitations et le nombre de *gadous* qui leurs est consacré. De même le système d'irrigation ne tient pas compte de la baisse du débit des séguias de l'amont vers l'aval à cause de l'infiltration et de l'évaporation. Il s'ensuit que deux exploitations ayant droit au même nombre de *gadous* ne perçoivent pas nécessairement la même quantité d'eau ; mais comme l'eau est devenue payante, et les redevances d'eau facturées en fonction

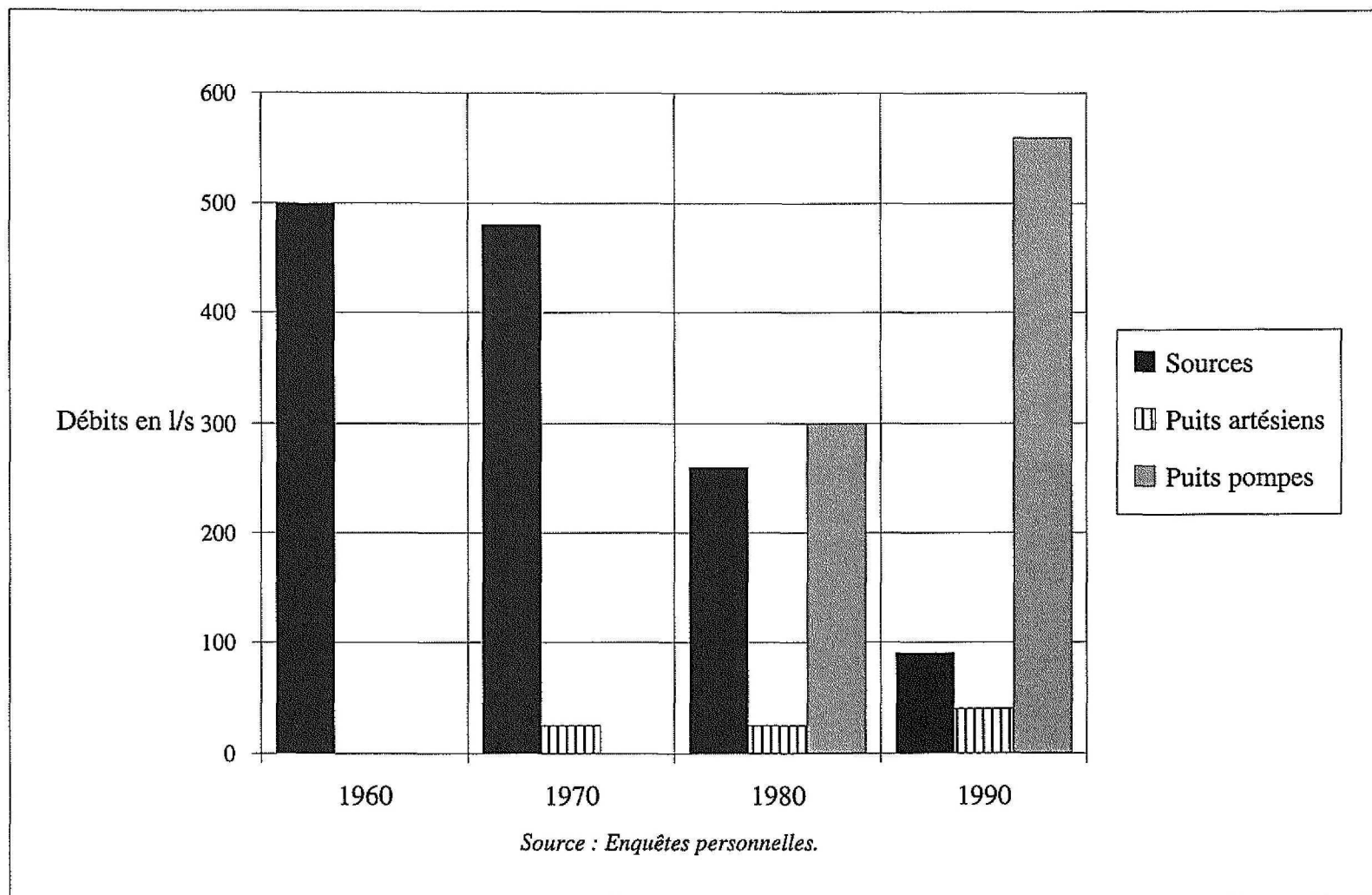


Figure 7 : Origine de l'eau d'irrigation dans l'oasis de Tozeur.

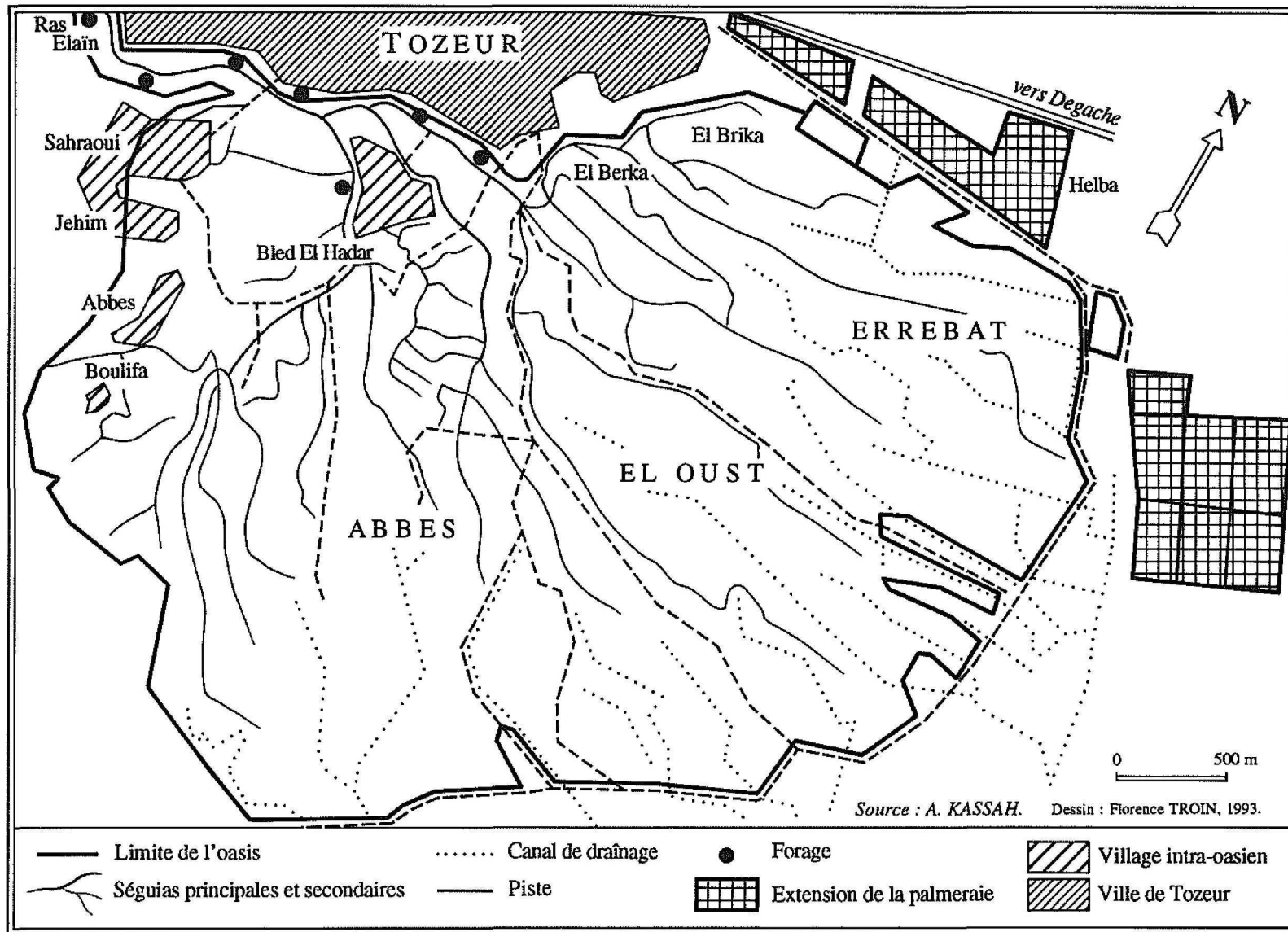


Figure 8 : L'oasis de Tozeur.

du nombre de *gadous* consacrés à chaque exploitation, il est aisé d'imaginer les frustrations et blocages qui peuvent naître d'une telle situation.

Une légende fort répandue à Tozeur fait remonter à Ibn Chabbat, homme de sciences, de lettres et de piété, qui a vécu au XIII^{ème} siècle, la mise en place de ce système ingénieux de répartiteurs et du mode de répartition qui lui est associé. Sans pouvoir confirmer ou infirmer la véracité de cette histoire il est certain que le système a subi de multiples changements et que le maintien de la légende ne sert qu'à conforter les intérêts de ceux qui tirent profit de ses inégalités et faire croire que le système hydraulique actuel est au-dessus de tout soupçon.

Tout concorde aujourd'hui pour imposer une refonte totale du système hydraulique qui comportera une modernisation du réseau d'irrigation à l'instar de ce qui a été déjà réalisé à Nefta, Degache et El Hamma, et de ce qui est en cours dans le reste des oasis tunisiennes. Une telle modernisation ne manquera pas d'opposants parmi les bénéficiaires du système actuel et suscite déjà des controverses et des polémiques passionnées parmi la population de Tozeur (4). L'enjeu est de taille, car il ne s'agit pas uniquement de réduire les pertes en eau dues au maintien de l'ancien réseau de séguias, pertes qui peuvent atteindre jusqu'à 40% du débit initial, mais il s'agit de rationaliser l'utilisation d'une eau de plus en plus rare et de plus en plus chère. De même l'intensification des systèmes de culture, rendue indispensable par la hausse continue du coût de l'eau ainsi que par les multiples contraintes socio-économiques régionales, ne peut se concevoir sans un système de répartition plus équitable et des structures agraires moins contraignantes.

Dans l'ensemble du Sud tunisien, l'Etat a déjà entrepris, à partir de 1980, la réalisation du projet de rénovation des anciennes oasis dans le cadre du plan directeur des eaux du Sud. Il s'agit à la fois d'actions hydrauliques et agronomiques. Sur le plan hydraulique, les interventions concernent le comblement du déficit en eau de ces oasis par le remplacement ou la création de forages, leur équipement et la modernisation des réseaux d'irrigation et de drainage. Sur le plan agronomique il s'agit de réaliser une reconversion agricole axée sur des plantations à haute valeur marchande tels la *deglat nour* dans le Jérid et le Nefzaoua et d'intensifier les cultures intercalaires, essentiellement maraîchères et fourragères.

Un premier bilan de ces interventions révèle que les actions hydrauliques ont été dans l'ensemble positives, quoique parfois incomplètes, puisque la modernisation des réseaux d'irrigation n'a pas été achevée, comme le montre le cas de Tozeur. Par contre la reconversion agricole est très lente et rencontre de nombreuses difficultés. Au cours du VII^{ème} plan (1987-1991) les réalisations en matière d'arrachage de vieux palmiers ou à faible valeur marchande, dans

l'ensemble des oasis anciennes du Sud tunisien, n'ont pas dépassé 22% des prévisions ; en matière de replantation le taux de réalisation a été encore plus faible : 15% seulement (5).

Les causes principales de cette situation relèvent essentiellement de blocages structurels. Les structures agraires qui n'ont pas été concernées par les interventions étatiques constituent pourtant les véritables blocages à toute rénovation des oasis anciennes. Il est peu probable, au moment où le néolibéralisme gagne du terrain sur l'ensemble de la planète, de concevoir des actions de restructuration foncière ou de remembrement entreprises par les pouvoirs publics. Les structures agraires demeureront encore un frein à toute modernisation de l'oasis de Tozeur. D'autre part l'urbanisation rapide et anarchique de l'agglomération menace d'avantage de marginaliser économiquement et socialement l'oasis, et de rompre irrémédiablement l'équilibre fragile entre Tozeur et son oasis.

III - UNE URBANISATION ANARCHIQUE

1 - Le renforcement du poids démographique et économique de Tozeur

La population de Tozeur est d'environ 30 000 habitants. C'est une taille modeste, comparée aux autres villes tunisiennes, mais dans le Jérid le poids démographique de Tozeur n'a cessé de se renforcer. Son taux d'accroissement entre les deux derniers recensements (1975-1984) a été de 3,5% par an contre 2,6% à Degache et 2,3% à Nefta. La population de Tozeur représente déjà 42% de la population du Jérid (figure 9).

L'accroissement démographique rapide de Tozeur reflète la diversification de ses activités économiques, principalement depuis qu'elle a été promue au rang de chef-lieu de gouvernorat. Le secteur tertiaire s'est particulièrement développé. En application du principe de décentralisation administrative, pratiquement tous les ministères ont ouvert des représentations régionales. L'installation de cadres, fonctionnaires et techniciens a créé de nouveaux besoins en matière de logements et services divers. L'encadrement et le suivi étant mieux assurés plusieurs projets ont pu voir le jour. Cinq usines de conditionnement de dattes ont été créées. Le secteur touristique s'est renforcé par la création de nouveaux établissements hôteliers. D'autres hôtels sont en cours de construction et la promotion du tourisme saharien est à l'ordre du jour. L'aéroport international de Tozeur est susceptible de promouvoir cette activité et de libérer la région du sud-ouest de la tutelle des grandes concentrations touristiques littorales. Mais la dynamique socio-économique est menacée d'essoufflement si rien n'est fait à l'avenir pour maintenir le rythme

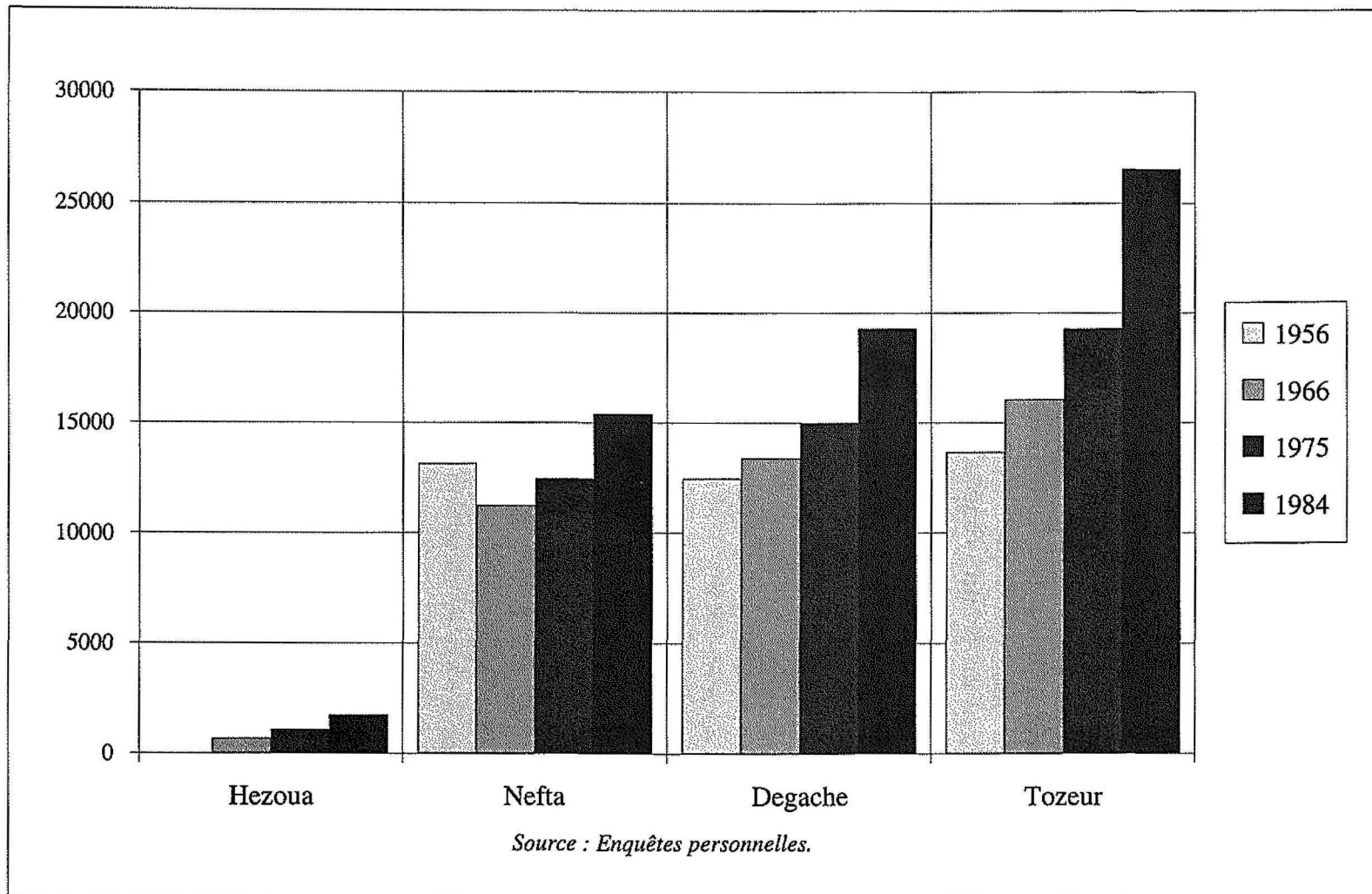


Figure 9 : Population du jérid par délégations.

des réalisations et donner à Tozeur une base productive moins artificielle, la promotion administrative ayant déjà produit tous ses effets escomptés.

2 - L'extension spectaculaire du tissu urbain

Malgré la taille modeste de l'agglomération, le tissu urbain s'est considérablement étendu et l'urbanisation a pris des formes anarchiques. En effet la ville s'étend sur près de 3 km de l'est vers l'ouest et de 3 km du sud au nord. De ce fait la densité est très faible, de l'ordre de 30 habitants à l'hectare, et peut être assimilée à une densité rurale plus qu'à une densité urbaine. Les raisons en sont multiples. Les logements individuels prédominent dans les projets de construction étatiques ou privés. Les vieux quartiers proches du centre contiennent un grand nombre de maisons en ruines ou vacantes. Des terrains nus séparent encore les quartiers et l'espace ne représente pas une véritable contrainte aux nouveaux projets de construction. Pour l'instant, et fort heureusement, cette extension urbaine anarchique a épargné l'oasis, mais elle ne pose pas moins de graves problèmes à la communauté (6).

Il est de plus en plus difficile avec cette urbanisation accélérée de répondre aux besoins des nouveaux quartiers en matière d'infrastructure de base et d'équipements socio-collectifs. L'aéroport, qui est de création récente, est déjà atteint par le front d'urbanisation et il est en voie d'être intégré au tissu urbain. Malgré la faible taille de l'agglomération, le problème de transport se pose déjà à ses habitants ; mais les faibles densités ne permettent pas l'exploitation d'un réseau de transport urbain à un coût raisonnable.

Autre problème, dû à cette extension urbaine anarchique, est la menace de contamination des nappes profondes par les eaux usées domestiques. En effet l'urbanisation progresse en direction de la zone des sources (*rass el ain*) où les terrains sont perméables. Le réseau d'assainissement reste incomplet alors que l'eau courante se généralise. Le raccordement au réseau d'eau courante de la SONEDE concerne 93% des logements ; par contre 25% seulement des logements sont raccordés au réseau d'assainissement, 30% utilisent des fosses ou puits perdus et 45% rejettent les eaux usées dans la nature ou dans la rue (7). Ce nouveau problème est la conséquence directe de la modernisation des conditions d'habitat, mais le dilemme reste posé au niveau du type de logement.

3 - Logements urbains ou logements ruraux ?

La population de Tozeur est composée à la fois d'urbains et de ruraux. Le critère administratif, à savoir la résidence à l'intérieur du périmètre communal, ne permet pas à l'évidence de distinguer les deux groupes. La population des

villages intra-oasiens, bien qu'elle réside en dehors de ce périmètre, reste fortement dépendante du centre pour ses besoins quotidiens. La nature de l'activité agricole, en grande partie saisonnière, la prédominance du mode de faire valoir indirect et le changement fréquent d'emplois, ne permettent pas non plus d'adopter le critère socioprofessionnel. D'ailleurs les villages intra-oasiens connaissent la même dynamique démographique que les quartiers extra-oasiens.

Au niveau du logement le mode d'habitat urbain gagne du terrain. En effet la plupart des nouveaux logements sont de types villas, et la construction de maisons de type traditionnel est abandonnée. Les matériaux de construction proviennent désormais d'autres régions ; le confort thermique des habitations ne peut être assuré qu'artificiellement. Mais ce qui est plus grave, c'est que les nouvelles habitations s'adaptent très mal aux besoins de ruraux. Dépourvus de *makhzen*, dépôt pour conserver les dattes dans de bonnes conditions, les agriculteurs deviennent dépendants des commerçants et conditionneurs pour l'écoulement de leurs récoltes. L'élevage familial est compromis, ce qui représente une perte certaine pour l'oasis et pour la population ; les énormes besoins en engrais ne peuvent être satisfaits, les sous-produits de l'oasis ne peuvent être valorisés, le déficit en produits animaux à l'échelle régionale et nationale ne peut que s'accroître.

Dans les nouveaux quartiers de logements sociaux programmés par l'Etat à l'intention des couches sociales défavorisées, dont un grand nombre de ruraux, des aménagements de fortune ont été réalisés par les nouveaux occupants pour adapter les nouvelles maisons à leurs besoins : enclos en palmes sèches pour le gros bétail, charrettes et animaux de trait parkés devant les maisons, chèvres "pâturant" dans les rues toute la journée. Ce ne sont certainement pas là les meilleures conditions pour améliorer la production animale ou pour assurer, l'indispensable intégration entre élevage et agriculture irriguée. De même le maintien de l'élevage au cœur de l'agglomération ne peut que gêner la densification du tissu urbain et l'amélioration de l'infrastructure urbaine. On retrouve là toute la problématique d'aménagement d'une ville oasienne, problématique née de la double fonction, urbaine et rurale, d'une telle agglomération.

CONCLUSION

Proposer un schéma d'aménagement pour l'agglomération de Tozeur dépasse naturellement le cadre de cet article et ne pourrait se concevoir d'une façon unilatérale, sans la contribution des différentes parties intéressées. Il est tout de même possible d'annoncer un principe fondamental qui doit être

respecté afin d'assurer à l'ensemble des habitants le meilleur cadre de vie et de travail possible ; il est important de sauvegarder l'oasis en tant qu'espace de production, de travail et de récréation ; ces multiples fonctions doivent être renforcées pour répondre aux besoins croissants de la population. Le développement des fonctions urbaines de Tozeur, l'amélioration de son infrastructure et de son niveau d'équipement ne sont pas moins indispensables. C'est en maintenant l'équilibre entre dimension rurale et dimension urbaine qu'un meilleur avenir pour Tozeur et son oasis peut être envisagé.

NOTES

(1) Plusieurs études d'architecture s'intéressent de plus en plus aux spécificités de l'architecture saharienne ; cf. entre autres : OUALI E. *Architecture de briques au Chott el Jérid (Tozeur)*. Thèse d'architecture, Tunis, 1978, 107 pages.

(2) Cf. par exemple l'étude du cas d'El Abiodh Sidi Cheikh (Algérie) par J. BISSON dans : *Petites villes et villes moyennes dans le monde arabe*. Publication URBAMA, Fascicule de recherches n° 16-17, 1986, pp. 139-152.

(3) Cf. à ce propos l'étude de G. BEDOUCHA : *L'eau, amie du puissant, une communauté oasienne du Sud Tunisien*. Editions Archives Contemporaines, Paris, 1987, 427 pages.

(4) La modernisation des réseaux d'irrigation dans les autres oasis anciennes du Jérid s'est heurtée, au début, aux mêmes problèmes. Une analyse du cas de l'oasis de Nefta a été réalisée par S. SCHOONEVELD dans le cadre du projet tuniso-hollandais de planification régionale. *Etude évaluative sur le développement agricole à l'oasis de Nefta*. Université agronomique de Wageningen, 1975, 150 pages, ronéo.

(5) Ministère de l'Agriculture, 1991 : Analyse rétrospective du VII^{ème} plan, le palmier dattier, 12 pages.

(6) Parmi les oasis tunisiennes menacées par l'urbanisation, citons le cas de Gabès, étudié par B. MOKTAR : *Production foncière et immobilière dans l'agglomération de Gabès, facteurs et impacts spatiaux*. Thèse de Géographie, Université de Tours, 1987, 256 pages, ronéo.

(7) INS : *Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 30 mars 1984* ; population et condition d'habitat par unité administrative, Gouvernorat de Tozeur.

BIBLIOGRAPHIE

ATTIA H., 1957 : L'organisation de l'oasis. *Cahiers de Tunisie*, n° 17-18, pp. 39-49.

ATTIA H., 1965 : Modernisation agricole et structures sociales : exemple des oasis du Djérid. *R.T.S.S.*, n° 2, pp. 59-79.

ATTIA H., 1983 : Etatisation de l'eau dans les oasis du Jérid tunisien : lecture d'une dépossession. *Annuaire de l'Afrique du Nord*. Editions CRESM - CNRS, pp. 361-375.

BOUALI S., 1982 : *Le Djérid : un essai d'analyse régionale*. Thèse de 3^{ème} cycle, Université de Toulouse Le Mirail, 244 pages, ronéo.

COMBES J.-L., 1950 : Tozeur. *Bulletin Economique et Social de la Tunisie*, n° 47, pp. 50-58.

- DAKHALIA J., 1990 : *L'oubli de la cité, la mémoire collective à l'épreuve du lignage dans le Jérid tunisien*. Editions La Découverte, série Anthropologie, 326 pages.
- DU PATY DE CLAM, 1890 : *Fastes chronologiques de Tozeur* . Paris, 43 pages.
- HENIA A., 1980 : *Le Grid : ses rapports avec le beylik de Tunis (1676-1840)*. Publications de l'Université de Tunis, 442 pages.
- KASSAH A., 1990 : Le secteur dattier en Tunisie. *Revue Tunisienne de Géographie* , n° 18, pp. 201-235.
- KASSAH A., 1991 : *Les oasis du Jérid : étude de géographie agraire* . Publications de l'Université de Tunis, 250 pages (texte en arabe avec bibliographie détaillée en français).
- PERRIN M., 1934 : *Le palmier dattier, la propriété dans l'oasis, la question de l'eau et le commerce des dattes d'exportation* . Paris, 109 pages.
- ROUSSI M., 1969 : Le fait migratoire au Djérid. *R.T.S.S.*, n° 17-18, pp. 567-586.
- ROUSSI M., 1973 : *Une oasis du Sud tunisien : le Jérid, un essai d'histoire sociale* . Thèse de 3ème cycle, Sociologie, Paris, 252 pages.
- STERNBERG B.-S., 1961 : Les oasis du Djérid. *Cahiers Internationaux de Sociologie*, volume 30, pp. 131-147.
- TROUSSET P., 1987 : L'organisation de l'oasis dans l'antiquité : exemples de Gabès et du Jérid. *L'eau et les hommes en Méditerranée* ; ouvrage collectif. Publications CNRS , pp. 25-42.

Les Cahiers d'URBAMA
N° 8, 1993
ISSN 0989-5620
ISBN 2-86-906-058-0
pp. 77-96

LES VILLES DE L'ANTI-ATLAS OCCIDENTAL (MAROC)

Mustapha MALLEH
Doctorant
Université de Clermont-Ferrand

Sur la retombée sud-occidentale de l'Anti-Atlas (1), de Tiznit au nord jusqu'à Tan-Tan au sud, en passant par Guelmim, Sidi-Ifni et Bou Izakarn (2) se situe un monde urbain hétéroclite : d'une part, au nord il participe à ce qu'on appelle le Maroc utile, alors que d'autre part, au sud, il appartient au monde saharien. Or ce sont ces villes qui organisent cette région intermédiaire entre les milieux méditerranéen atlantique et saharien.

I - BAS PLATEAUX LITTORAUX, MASSIFS ET DEPRESSIONS

Le relief de la région (figure 1) s'organise autour de trois massifs dont l'altitude s'abaisse de l'est à l'ouest et du nord au sud. Les hautes terres du Kerdous à l'est dépassent nettement les 2 000 m, le massif littoral d'Ifni culmine à 1 250 m tandis que l'ensemble méridional du Jbel Guir et du Jbel Taissa n'atteint pas 1 000 m. Un seuil relativement élevé, le plateau des Aksass (1 057 m au col) relie les deux premières montagnes alors que le dernier massif reste nettement plus isolé.

Ces trois massifs dominant, soit de vastes dépressions monotones comme la plaine de Tiznit et celle de Guelmim, soit des séries de crêtes et de sillons qui prolongent vers l'ouest et le sud-ouest les reliefs du Jbel Bani.

Du point de vue structural, on est en présence de vastes bombements anticlinaux profondément éventrés (P. OLIVA), au cœur desquels affleurent en boutonnière les roches du vieux socle précambrien fait de schistes, de micaschistes et aussi de granites aux spectaculaires paysages chaotiques comme ceux du célèbre site de Tafraout. Une couverture sédimentaire primaire faite de calcaires et de dolomies et de passées schisteuses constitue une première enveloppe plus ou moins karstifiée, comme on peut le voir sur le plateau des Akhsass. Des schistes et des quartzites plus récents donnent les reliefs appalachiens des régions méridionales. La route de Guelmim à Tan-Tan suit notamment de tels sillons allongés et étroits (1 km environ) entre des crêtes de quartzite. Ces couloirs étirés de plaines limoneuses correspondent au *feidja* du Jbel Bani situé plus à l'Est.

Les conditions bioclimatiques se dégradent du nord au sud dans ces massifs montagneux puisque la forêt claire d'arganiers mélangée à la steppe à euphorbe cactoïde disparaît au sud du massif d'Ifni. L'humidité de ce massif littoral (350 mm environ) rend compte de la relative richesse végétale mais aussi de l'épaisseur des sols que les pratiques culturelles de cette région fortement humanisée contribuent à protéger. Les paysages rappellent sans nul

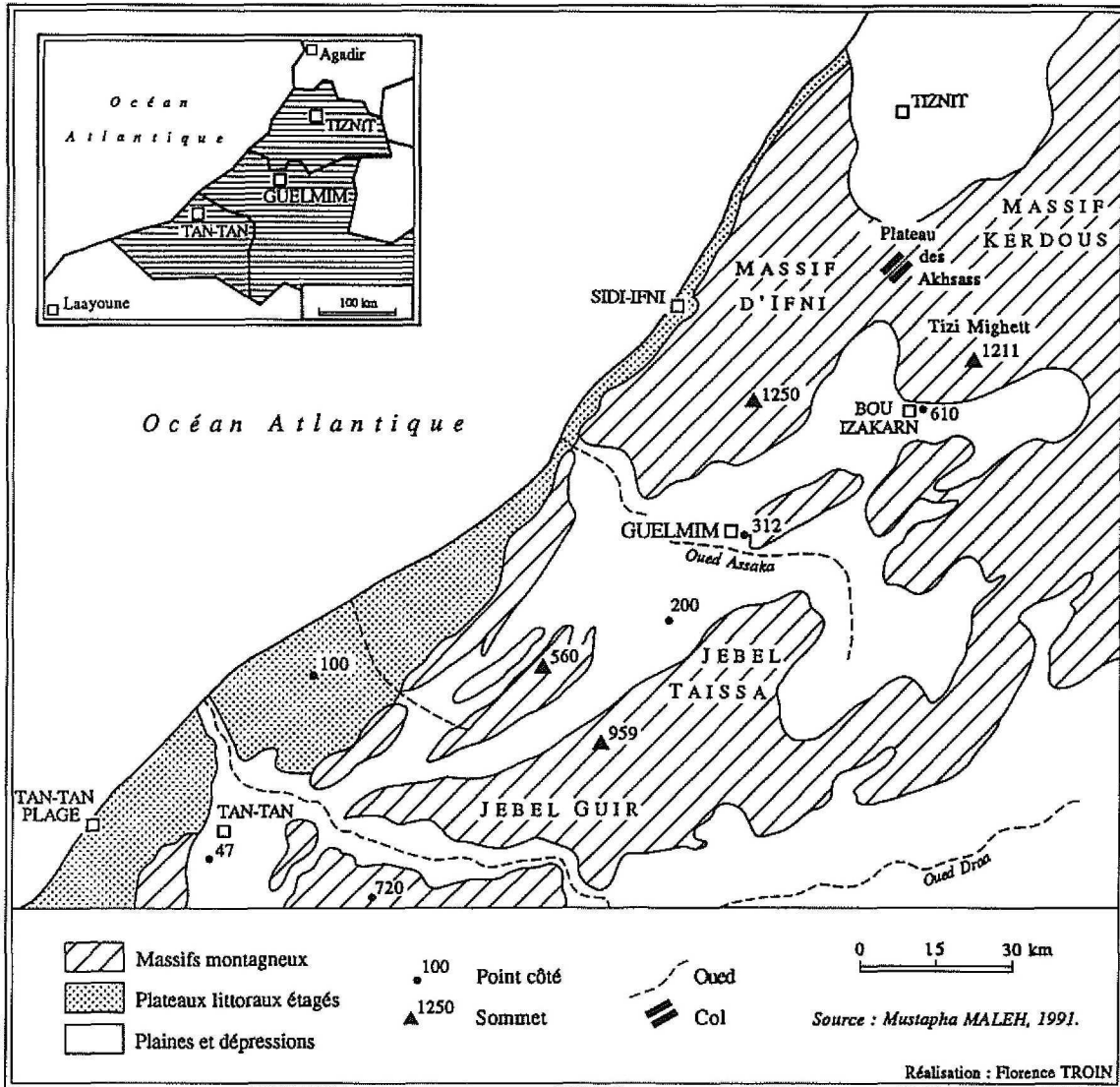


Figure 1 : L'Anti-Atlas occidental : carte de repérage.

doute ceux des campagnes méditerranéennes du Rif oriental. Passé l'Oued Assaka, l'arganeraie est vite remplacée par une steppe de plus en plus clairsemée qui occupe les sillons appalachiens. Dans la région de Tan-Tan, la végétation se concentre essentiellement le long des talwegs tandis que les ensablements se manifestent jusque dans les rue de la ville. On est alors dans le domaine saharien.

Les régions littorales, d'accès malaisé malgré les aménagements routiers récents, présentent souvent entre la mer et la montagne une large banquette aux altitudes subégales et dont la continuité est souvent remarquable comme entre Ifni et Mirleft. On l'attribue à la transgression moghrébienne. En raison de la proximité de la mer et de l'humidité qui l'accompagne, c'est le domaine d'une steppe serrée d'euphorbes cactoides et arborescentes qui protège bien les sols de cet admirable balcon.

On a donc trois types de paysages caractéristiques de cette région, à savoir le long du littoral des bas plateaux plus ou moins larges, à l'intérieur une alternance de massifs dont l'altitude et l'ampleur diminuent vers le sud, et des dépressions plus ou moins évasées.

II - DES TERROIRS TRADITIONNELS DU NORD AUX CULTURES PIONNIERES DU SUD

Les plaines et les bassins intérieurs rassemblent l'essentiel de la population rurale. Mais, aussi bien en valeur absolue qu'en terme de densité, ce monde rural va progressivement en s'étiolant vers le sud.

Cette marginalisation du monde rural est, bien sûr, la conséquence de la sécheresse croissante vers le sud, mais elle correspond aussi à la pédologie. Les plaines et bassins constituent des zones d'accumulation détritiques ou lacustres relativement récentes. Ainsi, dans la région de Tiznit, et dans la vaste plaine qui s'étire entre Bou Izakarn et Guelmim, affleurent souvent des calcaires lacustres villafranchiens et des conglomérats épais, et encroûtés, de piètre valeur agricole.

Tiznit organise un terroir traditionnel méditerranéen adossé à la montagne des Aksass qui l'isole du sud, ouvert au nord sur le Sous qu'il domine d'une centaine de mètres. Le bassin de Tiznit juxtapose les périmètres irrigués et les cultures sèches associées à l'élevage. Sans avoir l'opulence du Sous, cette région fait encore vivre une population rurale et agricole nombreuse.

En bordure du bassin, les cônes torrentiels les plus récents et non encroûtés permettent le maintien d'une économie agro-pastorale. Les champs complantés d'arganiers portent des céréales qui alternent avec la jachère pâturée par les ovins et les chèvres. L'habitat suit le pied de la montagne comme on peut le voir au sud de Tiznit, un peu à la manière d'un *dir* atlasique, mais il est loin d'être aussi dense.

Les meilleures terres agricoles se rencontrent au sud de Guelmim, là où les épandages limoneux ennoient une vaste plaine dont l'écoulement exoréique n'est pas toujours assuré (figure 2). Sur ces limons récents et actuels, lorsqu'il sont exempts de salure et lors des années humides (Guelmim a une moyenne pluviométrique voisine de 100 mm), des champs de céréales (orge ou blé dur) s'étendent à perte de vue. Cette agriculture est aussi mécanisée et la moisson se fait à l'aide de moissonneuses-batteuses. Cette économie céréalière de Guelmim se prolonge d'ailleurs le long de la route de Tan-Tan en une sorte de front pionnier. Les semi-nomades Azouafid consacrent aujourd'hui une part importante de leur temps à cette activité et ils viennent se fixer à proximité de la route principale 41. Une nouvelle organisation de l'espace agricole est en train de se mettre en place comme le montre la figure 2. Le fond du sillon appalachien qui concentre les limons récents et qui reçoit les écoulements de crue est cultivé au tracteur avec des charrues à disques. Les parcelles régulières atteignent ou dépassent l'hectare. Pour retenir l'humidité et le sol, de petits barrages de pierres sèches sont construits perpendiculairement au talweg qui se transforme au printemps en un long ruban de verdure. Sur la partie moyenne et supérieure des petits cônes torrentiels descendus des crêtes quartzitiques s'installent les maisons en dur (pisé) construites par une main-d'œuvre venue du Nord (des Rehama par exemple). D'ingénieux impluviums amènent l'eau dans des citernes en béton enterrées et qui peuvent contenir jusqu'à 30 m³.

De l'autre côté de la vallée, la tente familiale vit vraisemblablement ses dernières années sinon ses derniers jours. Elle se situe à peu près au centre du parcours des troupeaux ovins. Ceux-ci sont confiés à la garde de bergers qui possèdent eux-mêmes leurs propres installations individuelles. Les troupeaux de moutons forts de 100 à 200 têtes pâturent les premières pentes plus caillouteuses ; rares sont les chèvres et les dromadaires, mais quelques vaches broutent l'herbe du bord de la route ou des espaces libres entre les nouvelles constructions. Ces dernières annoncent la sédentarisation prochaine des éleveurs Azouafid, ou du moins une nouvelle orientation de l'économie agricole de ces populations semi-nomades qui pratiquaient jusque là une céréaliculture d'autoconsommation.

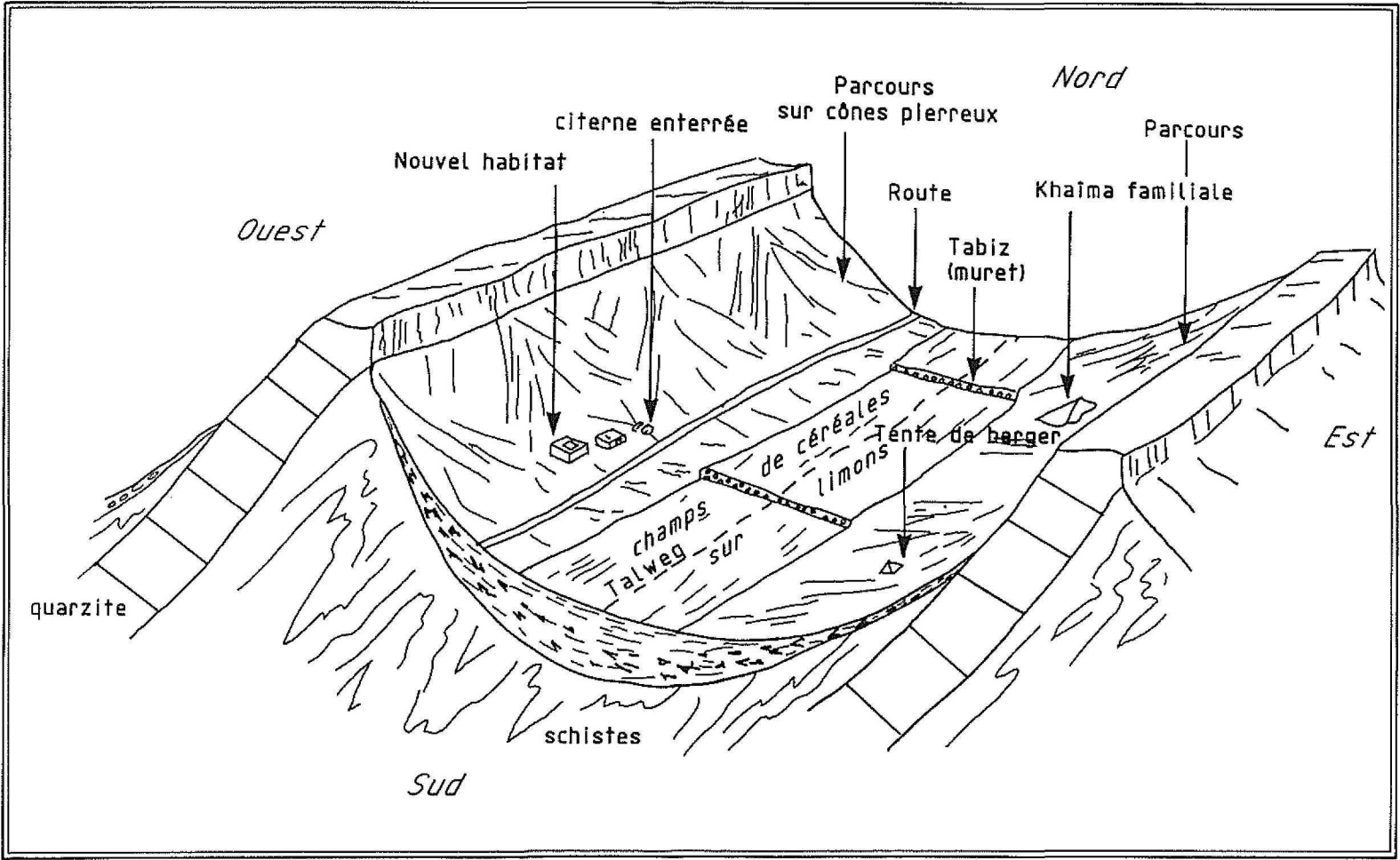


Figure 2 : Nouvelle vulgarisation de l'espace agricole chez les Azouafid, au sud de Guelmim.

Aujourd'hui, les excédents de la production sont écoulés vers les villes nouvelles du sud-ouest atlantique comme Guelmim dont la minoterie s'approvisionne en effet pour partie dans les campagnes voisines, pourtant réputées arides !

III - LE POIDS DES VILLES DANS LA REGION

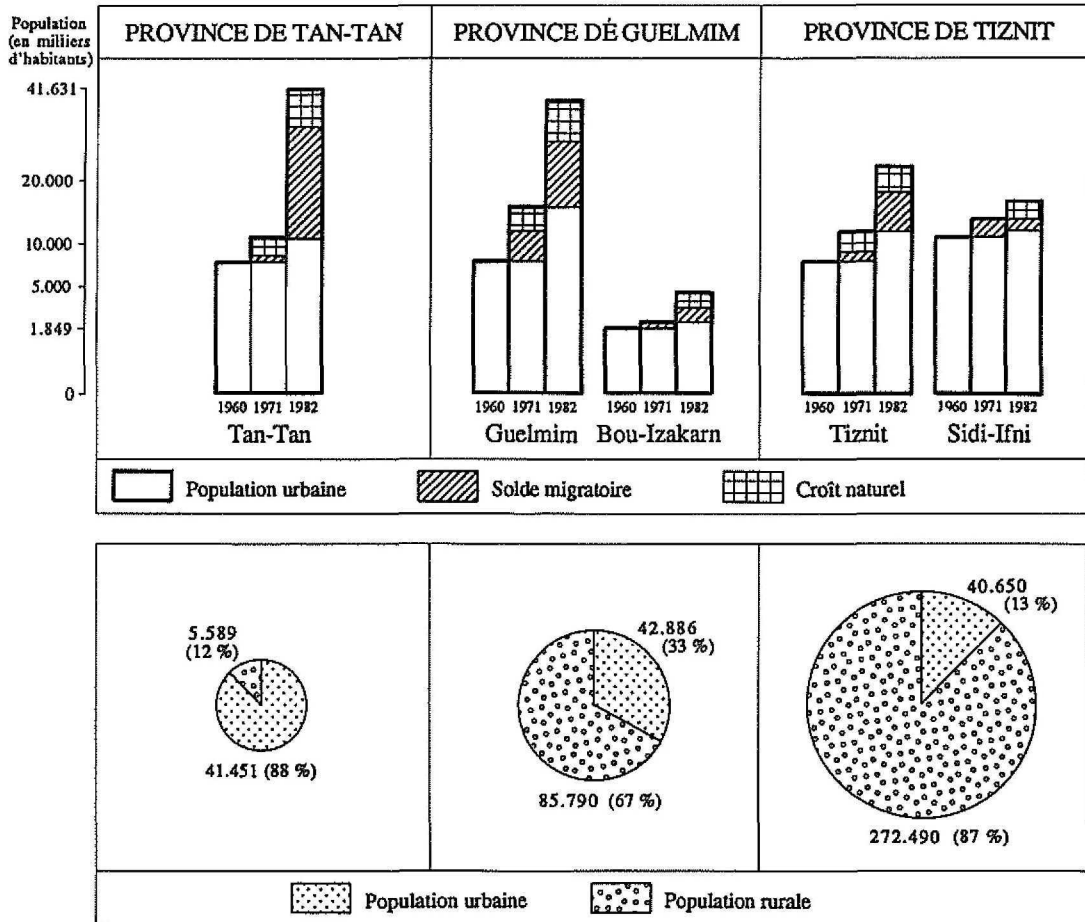
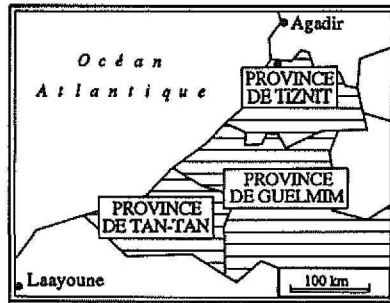
En 1960 ces villes ne regroupaient que 8,2% de la population totale des trois provinces locales, celles de Tiznit, de Guelmim et de Tan-Tan. En 1982 cette proportion atteignait déjà 25,5% (4). Donc la place de la population urbaine locale a toujours été et continue d'être, aujourd'hui encore, inférieure à celle qu'elle occupe à l'échelle du Maroc tout entier, c'est-à-dire 43% en 1982.

L'urbanisation de cette partie du Sud marocain est en cours, mais elle progresse très vite, comme si un processus de rattrapage était enclenché. Ainsi dans la période 1971/82, la progression annuelle de la population des trois villes de plus de 20 000 habitants, à savoir Tiznit, Guelmim et Tan-Tan, dépassait 15%, soit plus du double de la croissance annuelle de l'ensemble des villes marocaines comparables. Cette dynamique ne s'applique cependant pas aux petites villes, Sidi Ifni et Bou Izakarn. Ces dernières échappent à une croissance accélérée et restent même en deçà de la moyenne nationale (figure 3).

Le phénomène urbain présente des différences considérables d'une province à l'autre, puisque, du nord au sud de la région, la proportion de la population urbaine varie de 13 à 88%. Plus on va vers le sud, à mesure que le monde rural s'efface et que l'exploitation du sol devient précaire et limitée, le poids de la ville s'accroît.

La ville du Nord domine des campagnes encore peuplées, celle du Sud vit de l'administration, de la politique, demain peut-être, du commerce, du tourisme et de l'industrie. De même, une hiérarchie nouvelle est en train de se mettre en place entre les villes du Sud, privilégiant les unes au détriment des autres. En 1970, à l'exception de Bou Izakarn, toutes comptaient entre 10 et 15 000 habitants. Aujourd'hui, Guelmim et Tan-Tan dépassent les 40 000 habitants, Tiznit 20 000 ; Sidi Ifni par contre, en est restée à 16 000 résidents, et Bou Izakarn ne compte même pas 5 000 personnes.

Le dernier fait marquant concerne les chefs lieux de province. Leur population par rapport à celle de l'ensemble des villes de leur province respective varie de 100% avec Tan-Tan à 56% avec Tiznit. Il est certain que,



Conception : Mustapha MALEH

Réalisation : Florence TROIN

Figure 3 : Le poids des villes dans la région.

dans le cas de la province de Tan-Tan, le chef-lieu est la seule ville, ce qui n'est plus le cas lorsqu'on va vers le Nord.

L'importance des villes, chef-lieu de province, est due en grande partie au solde migratoire positif plus qu'au croît naturel de la population. L'apport du solde migratoire est passé de 44% dans la période 1960/71, à 66% entre 1971 et 1982 (5).

Les immigrants ne viennent pas tous des campagnes locales, mais aussi des autres régions du Maroc et même de l'étranger : ces installations sont facilitées par les incitations économiques et politiques de l'Etat marocain. Par ailleurs le fait de savoir si ces villes sont uniquement des ville-étapes pour les migrants, avant que ces derniers n'aillent se réinstaller ailleurs, ou si elles gardent leurs migrants, mérite attention.

Reste le cas des petites villes avec leur solde migratoire négatif (même si Bou Izakarn a inversé la tendance dans la deuxième période) ; la recherche des causes et des conséquences de ce type d'évolution est en cours de réalisation.

Ces villes sont donc en train de connaître des destins très contrastés.

IV- DEUX ANCIENS BOURGS EN VOIE DE MODERNISATION RAPIDE : TIZNIT ET GUELMIM

1 - Tiznit : de la médina à la ville nouvelle

La ville de Tiznit peut être considérée comme un élément représentatif de l'évolution classique d'une ville marocaine. C'est du moins ce que confirme le plan de cette ville divisé en deux parties distinctes. Aux confins de la médina s'étend la ville nouvelle. L'édification du premier noyau urbain remonte au XIX^{ème} siècle seulement, mais plus étonnant encore, il a fallu attendre les années 70 pour voir surgir la ville nouvelle, contrairement aux autres villes qui s'en sont dotées dans le premier quart de notre siècle, en accord avec la politique urbaine coloniale prônée par LYAUTEY.

Force est de constater que contrairement aux médinas du nord du pays, celle de Tiznit offre un état de salubrité correct. Le décalage dans le temps serait-il à l'origine d'un tel constat, qui s'inscrit en faux vis-à-vis de la réalité des autres médinas victimes d'un état de délabrement assez avancé ?

En tout cas, le phénomène migratoire est susceptible d'apporter un éclairage sur cette question. En effet, une grande partie des migrants ruraux de la

province étaient beaucoup plus attirés par les grandes villes marocaines et les pays étrangers que par son chef-lieu. Ces départs ont ainsi permis à la médina de se maintenir à l'abri d'une taudification que l'exode rural aurait pu causer. De plus on a pu préparer à l'avance les zones d'extension de la ville extra-muros. Il s'agit là, sans le moindre doute, d'une entreprise judicieuse. A cet effet, une fois que la demande s'est fait sentir, des lotissements respectant le plan d'aménagement dans le cadre d'un zoning strict étaient disponibles pour répondre aux besoins de la population désirant construire et s'établir en ville.

Ces deux éléments de réponse seraient-ils les seuls qui font que Tiznit présente un aspect aussi sympathique qu'accueillant ? Car, même si le nombre de ses habitants croît de plus en plus, cette ville ne reproduit pas l'image du désordre dont pâtiennent les grands centres urbains du Maroc.

Certes, la province de Tiznit a perdu une partie de son potentiel humain parce qu'elle était incapable de le retenir. Cependant, cette perte est largement compensée par les investissements dont elle bénéficie. En effet, une grande partie des capitaux absorbés par le commerce et le bâtiment provient de l'extérieur, des fils du terroir ayant émigré.

Mais Tiznit ne vit pas seulement de ces "subsidés", elle a ses propres activités. Sa fonction administrative a été renforcée en 1975 - date à laquelle le Maroc a réintégré l'ex-Sahara espagnol - lorsqu'elle est devenue le chef-lieu de la province. Les services qu'elle offre depuis, avec tout ce que cela suppose comme conséquences (arrivées de nouveaux fonctionnaires, construction des bâtiments administratifs adéquats, logements de services, etc...), contribuent à sa prospérité.

En plus, l'importance de la ville réside dans le fait qu'elle constitue désormais un maillon capital dans les relations entre le nord et le sud du pays. Bien entendu, cet atout n'a pas manqué d'engendrer des retombées sur l'organisation spatiale de Tiznit extra-muros. Et c'est dans cette optique qu'il faut placer le développement de la zone sud-est de la ville, où hôtels, restaurants et stations-service, ceinturent le nœud routier constitué par l'intersection des routes reliant Agadir à Guelmim et Sidi Ifni à Tafraout. Ces infrastructures permettent d'héberger non seulement les voyageurs en transit, mais aussi les touristes. L'existence d'hôtels classés et de campings est assez éloquente.

Le souk hebdomadaire (lieu d'échange entre la ville et la campagne) n'a pas échappé à cette nouvelle dynamique. Il a pris une autre dimension, même si son activité et son rayonnement s'avèrent relativement modestes. Aujourd'hui, le commerce se fait durant toute la semaine : *kissaryat* (grands espaces de

vente), et autres magasins, offrent leurs produits tant aux commerçants détaillants qu'aux particuliers.

Inexorablement, Tiznit se modernise. Parallèlement aux corporations d'artisans (argentiers, tailleurs etc...) dont les produits se vendent au delà du périmètre provincial, la ville s'est dotée d'une zone industrielle. Deux minoteries sont déjà en service au même titre qu'une usine de fabrication d'objets en matière plastique et d'une autre, spécialisée dans la mise en bouteille du gaz butane. Cette évolution n'a pas épargné les secteurs sociaux. L'infrastructure scolaire et sanitaire dont la ville s'est dotée répond aux besoins tant des *Tiznitis* que des ruraux de la province.

Ce tour d'horizon qui, certes, est loin d'être exhaustif, permet cependant de dire qu'en cherchant la diversification de ses activités, cette ville, que tout promet à un avenir meilleur, veut disposer d'une assise solide : une prétention, somme toute légitime, eu égard à la position stratégique qu'elle occupe. Il n'empêche que Tiznit reste une grosse bourgade tentée par la diversification de ses activités.

2 - Guelmim : un chantier coloré

Si Tiznit rayonne sur la retombée nord-occidentale de l'Anti-Atlas, c'est Guelmim qui constitue le premier centre urbain situé à la lisière sud-ouest de cette même chaîne montagneuse.

C'est ce qui explique, sans doute, le rôle historique assumé par cette bourgade depuis des siècles. Son influence dépassait aussi bien les limites de l'actuelle province que les frontières marocaines. En effet, elle assumait le rôle de place d'échange pour des produits de la ville et ceux du Sahara, entre les fellahs sédentaires et les caravaniers du désert.

L'activité fébrile qui caractérise le souk hebdomadaire témoigne de cette réalité. Ruraux, éleveurs et paysans ne manquent pas de répondre à cet appel hebdomadaire : la renommée du souk dépasse les limites de la province.

Le commerce a facilité le développement de l'artisanat qui se maintient malgré l'arrivée des produits fabriqués dans le nord du Maroc ou à l'étranger. La confection des habits traditionnels, le travail du cuivre, de l'argent et du cuir, répondent aux besoins de la population, et faiblement aux désirs des touristes.

Guelmim donne d'elle l'image d'une ville dynamique. L'effervescence de la gare routière en est la preuve irréfutable : durant toute l'année, des liaisons

constantes sont assurées vers le nord, à destination d'Agadir et vers le sud à destination de Tan-Tan. En outre, il est désormais possible de joindre l'est de la province, en direction d'Assa, ainsi que l'ouest, vers Sidi Ifni.

Encore embryonnaire, une activité industrielle a vu le jour. Une minoterie censée répondre à la consommation locale en farine et dont le blé est en partie moissonné dans cette région aride, est en pleine activité.

Si les fonctions d'échange et de passage sont primordiales et expliquent l'existence de cette ville, il n'en reste pas moins que d'autres sont apparues récemment, surtout après 1979, date à laquelle Guelmim a été érigée au rang de chef-lieu de province. La fonction administrative figure en bonne place parmi celles qui assurent le développement de la ville. Mais plus encore qu'à Tiznit, Guelmim doit faire face à des afflux massifs d'immigrés venant aussi bien du sud que du nord du Maroc et même de l'étranger - le Maroc du sud attire, et l'Etat facilite le peuplement de ces marges sahariennes.

Aujourd'hui, en tout cas, ce développement est loin de passer inaperçu. La gestion de l'espace est assez éloquente, en ce sens qu'elle traduit sans ombrage le dynamisme de la ville. L'occupation du sol présente, en effet, une morphologie assez contrastée tant par le type de construction que par les matériaux utilisés dans le bâti. Cette constatation est assez frappante pour une cité dont le tissu urbain est hétéroclite et contrasté.

Les maisons, construites en briques de terre séchée, autour d'une colline qui surplombe la ville, ne vont pas sans rappeler, fort agréablement, le souvenir des médinas, mais l'originalité réside dans la multiplication des maisons individuelles, à un ou à deux étages, construites en ciment et parpaing. Tel est le paysage offert par les lotissements au plan quadrillé, ayant bénéficié aux particuliers (commerçants de la ville, fonctionnaires et travailleurs marocains à l'étranger). Sans doute ce genre de construction est-il assuré par les bénéficiaires eux-mêmes, il n'en demeure pas moins que le capitalisme bancaire n'a pas hésité à s'aventurer dans le secteur foncier. Tel est le cas de la Banque Populaire qui, dès 1980, a financé l'achat d'un terrain sur lequel 440 maisons ont été construites. Un des lotissements de la ville a permis de reloger les sinistrés de l'inondation de 1985. Malgré l'expansion de la ville, après les travaux d'endiguement de l'Oued Foum El Achar - la rive gauche et le lit de ce cours d'eau étant déjà jalonnés de constructions - Guelmim souffre du déséquilibre existant entre une infrastructure d'accueil insuffisante et un afflux massif d'immigrés.

Contrairement à Tiznit, la ville de Guelmim a déjà son gourbiville, Hay El Fila. Aux problèmes de l'habitat insalubre s'ajoutent ceux de l'eau, de

l'assainissement et de la voirie. Mais ceci ne va pas jusqu'à altérer le dynamisme qu'elle a retrouvé après une période d'apathie due à des raisons aussi bien politiques qu'économiques.

Malgré ses problèmes, Guelmim se transforme, s'agrandit et vit. Car, ce qui la distingue par delà le rouge vif dont les habitations sont parées, c'est que cette ville constitue un immense chantier, beaucoup plus important que celui de la nouvelle ville de Tiznit.

V - TAN-TAN ET LE DEDOUBLEMENT DE LA VILLE

Situé à 120 km au sud-ouest de Guelmim, la ville de Tan-Tan est la plus méridionale des cités du réseau étudié. Elle n'est éloignée que d'une vingtaine de kilomètres, tant de la côte atlantique que de l'Oued Drâa.

Contrairement aux autres villes, sa création répondait à un impératif colonial de type militaire : ses promoteurs espagnols avaient besoin d'un poste de surveillance au contact du Protectorat français et en position avancée par rapport au cœur du Sahara Espagnol. Ces deux domaines coloniaux étaient séparés par l'Oued Drâa. Ainsi, le fortin de Tan-Tan perché sur sa colline avait pour objectif de contrôler le flanc nord des terres espagnoles (6).

Dès l'origine, il faut dire que l'Espagne s'en est servie ainsi pour avoir un œil permanent sur les tribus nomades qui sillonnaient la région, à savoir les Izaguien, Iagut et les Ait Lahcen. Quant à son approvisionnement, il dépendait largement du port de Aouinet Alioua (actuel Tan-Tan Plage) éloigné de la ville de 25 km.

Mais aujourd'hui, sans perdre pour autant sa fonction initiale, Tan-Tan s'est considérablement développée. En effet, le fort perché que l'on voyait durant les années 40 est complètement noyé dans la ville. La métamorphose est notable puisque Tan-Tan, qui n'était qu'un simple bourg rural en 1960, deux années après sa rétrocession au Maroc, assure désormais les fonctions de chef-lieu d'une des plus grandes provinces du Maroc (en superficie).

Ce nouveau statut lui confère un rôle de premier plan. Car au-delà du renforcement des services administratifs, le commerce a connu un essor certain pour répondre aux besoins de la population civile et militaire récemment installée. A ce titre, il faut souligner l'importance que revêt le souk hebdomadaire du dimanche. En effet, cet espace de vente profite aussi bien à la population citadine qu'à celle des environs. Quant à l'activité pastorale, elle demeure toujours présente dans la région. Et il n'est nullement étrange de

rencontrer à la périphérie de la ville des troupeaux de camelins, d'ovins et de caprins.

D'autre part, tout comme Tiznit et Guelmim, la ville de Tan-Tan profite de l'axe routier Nord-Sud avec les mêmes retombées bénéfiques.

Quant à l'espace bâti, il s'organise autour d'une rue centrale parallèle à l'Oued Ben Khelil. Les rues perpendiculaires se trouvent donc bloquées dans leur extension, à l'ouest par l'Oued et à l'est par la colline du fortin. De ce fait, le développement du bâti est condamné à se faire hors du site initial qui jouxte le fort. Voilà pourquoi l'extension de la ville se fait le long de la route principale Guelmim-Tarfaya qui traverse la cité d'ouest en est, perpendiculairement à la rue principale, et sur l'autre rive de l'Oued en direction de Tan-Tan Plage.

Aujourd'hui, et sans chercher à définir ou à approfondir une quelconque typologie des quartiers existants, le moins qu'on puisse dire, c'est que Tan-Tan ne s'identifie plus au "ksar" qui l'a longtemps caractérisée.

Plus encore, cette ville offre même une caractéristique spatiale étonnante. A la ville décrite auparavant s'ajoute une autre ville qui porte le même nom, à la différence près que l'une est continentale et l'autre en bord de mer : Tan-Tan Plage.

Eloignée d'une vingtaine de kilomètres, la ville de Tan-Tan Plage est en train de transformer non seulement le centre administratif dont elle dépend mais toute une partie du littoral.

Jadis, elle servait de port d'attache aux petites barques qui déchargeaient les bateaux espagnols restés au large, en vue de ravitailler le "Fort de Tan-Tan". Ce fut longtemps un groupement anarchique de maisons avec un semblant de port.

Plus tard, elle a constitué un lieu de villégiature pour la population aisée de Tan-Tan fuyant la chaleur. De nos jours, cette fonction évolue vers un accueil touristique à grande échelle grâce à un camping, à un hôtel en construction, et à de petits restaurants. Mais surtout Tan-Tan Plage est en train de devenir une ville portuaire.

Au port moderne récemment construit s'est ajoutée une zone industrielle, largement insuffisante face aux demandes des investisseurs.

Cette étonnante transformation qui ne remonte qu'au début des années 1980 est fondée sur les richesses halieutiques littorales.

Le port quasi-inconnu est désormais le premier port sardinier, pas uniquement du Maroc, devant au passage Safi, Agadir et les autres ports de pêche marocains, mais aussi du Monde puisqu'en 1989, la quantité de sardines pêchées a été de 200 000 tonnes (7) !

Et si le port offre lors de la saison morte - qui s'étend de décembre au mois de mars - un calme étonnant, il n'en est pas de même ensuite. En effet, alors, des dizaines de chalutiers ou de sardiniers y accostent tous les jours. La fourmilière humaine composée de quelques milliers d'actifs redonne à cette minuscule portion du Maroc le visage des grands ports de pêche du monde.

En plus, vu le prix d'achat et la qualité du poisson (essentiellement la sardine), les conserveries du nord du Maroc viennent chercher jusqu'ici, soit à des centaines de kilomètres, la matière première.

Avec 40% d'emplois liés au port, cette région de nomadisme qui tournait le dos à l'Océan, en dépend désormais. Finis les vieux clichés du nomade et de ses dromadaires, cette partie du Sud marocain se modernise. Dans la province assistée par les pouvoirs publics, on constate aujourd'hui une ruée des gens du Nord, toutes structures socioprofessionnelles confondues. Le petit pêcheur avec sa petite barque est remplacé par les managers en constante relation avec l'étranger - le poisson blanc vaut son pesant d'or - sans oublier pour autant les professionnels venus d'Agadir, de Safi, de Casablanca, et plus encore du Sud-Est Asiatique !

Bien entendu, une telle activité ne peut qu'engendrer un développement accéléré de l'espace bâti de type urbain. De ce fait, loin du bruit, des fumées du port et de la zone industrielle qui le jouxte, de somptueuses villas sont construites, d'autres en cours de construction, alors que des centaines de maisons individuelles sont prévues pour les années à venir.

Et afin de répondre aux besoins, nouveaux pour la région, de cette population, un secteur tertiaire d'accompagnement de haut standing se développe : hôtel 4 étoiles, courts de tennis et salle de congrès sont en cours de réalisation, sans parler du secteur bancaire, des magasins... Le plan de développement de Tan-Tan Plage est à la hauteur des ambitions des aménageurs, des aspirations politiques et surtout des investisseurs.

Dans cet étonnant semi-désert en cours de transformation, tout est à étudier. Un état détaillé de la situation actuelle, des perspectives d'avenir, des

problèmes, doit être dressé, à la hauteur de l'ambition de ces "aventuriers" qui, en chiffre d'affaire, ne parlent qu'en millions de dollars US !

Tan-Tan est-elle en train de devenir le fer de lance d'un nouveau Sud en cours d'industrialisation ?

VI - BOU IZAKARN ET SIDI IFNI : DEUX VILLES AU DESTIN INCERTAIN

1 - Bou Izakarn : une bourgade rurale

Située au pied même de l'Anti-Atlas, Bou Izakarn est à l'intersection de deux importantes voies terrestres : la route principale 30 et celle qui dessert Taghjiit vers l'est.

Créée par les autorités françaises pour servir de relais aux "opérations de pacification", Bou Izakarn n'a pu se hisser au rang de "ville" qu'en 1971. Certes, tel est le cas de Tan-Tan, mais il est vrai que la destinée de Bou Izakarn est tout autre. Car si Tan-Tan compte désormais plus de 40 000 habitants, la population de Bou Izakarn ne dépasse pas les 5 000 âmes.

Cet état de fait est dû en partie à la situation qu'occupe cette ville qui se trouve prisonnière de deux pôles particulièrement dynamiques dont le rayonnement touche de plein fouet sa propre population, Tiznit au nord et Guelmim au sud.

Certes, les services administratifs qu'elle offre n'ont pas manqué de drainer un flot de fonctionnaires récemment installés. Cependant, comparée aux fonctions assumées par Guelmim et Tiznit, Bou Izakarn fait pâle figure. Le niveau et la qualité des services prodigués à la population n'ont rien à voir avec ceux des deux villes susmentionnées.

Pourtant Bou Izakarn est aussi sur le trajet de l'axe Nord-Sud et elle n'en profite pas du tout, car on s'arrête à Tiznit ou à Guelmim. Même le souk ouvert tout récemment n'a pas grand attrait.

Ce constat négatif se retrouve jusque dans le paysage urbain qui ne laisse voir aucune extension récente. De ville, Bou Izakarn n'a en définitive que l'appellation. Car elle ressemble en tous points à un bourg rural avec, en plus, un quartier d'habitat de type colonial dans un état de dégradation très avancé. Quant aux nouvelles constructions, elles n'existent nulle part, et aucun chantier n'est en activité.

Comment Bou Izakarn pourra-t-elle retourner cette évolution pour sortir de son délabrement actuel et prendre à temps le train du développement qui caractérise les villes de cette zone ?

2 - Sidi Ifni : un héritage colonial trop lourd

S'il s'avère difficile de qualifier Bou Izakarn de ville, Sidi Ifni dispose, par contre, d'atouts non négligeables de nature à renforcer les assises de cette ville, voire son rayonnement.

Seule ville véritablement côtière de l'ensemble étudié, elle se distingue tant par son histoire que par son paysage urbain et ses couleurs... Dans cette ville, on a l'impression d'être transporté dans une cité espagnole, plus de deux décennies après son retour dans le giron marocain. Les Ifnaouis questionnés répondent par un flot de mots où l'espagnol est mélangé à l'arabe et au berbère. Il y a même mieux : si les rues ont été rebaptisées, elles n'en continuent pas moins à être désignées par leurs anciennes appellations espagnoles.

Pour appréhender pareille situation, il faut relater succinctement l'histoire de cette ville.

Sidi Ifni doit sa création à la politique coloniale de Madrid en Afrique du Nord. En effet, les responsables madrilènes nourrissaient l'espoir d'avoir un pied-à-terre sur la côte atlantique. Et c'est ainsi qu'ils ont - après d'interminables discussions avec les Marocains - occupé en 1534 cette partie du territoire qui s'étend sur une superficie de 1 500 km².

Bien entendu, ce sont des considérations militaires qui ont présidé au choix de ce site car pour les stratèges espagnols, le site devrait permettre de communiquer tant avec Madrid qu'avec les Iles Canaries. Car :

- la petite plage peut assurer dans de bonnes conditions le débarquement d'hommes et de matériel ;

- la plate-forme littorale nettement perchée est aménageable en terrain d'aviation ;

- plusieurs collines peuvent assurer la défense de l'ensemble.

Voilà ce qui a fait qu'une fois les conditions politiques remplies, les Espagnols se sont installés sans tarder sur ce site essentiellement destiné à l'armée.

Au-delà de ces considérations, force est de constater que le développement de la ville restait prisonnier du site. Coincée entre une falaise haute de 50 m à l'ouest et une montagne à l'est, Sidi Ifni a su s'adapter à ces contraintes naturelles. Quoique l'encaissement de l'Oued Ifni ait compliqué la tâche des aménageurs, c'est le schéma d'une ville espagnole qui a été adopté : rues tracées au cordeau à partir d'une place centrale (8).

Bien entendu, dans un premier temps, cette ville a vécu de ses casernes. Toute une gamme de services s'est développée au profit des soldats et officiers espagnols, et l'économie demeurerait largement tributaire des crédits débloqués par Madrid, surtout après l'insurrection qui a éclaté en 1957 dans l'arrière-pays.

Mais cette situation n'a pas duré indéfiniment. Le 30 juin 1969, Sidi Ifni a été restituée au Maroc et c'est une nouvelle page de son histoire qui a commencé. Cette ville a dans un premier temps simplement survécu, et c'est pourquoi les autorités marocaines ont tout fait pour la promouvoir : devenue cercle de quatre communes, Sidi Ifni a dépendu d'Agadir avant d'être rattachée à la province de Tiznit. Naguère subventionnée par les autorités madrilènes, Sidi Ifni a dépendu ensuite des budgets qui lui étaient alloués par Rabat et c'est pourquoi la ville a été présentée en 1970 par P. OLIVA comme étant une "ville pensionnée".

Si tel a longtemps été le cas, Sidi Ifni essaye aujourd'hui de sortir de cette situation. Ainsi, au sud-ouest de la ville, une zone industrielle a été aménagée ; ses 40 lots sont déjà attribués. Une usine de farine de poisson est en cours de construction et devrait être opérationnelle sous peu. La ville s'est dotée d'un port qui a remplacé le téléphérique qui, faute de maintenance, ne fonctionne plus depuis 1974. Ce port dont la première tranche est terminée permet l'exportation du marbre de Mesti exploité par une société mixte germano-marocaine. Sidi Ifni se développe et tend à se départir de sa léthargie. On en veut pour preuve l'aménagement de lotissements tout au long de la piste de l'aéroport et de la rive droite de l'Oued Ifni. Ces lotissements, dits de fonctionnaires, sont le fruit de l'investissement des travailleurs marocains à l'étranger.

La ville se développe de plus en plus sur la rive droite de l'Oued Ifni et le long de la route secondaire vers Tiznit. Aussi, des travaux de réfection des rues de la ville et même de la route vers Tiznit sont menés, car il faut dire que cette voie de communication trop longtemps délaissée constitue un handicap majeur qui renforce l'isolement de la ville.

Faute d'arrière-pays et étant mal relié aux autres villes, Sidi Ifni reste un héritage dont le Maroc ne semble pas encore trop bien savoir quoi faire.

CONCLUSION

De ce qui précède, il s'avère que dans cette partie du territoire marocain, où la tradition paysanne est bien enracinée, la population urbaine a été multipliée par 5. Sa part dans la population totale des trois provinces est passée de 8,2% à 25,5 %, et ce, en 22 ans.

Aussi les villes (Sidi Ifni et Bou Izakarn exceptées) ne sont plus de petites bourgades rurales somnolant à l'ombre du gigantisme des grands centres urbains du Nord mais des centres en pleine croissance, des villes dont l'évolution spatiale est spectaculaire.

Ce que l'on garde également comme impression, c'est le fait que chaque ville se distingue par son histoire, sa fonction, son hinterland, et enfin sa personnalité (9).

Aussi, à travers ce bref constat, les questions qui se posent concernent le pouvoir attractif de ces villes, les limites de leur rayonnement, et enfin les conséquences qui en découlent sur la population et l'espace bâti.

Reste qu'un autre aspect mérite d'être abordé, celui de savoir si cet essor urbain est dû à des événements conjoncturels ou à une réussite de la politique d'aménagement du territoire.

Enfin, et du moment que l'essor des villes dépend de la participation active de l'Etat, qu'en est-il de l'apport des autochtones dans le développements régional et dans l'organisation d'un authentique réseau urbain ?

Tels sont quelques constats accompagnés de questions qu'une première approche a suscitées. Cette étude, quoique succincte, a servi à poser des jalons en vue d'une connaissance et d'une analyse détaillée des réalités économiques, démographiques et spatiales de ces villes du Maroc.

NOTES

- (1) Cet article est le résultat, dans un premier temps, d'une approche statistique et livresque, et surtout d'une prise de contact avec la région en mars 1990, en compagnie de Messieurs J.-J. BARATHON et A. ODOUARD, enseignants à l'Université de Clermont-Ferrand. Ces villes de l'Anti-Atlas occidental constituent le sujet d'une thèse nouvelle de géographie.
- (2) Les noms des villes et leur orthographe sont ceux des éditions récentes des cartes topographiques au 1/50 000^e.
- (3) On retrouvera cette étude dans l'article de P. OLIVA : Aspects et problèmes géomorphologiques de l'Anti-Atlas occidental. *Revue de Géographie du Maroc*, n° 21, 1972, pp. 43-78.
- (4) *Recensement Général de la Population et de l'Habitat*. Direction de la Statistique, 1960, 1971 et 1982, Rabat.
- (5) *La dynamique démographique des centres urbains au Maroc (1960-1982)*. Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques, Rabat, septembre 1987.
- (6) M. MULERO CLEMENTE : *Los Territorios españoles del Sahara y sus grupos nomadas*, 1945.
- (7) Chiffres communiqués par la province de Tan-Tan.
- (8) P. OLIVA : Notes sur Ifni. *Revue de Géographie du Maroc*, n° 19, 1971.
- (9) A. EL MOUTAOUAKIL : *Les mutations socio-spatiales et l'organisation de l'espace de l'Anti-Atlas Occidental*. Thèse de 3^{ème} cycle, Paris, 1984-85.
- (9) M. SIFER : *Organisation de l'espace et problèmes d'aménagement dans la province de Guelmim*. Thèse de 3^{ème} cycle, Paris I, 1987.

Les Cahiers d'URBAMA
N° 8, 1993
ISSN 0989-5620
ISBN 2-86-906-058-0
pp. 97-108

**LE CHEIKH COMME PREMIER POINT D'ANCRAGE
DU POUVOIR POLITIQUE SUR L'ESPACE NOMADE :
L'EXEMPLE DES RGAYBÂT DE MAURITANIE**

Sophie CARATINI
Anthropologue
URBAMA

La conquête du Sahara a eu pour conséquence première d'abolir la souveraineté des populations nomades sur leurs terrains de parcours. Les territoires pastoraux, dont les limites étaient remises en question en permanence par l'usage de la force entre les groupes d'éleveurs, disparaissent, et avec eux les guerres "intertribales". Elles rejailliront plus tard, ici et là, sous d'autres formes. C'est ce que l'Histoire de France nomme la "pacification" : un pouvoir exogène s'établit aux lisières de l'espace nomade et tente de le contrôler dans la durée.

Mais le Sahara est vaste et ses populations mouvantes sont peu nombreuses et dispersées. Les distances à parcourir pour atteindre les campements sont souvent considérables, et les lieux et les saisons qui favorisent la concentration sont éphémères. Or il ne suffit pas de conquérir le désert, il faut pouvoir administrer ses habitants. La France met en place des unités militaires mobiles, méharistes d'abord, puis motorisées, afin d'affirmer sa présence et sa force. Les Etats nationaux poursuivront cette stratégie tout en accélérant les processus de sédentarisation des nomades (par attraction ou contrainte). Plus tard encore, beaucoup viendront d'eux-mêmes, poussés par la sécheresse ou la misère, rejoindre les centres urbains où leur reconversion reste incertaine. D'autres encore, mus par la révolte, l'espoir ou le désespoir, choisiront la clandestinité et/ou la lutte armée contre l'Etat dominateur.

Les régions sahariennes ont toujours été difficiles à contrôler. Plus encore ici qu'ailleurs, les autorités coloniales ont dû prendre le parti de s'appuyer sur des intermédiaires : s'assurer, dans la place, des alliés ; accepter de confier l'exercice du pouvoir à quelqu'un de l'intérieur, sans avoir les moyens de contrôler réellement le tout. Il en est résulté une permanence dans la structure sociale dont la forme n'a pas été fondamentalement altérée par les grandes mutations économiques et politiques du XX^{ème} siècle. Ce mécanisme n'est pas propre aux sociétés nomades puisqu'il découle en partie de l'organisation des populations rurales du monde arabe en général, en groupes territoriaux autonomes plus ou moins complexes et de dimensions variées. Mais il est particulièrement perceptible au Sahara où les termes d'identification des groupes se référant à une filiation commune réelle ou fictive sont encore brûlants d'actualité. La presse mauritanienne francophone, par exemple, qui s'est considérablement développée depuis que la liberté lui en a été donnée, regorge d'informations sur l'origine "tribale" (*sic*) de tel ou tel personnage politique.

Cet article se propose de montrer comment, dans la Mauritanie septentrionale de l'époque coloniale, s'est mis en place ce système de contrôle des populations par l'émergence de personnages intermédiaires, dont les élus d'aujourd'hui sont bien souvent les héritiers.

I - DU CHEIKH AU CHEF

Les Rgaybât constituent une *qabila* ("tribu") de nomades chameliers qui sillonnent le nord-ouest du Sahara jusqu'à la grande sécheresse des années 70. A la veille de l'occupation coloniale franco-espagnole, leur territoire s'étend des confins marocains aux ergs septentrionaux de l'Adrar mauritanien. Ils en resteront maîtres jusqu'en 1934, date de la jonction des forces françaises du nord (les Compagnies Sahariennes d'Algérie) et du sud (les Groupes Nomades de l'AOF). On peut penser qu'ils représentent environ 30 000 personnes si l'on s'en tient aux estimations françaises de l'époque. Ils nomadisent alors par *fakhdh* (au pluriel *afkhâdh*), terme arabe qui signifie "la cuisse", unité de nomadisation qui rassemble environ 300 tentes. Ce groupement est conduit par un *cheikh* (pl. *chioukh*). Le langage de l'administration coloniale utilise, pour traduire *fakhdh*, le terme de "fraction", qui paraît suffisamment neutre pour être retenu. En revanche, en traduisant *cheikh* par "chef", il crée l'expression "chef de fraction" qui connote, pour cette administration, des fonctions d'autorité et de responsabilité qui ne correspondent pas exactement aux attributs du *cheikh* dans la société précoloniale.

Pour comprendre ce que recouvrent les mots, il convient d'examiner le rôle du *cheikh al-fakhdh* au moment où il se transforme en chef de fraction, c'est à dire lors des premières années de contact entre les Rgaybât et les autorités françaises : entre 1905, date de l'occupation de l'Adrar mauritanien, et 1925, date de la mort du dernier grand *cheikh*. A cette date, le territoire des Rgaybât n'est pas encore entièrement contrôlé, et tous les *chioukh al-afkhâdh* ne sont pas encore des chefs de fractions. Les diverses phases de cette période historique forment la trame sur laquelle on voit se dessiner l'évolution du rôle du *cheikh*, évolution qui correspond à la naissance d'une mutation profonde de la société. Point d'impact du heurt entre les systèmes, les *chioukh* peuvent être considérés comme la première catégorie d'acteurs sociaux sur laquelle se concentre ce qu'on pourrait appeler le fait colonial.

II - ROLE ET POUVOIR DU CHEIKH

Au début du XX^{ème} siècle, alors que les forces françaises installées au Sénégal s'appêtent à pénétrer en Mauritanie, les Rgaybât exercent le contrôle

de leurs terrains de parcours. Ils entretiennent, pour ce faire, des rapports de guerre ou d'alliance avec leurs voisins immédiats. Guerre avec ceux qui menacent leur hégémonie et ceux dont ils veulent s'approprier les richesses pastorales, alliance avec ceux qu'ils dominent où qui constituent une force puissante qu'il est prudent de ne pas affronter.

A cette époque, la fraction rassemble, autour d'un lignage dominant - celui du *cheikh* - un ensemble de parents plus ou moins proches. Tous se disent descendants d'un ancêtre éponyme commun, petit fils de Sîd Ahmad ar-Rgaybî, l'ancêtre fondateur de la *qabila*. Théoriquement, c'est le descendant aîné de la lignée aînée de la fraction qui en est le *cheikh*. En fait, la préséance des aînés n'est qu'une tendance qui peut être renversée lorsque le représentant de la branche aînée n'est pas digne de son rang, ou s'il a été supplanté par un cadet proche. Quant aux "parents"(1) officiellement descendants de branches collatérales, ils forment en réalité un groupement de familles aux origines hétérogènes, puisque les mécanismes d'intégration d'éléments extérieurs sont permanents dans l'histoire des lignages. A l'intérieur de la fraction, on distingue les "Rgaybât de sang" et les "Rgaybât de nom". Les premiers seuls sont des *chorfa* (au sing. : *chérif*) (2), des nobles, puisque le sang de l'ancêtre fondateur coule dans leurs veines, et que cet ancêtre, selon les traditions locales, était descendant du Prophète. Vis à vis de l'extérieur, cette distinction est soigneusement cachée, et tous les Rgaybât s'affirment *chorfa* à l'exception des forgerons et des esclaves qui résident dans les campements. Les mécanismes d'intégration sont gommés, et le langage de la parenté agnatique domine.

Le *cheikh* de la fraction dirige l'assemblée des hommes dans laquelle les décisions sont prises à l'unanimité à l'issue d'un débat général. Il est clair que les *status* - sinon les statuts - des différents chefs de famille ne pèsent pas du même poids dans les discussions. Selon les moments et les circonstances de l'histoire de chaque fraction, on peut voir apparaître des oppositions très fortes entre les principaux personnages ou les lignées les plus nobles. Une ligne de rupture potentielle partage alors la fraction, et chaque leader tente de réunir autour de lui le maximum de partisans, par diverses stratégies (alliances matrimoniales, dons et prêts de bétail, marques de considération etc.). Le point de scission qui entraînera une fraction devenue trop large à se diviser ultérieurement en deux unités de nomadisation autonomes, est ainsi marqué. Le *cheikh* de la fraction potentielle est désigné de fait.

A la base de cet édifice est l'assemblée qui réunit les hommes d'une grande famille pour désigner celui qui les représentera à l'assemblée de la fraction ; au sommet est l'assemblée générale des dix *chioukh* qui représentent les dix grandes fractions de la *qabila*, auxquels peuvent se joindre quelques notables

influent. Tous les hommes libres sont ainsi représentés et participent directement ou indirectement, au cours de longues délibérations, aux décisions qu'il sied de prendre pour préserver les intérêts collectifs. Il s'agit donc d'une structure très peu hiérarchisée puisqu'il n'y a pas de *cheikh* unique, ni d'émir, ni de chef, et que chaque *cheikh* est avant tout le représentant de l'ensemble des patriarches de sa fraction, eux-mêmes simples porte-paroles des membres masculins de leurs familles.

Le rôle politique du *cheikh* consiste à maintenir la cohésion des forces avec les autres *chioukh* de fraction, en particulier au niveau du contrôle territorial, et de désigner les hommes qui seront chargés d'exécuter ou de faire exécuter les décisions [*l'ayt arba'in* (3)]. Son rôle économique l'amène à décider, avec les autres *chioukh*, de la répartition des ressources pastorales entre les fractions, et, éventuellement, de prévoir l'élargissement de l'espace pastoral. Dans le même temps, il s'efforce non seulement de conserver à sa propre fraction son rang dans la *qabila*, mais aussi de l'élever autant que faire se peut.

Au niveau de l'assemblée de la fraction, le *cheikh* cherche à conserver à son lignage la suprématie, ce qui lui permet de maintenir sa place dans l'assemblée générale de la *qabila*. Il veille à ce que les décisions prises par cette dernière soient appliquées, et assure la répartition des ressources pastorales entre les troupeaux, en concertation avec ses compagnons de nomadisation. Il représente en outre le principal pôle de concentration/distribution des biens autour duquel gravite un groupe de partisans mouvant, qu'il s'efforce d'accroître et de s'allier de manière durable.

Retenons schématiquement ces trois éléments constitutifs du pouvoir du *cheikh* :

- l'appartenance généalogique (lignée noble et premier rang dans la fratrie) ;
- le prestige du savoir (en l'occurrence guerrier et politique, mais le savoir peut aussi être religieux, littéraire et scientifique) ;
- les réseaux d'alliance et de protection : le *cheikh* cherche à maintenir dans son sillage ses lignages cadets ainsi que les individus ou familles intégrées à la *qabila* au niveau de sa fraction. Ces "Rgaybât de nom" sont assimilés à des cadets ou descendants de cadets éloignés. Leur *status* dépend très largement de l'ancienneté de leur intégration ainsi que de leur origine sociale précédente.

III - LE PREMIER CHEF : MUHAMMAD OULD AL-KHALIL

Quant apparaît l'armée française à la lisière méridionale du pays rgyabât, le processus de conquête territoriale, dans lequel ces nomades sont engagés depuis une cinquantaine d'années, a permis à certains *chioukh* d'acquérir un prestige qui renforce leur pouvoir personnel. Cette influence vient parfois à l'encontre de la hiérarchie interne des lignages, fondée théoriquement sur le rang de la lignée dans la généalogie au profit des aînés.

Deux exemples peuvent illustrer ce phénomène. Le premier est la prééminence acquise, lorsque les guerres de conquête s'intensifient, par le lignage aîné de la branche cadette des Rgyabât. La *qabîla* est en effet partagée en deux groupements principaux. Le premier est formé des descendants du fils aîné, Qâsim, de l'ancêtre fondateur (augmentés de ceux qui sont venus s'intégrer à leurs fractions), et qu'on nomme les Rgyabât al-Gwâsim. Ils sont restés plus au nord, dans les premiers terrains de parcours acquis (la Sâqyat al-Hamra'). Le second rassemble les descendants des fils cadets de l'ancêtre (auxquels se sont joint de nombreux éléments extérieurs), les Rgyabât Sahîl (4) qui nomadisent dans les zones périphériques et nouvellement conquises. Ces derniers constituent, au sein des assemblées supérieures, une force politique au moins égale à celle de leurs aînés, de par le rôle qu'ils ont joué dans le processus de conquête.

Le second exemple nous est donné à la fin du XVIII^{ème} siècle. Le même phénomène se reproduit au sein des Rgyabât Sahîl : le *cheikh* de la lignée cadette, à l'intérieur du lignage aîné, acquiert, par son savoir-faire guerrier et politique, la suprématie. La manière dont ce *cheikh*, Muhammad ould al-Khalîl, agit à l'intérieur de sa fraction et en dehors d'elle, pour consolider son pouvoir et affaiblir celui de ses rivaux et aînés, est révélatrice des mécanismes du jeu politique à l'intérieur de la *qabîla*, ainsi que des stratégies que le système permet aux acteurs sociaux de développer. L'alliance matrimoniale vient au premier plan de ces manœuvres : Muhammad ould al-Khalîl prend pour gendre, par exemple, et pour conseiller favori, le cousin cadet et rival du *cheikh* de la lignée concurrente.

Considéré, à l'extérieur, comme le plus prestigieux des *chioukh* rgyabât, Muhammad est sollicité par le gouvernement de l'AOF (5) de Saint-Louis du Sénégal, avant même l'occupation de l'Adrar, pour établir avec l'Etat français des "relations diplomatiques", suscitées par la puissance coloniale qui cherche à s'allier les populations les plus septentrionales de la Mauritanie. Au nord comme au sud, la France a toujours craint l'alliance des guerriers du Sahara occidental favorisés par les frontières espagnoles : la mésentente avec l'Espagne empêchera les Groupes Nomades de l'armée française de poursuivre leurs

assaillants dans le territoire espagnol jusqu'en 1934. En l'occurrence, Muhammad ould al-Khalîl, qui cherche avant tout à consolider l'assise territoriale des Rgaybât et croit - à tort - que l'avance française ne la menace pas, accepte l'alliance. Cette alliance n'a d'ailleurs aucune conséquence économique (ni tribut, ni impôt). Sur le plan politique, en revanche, elle encourage les Rgaybât à ne pas participer à la lutte contre l'avance coloniale aux côtés des guerriers de l'Adrar. C'est du moins ce que la France espère. Il est probable que cette prise de position de Muhammad ould al-Khalîl aura quelque peu limité, même si elle ne l'a pas totalement empêchée, la participation massive des Rgaybât à la résistance des Adrarois.

On peut donc noter qu'à cette époque les Rgaybât reconnaissent à Muhammad ould al-Khalîl ce rôle de représentant. Cela ne signifie pas qu'il ait acquis, à l'intérieur de la *qabîla*, un pouvoir outrepassant celui de ses pairs. Il est simplement, pour l'instant, le plus prestigieux d'entre eux, partant le plus digne de les représenter. En revanche, pour les autorités de Saint-Louis, il est le "chef" des Rgaybât, de *tous* les Rgaybât.

Après avoir conquis l'Adrar, en 1905, et jusqu'en 1934, l'armée française piétine à la lisière du territoire des Rgaybât sans parvenir à l'occuper réellement, malgré plusieurs tentatives. L'existence de la frontière avec le Sahara espagnol constitue un facteur positif pour la résistance musulmane, qui va se concentrer là pendant plus de vingt ans. Si elle n'occupe pas le territoire, la France est toute puissante en Adrar, c'est dire qu'elle domine une zone économiquement indispensable aux éleveurs rgyabât : les ergs de la périphérie ardraroise sont exploités très régulièrement par les fractions les plus méridionales de la *qabîla*. Or ces fractions sont aussi les plus guerrières, car les plus éloignées du territoire de départ. Ainsi Muhammad ould al-Khalîl va-t-il se trouver en première ligne, avec derrière lui les plus valeureux des Rgaybât Sahîl. Cette occupation de l'Adrar a deux conséquences essentielles :

- les abords du massif, pâturages des Rgaybât Sahîl, sont à portée de main des Groupes Nomades français, c'est à dire qu'ils sont à la fois "pacifiés" et contrôlés ;

- les marchés de l'Adrar, ainsi que les palmeraies, sont occupées et contrôlées par une administration militaire sédentaire ;

Muhammad ould al-Khalîl a le choix entre la paix ou l'exil, qui signifierait pour sa fraction le renoncement à toute la zone pastorale que les Rgaybât ont acquise alors qu'il les menait au combat. L'exil serait la fin de son prestige personnel et l'abandon d'une partie de ses partisans, bref, l'échec de sa politique (d'autant que la lignée aînée de son lignage n'attend que cela pour

reprendre le premier rang dans la fraction). Comme, à l'époque, les Rgaybât pensent que leur territoire n'intéresse pas les forces françaises et qu'il n'est pas menacé réellement d'occupation, l'éventualité d'un accord de paix paraît la solution la plus raisonnable. Le tout est d'essayer d'en fixer les termes de la manière la plus avantageuse pour eux. Il est remarquable de constater que chacun des partenaires tente de construire, avec l'autre, des relations conformes à la logique de son propre système. Il en résulte ceci.

- Muhammad ould al-Khalîl se préoccupe d'établir un accord de paix semblable, dans ses conséquences, aux alliances de la période précoloniale : le groupe le plus faible verse au plus fort un tribut annuel, réel ou symbolique, qui garantit la non-agression mutuelle. Mais le *cheikh* veut sauvegarder son honneur et la première place dans la *qabîla*, ce que le versement d'un tribut à des étrangers risquerait de compromettre. Il faut que sa fraction conserve ses terrains de parcours sans perdre la face.

- La France cherche à diminuer au maximum l'afflux de forces à la résistance musulmane qui se concentre plus au nord; elle opte pour une politique qu'elle nomme elle-même "d'apprivoisement". En conséquence, Muhammad ould al-Khalîl, qu'elle croit toujours être le chef de tous les Rgaybât, est particulièrement bien traité : cadeaux, marques de considération, etc... Enfin la France s'empresse de signer avec lui un accord de paix. Les conséquences de cet accord fondé sur la méconnaissance des objectifs réels de l'autre, sont évidemment différentes de ce que chacun en attendait.

Muhammad ould al-Khalîl sort un moment grandi de ce succès politique apparent, le groupe de ses partisans s'élargit, et il continue de dissimuler à l'administration française la nature et les limites de son pouvoir. Il se met donc, pour la première fois, à l'intersection entre les deux systèmes, et s'appuie sur ce point de rencontre pour tenter de se hisser à la première place, au sens français du terme : être vraiment le chef de tous les Rgaybât et leur unique représentant. L'inadéquation de cet objectif à la logique du système social est plus forte que son adéquation aux objectifs du pouvoir exogène. Aussi voit-on des mécanismes de résistance se mettre en action dans les mois qui suivent :

- les tensions se développent entre les deux premières lignées de la fraction : la lignée aînée, qui a été supplantée, attise le feu à l'intérieur et à l'extérieur, entre les fractions, pour faire échouer la politique de Muhammad. Parallèlement, elle prépare sa revanche en se rapprochant discrètement des autorités françaises ;

- la rivalité s'exacerbe entre les *chioukh* de fraction dans le sens habituel : les fractions cadettes les plus hostiles à la fraction aînée se démarquent de l'autorité de Muhammad sous prétexte de guerre sainte et vont rejoindre la résistance musulmane dans le Nord ;

- ce qui émerge entre les groupes apparaît aussi au niveau des individus : les clivages traditionnels sont les points potentiels de rupture au nom de ce qui divise et va diviser pendant vingt ans les rivaux de toujours : la paix ou la guerre, la soumission ou la dissidence.

Lorsqu'en 1913, un raid de l'armée française vient menacer Smara, le centre de la résistance musulmane au cœur du territoire des Rgaybât, ils comprennent que leurs terrains de parcours sont effectivement menacés. L'assemblée des *chioukh* met alors en minorité Muhammad ould al-Khalîl qui veut maintenir l'alliance pour sauvegarder les avantages de son nouveau statut. Il est contraint de suivre le mouvement de dissidence. Mais dès l'année suivante, la sécheresse oblige les pasteurs des fractions rgaybât Sahîl à se rapprocher des abords de l'Adrar. Les *chioukh* prennent alors individuellement contact avec les autorités et exigent des accords de paix séparés, refusant ainsi la prééminence de l'un d'entre eux sur tous les autres.

La France réagit selon sa propre logique : elle interprète ce mouvement comme une erreur de jugement de sa part sur la personne de Muhammad ould al-Khalîl, l'écarte, le bafoue, et place les Rgaybât sous l'autorité de l'émir de l'Adrar. Là encore, le concept de chef s'oppose à celui de *cheikh*, et il en résulte ceci :

- les Rgaybât ressentent tous l'affront qui a été fait au plus valeureux d'entre eux, ce qui n'est pas en contradiction avec le fait qu'ils l'ont refusé comme *cheikh* unique ;

- la France ne pense qu'en terme de hiérarchie verticale et ne parvient pas à concevoir ce système acéphale des Rgaybât. Elle commet donc erreur sur erreur.

Les conséquences de ces divergences fondamentales de conception entraînent une seconde rupture. Muhammad ould al-Khalîl est chassé de l'Adrar. Son pouvoir de chef lui est retiré et son honneur est gravement blessé : il n'a pas d'autre issue personnelle que se rapprocher de la résistance musulmane. Mais pour conserver son autorité à l'intérieur de la *qabila*, il faut qu'il décide sa fraction - ce qui ne pose pas encore de problème majeur bien que la lignée aînée commence à entrevoir le moyen de rétablir sa prééminence - et l'ensemble de ses alliés et partisans à le suivre. Il agit donc en ce sens et suscite,

en 1916, un second mouvement massif de dissidence, facilité par le fait que les prérogatives données à l'émir de l'Adrar sont inacceptables pour tous les Rgaybât.

En 1917, la prise de Tiznit par les forces françaises du Maroc provoque un nouvel afflux de Rgaybât vers l'Adrar. La résistance musulmane semble battue au nord, et leur territoire est encerclé. Mais, cette fois, chacun des partenaires a fait un pas vers le système de l'autre : la France admet qu'il puisse y avoir plusieurs chefs, et accepte le principe de la non ingérence de l'émir dans les affaires rgyabât, d'autant qu'elle veut toujours attirer le plus de nomades possible sur son territoire. En même temps, elle précise aux pasteurs ses conceptions de la chefferie : le chef est responsable des gens qui l'ont désigné dans la réalisation des termes de l'accord conclu (non agression, droit de pacage, impôts annuels). De plus, il peut obtenir l'intervention de l'administration pour renforcer son autorité en cas de besoin.

Les Rgaybât, de leur côté, comprennent que le rôle du chef est fondamentalement différent de celui de *cheikh*. Mais entre les fractions comme à l'intérieur, il est des groupes et des sous-groupes qui n'acceptent pas d'avoir pour chef celui qu'ils avaient reconnu comme *cheikh*. Ils en viennent alors à se scinder, seule manière de conserver une répartition effective de l'autorité à l'intérieur de la *qabila*. Lorsque Muhammad ould al-Khalîl meurt en 1925, il n'est plus qu'un chef de fraction parmi les autres, mais sa succession politique va être difficile : tous les prétendants, ses fils et ses neveux, tentent de s'appuyer à la fois sur l'administration et sur leurs partisans internes pour se faire reconnaître d'un côté et accepter de l'autre. On assiste, dans les années qui suivent, à l'émiettement de cette fraction. Les contradictions internes, exacerbées, engendrent une crise profonde au point que lors du dernier soulèvement des Rgaybât, en 1931, le descendant aîné de la fraction aînée sera le seul rgyabî à rester à Atar "fidèle à la France", en attendant son heure.

CONCLUSION

Nous avons voulu montrer l'intérêt de certains personnages clé, comme ce *cheikh* qui devient chef et concentre ainsi en lui la potentialité d'agir selon deux systèmes entre lesquels il oscille en fonction des événements ; l'intérêt également de chercher à comprendre, dans la pratique, ce que bouleverse une pression exercée de l'extérieur sur un point précis de la *qabila* ; comment, enfin, le système recèle des possibilités de réactions qui lui permettent d'intégrer la nouvelle donnée selon sa logique interne : la tendance au fractionnement ne doit pas être interprétée ici comme un effet de destruction de la structure sociale par le pouvoir colonial. Bien au contraire, elle manifeste la résistance du

système puisqu'elle rétablit la répartition de l'autorité entre les hommes, évite la rupture. Même si elle durcit un moment les tensions internes, cette scission des fractions aux points de clivages traditionnels est donc, paradoxalement, un moyen de maintenir la cohésion sociale. Mais l'équilibre sera de courte durée car la fonction d'intermédiaire qu'exercent désormais les chefs de fraction va prendre de plus en plus d'importance, jusqu'à engendrer une nouvelle catégorie d'acteurs sociaux, rouage indispensable du pouvoir central.

Lorsque le territoire des Rgaybât sera entièrement contrôlé et que la fonction guerrière des nomades n'aura plus lieu d'être, l'affaiblissement des fractions ira jusqu'à l'effilochage des campements. Puis, avec la naissance de l'Etat national, les chefs verront leur pouvoir réduit une fois encore à celui de *chioukh* : des *chioukh* qui ne seront plus que le pâle reflet de ceux d'autrefois... à moins que de la *qabîla* naisse une force politique régionale, et que certains *chioukh* anciens chefs, ou même simples citoyens enrichis, ne deviennent des responsables locaux ou militaires et reprennent à leur compte cette fonction d'intermédiaire ambigu entre la famille élargie à laquelle ils appartiennent, et l'Etat qu'ils représentent.

BIBLIOGRAPHIE

BERQUE J. : Qu'est-ce qu'une tribu nord-africaine ? In : *L'éventail de l'histoire vivante. Hommage à L. Febvre*, Paris, Armand Colin, 1953, pp. 261-271.

BERQUE J. : *Structures sociales du haut Atlas*. Paris, PUF, 1955.

BONTE P. : Donneurs de femmes ou preneurs d'hommes. Les Awlad Qaylan, tribu de l'Adrar mauritanien. *L'Homme*, XXVII, 102, Paris, 1987, pp. 54-79.

BONTE P., CONTE E., HAMES H., OULD Cheikh A., AL-ANSAB : La quête des origines. *Anthropologie historique de la société tribale arabe*. Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1991.

CARATINI S. : Ismael ould Bardi, héros de la résistance Saharienne. In : *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, 41-42, pp.157-166.

CARATINI S. : *Les Rgaybât (1610-1934)*. Tome 1 : *Des chameliers à la conquête d'un territoire*. Tome 2 : *Territoire et Société*. Paris, l'Harmattan, 1989.

CLAUDOT H. : *Le fils et le neveu. Jeux et enjeux de la parenté touarègue*. Cambridge, Cambridge University Press, et Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1986.

GELLNER E., WATERBURY J. (ed.) : *Patrons and Clients*. London, Duckworth, 1977.

JAMOUS R. : *Honneur et baraka. Les structures sociales traditionnelles dans le Rif*. Cambridge, Cambridge University Press et Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1981.

LANCASTER W. : Development and Functions of the Sheikh in Nomad/Settler Symbiosis. *Arabian Studies*, 6, 1981, pp. 195-204.

OULD CHEIKH A.-W. : *Nomadisme, Islam et pouvoir politique dans la société maure précoloniale (XI^{ème}-XIX^{ème} siècle)*. Thèse de doctorat en sociologie, Université de Paris V, 1985.

PETERS E. : Les prestations matrimoniales dans quatre communautés du Proche-Orient. In : *Le prix de l'alliance en Méditerranée*, Paris, Editions du CNRS, 1989, pp. 75-96.

NOTES

(1) Cf. S. CARATINI : "A propos du mariage "arabe". Discours endogames et pratiques exogames : l'exemple des Rgaybât du nord-ouest saharien". In : *L'Homme*, 110, Paris, 1989, pp. 39-49.

(2) Les chorfa sont les descendants du prophète, en lignes patrilinéaires, issues de son gendre Ali, l'épouse de sa fille Fatima.

(3) Ou "Conseil des quarante". Institution d'origine berbère qui attribue, temporairement, la direction d'une fraction ou de la qabîla toute entière aux plus valeureux d'entre eux.

(4) Le Sahel est le rivage de l'océan, l'ouest.

(5) L'Afrique Occidentale Française.

Les Cahiers d'URBAMA
N° 8, 1993
ISSN 0989-5620
ISBN 2-86-906-058-0
pp. 109-117

**LE SUD MAURITANIEN EN DEVENIR :
L'ORGANISATION SOCIALE ET SPATIALE EN CRISE**

Tidiane KOITA
Chercheur post-doctorat

INTRODUCTION

“La langue et les dents sont les organes les plus proches au monde, mais il arrive qu’elles se battent” (proverbe Soninké).

“A la vérité, l’histoire du Fouta se confond avec l’histoire de ses habitants” (Vidal, 1935 : 416).

En Mauritanie, comme partout dans le Sahel, la cohabitation entre populations noires et populations blanches d’origine arabe, a très souvent été mouvementée. Toutefois, du fait de la sagesse des uns et des autres et de la volonté des populations de vivre ensemble, les contradictions ont toujours trouvé des solutions, parfois durables. Depuis l’Indépendance en 1960, la confrontation entre les communautés du pays, pour de multiples raisons, a atteint un niveau jamais égalé dans l’histoire. Cela se manifeste par une crise sociale et spatiale qui perturbe la quasi-totalité des villes et villages du sud mauritanien.

Chronique d’une crise annoncée.

En mars 1989, par un banal accrochage entre des éleveurs peulhs mauritaniens et des paysans sénégalais, propriétaires terriens sur le territoire de Mauritanie, se déclenche un conflit entre les deux pays. Au Sénégal comme en Mauritanie, de nombreuses victimes ont été dénombrées. Des expulsions ont été organisées de part et d’autre, séparant plusieurs familles.

Le décret du 25 février 1905 délimite le territoire de Mauritanie et du Sénégal. Il précise que la frontière entre les deux Etats est constituée par le fleuve. Celui du 4 décembre 1920 transforme en colonie le territoire de la Mauritanie. Le 8 décembre 1933, un nouveau décret confirme celui de 1905 et fixe les limites entre la colonie du Sénégal et celle de Mauritanie à la ligne médiane du fleuve.

La question frontalière ne s’est jamais posée pendant la période coloniale du fait que la Mauritanie, territoire de l’AOF, était administrée à partir de Saint-Louis du Sénégal. Après les Indépendances (1960), les deux Etats vivent en parfaite symbiose et développent une coopération exemplaire. Mais en réalité, les revendications sénégalaises sur le sud de la Mauritanie n’ont jamais été totalement abandonnées (1), puisque pendant la guerre du Sahara Occidental, le président sénégalais, L.-S. SENGHOR, menace de demander l’autodétermination des noirs mauritaniens du fait que seuls les prisonniers noirs du Front Polisario étaient exécutés.

L'idée des gouvernorats mauritaniens de récupérer des terres appartenant à des citoyens sénégalais, voire même à des mauritaniens, sur la rive gauche (rive mauritanienne) ne semble jamais avoir été abandonnée. Ainsi, le problème de frontière resurgit lorsque en 1988, les préfets mauritaniens, en application de l'ordonnance du 5 juin 1983 portant sur la réforme foncière et domaniale, ont exproprié des paysans sénégalais. L'attention portée par les deux Etats sur le développement des rives du fleuve a toujours été importante. Les nouveaux enjeux agricoles apparus dans la vallée du fleuve, conséquences directes de la sécheresse des années 1970, l'ont renforcé, créant une compétition entre les gouvernants. Celle-ci allait s'intensifier avec la construction des barrages de Diama et Manantali.

D'autres raisons peuvent expliquer la dégradation des rapports entre les deux Etats, notamment la crainte des dirigeants sénégalais de voir les Mauritaniens se tourner totalement vers le Monde Arabe, isolant ainsi les populations noires du pays. Pour le gouvernement mauritanien, "l'occasion est belle" pour concrétiser une vieille idée : expulser vers le Sénégal de nombreux nationaux noirs, considérés comme des étrangers, ce qui a profondément modifié la nature et les conséquences du conflit*. L'attitude du gouvernement mauritanien se traduit par une confrontation entre les communautés mauritaniennes. Les vieilles querelles resurgirent, notamment autour de la question foncière, entraînant l'ensemble du pays dans une crise sociale et économique jamais observée.

La question foncière et l'arabisation de l'enseignement en Mauritanie ont toujours opposé les communautés du pays. La sécheresse et l'émergence de nouveaux enjeux économiques ont ainsi contribué à créer une crise, en particulier dans le sud où existent de rares et riches terres agricoles (2). Propriétés des populations sédentaires noires (Haalpular et Soninke), ces terres font l'objet de nombreuses convoitises, ce qui peut avoir été à l'origine de la réorganisation foncière de 1983.

Le système traditionnel foncier dans le sud mauritanien est complexe (3). Les terres peuvent être prêtées à des personnes étrangères à la collectivité, moyennant une redevance à la fin des cultures. Il comporte d'innombrables avantages, notamment sur le plan humain. L'utilisation des terres et leur protection assurent la sécurité économique du groupe et celle de l'individu dans le groupe. De nombreux inconvénients existent cependant dans cette

* Les gouvernements successifs de Mauritanie ont toujours considéré nombre de Mauritaniens noirs comme des Sénégalais. A plusieurs reprises, depuis 1960, des expulsions individuelles ont été organisées. Le conflit de mars 1989 entre le Sénégal et la Mauritanie a donc été une occasion pour expulser massivement des mauritaniens noirs. Le gouvernement a reconnu lui-même ce qu'il appelle des bavures (expulsions de Mauritaniens) et qui sont en réalité des opérations d'exclusion organisées par ses services les plus autorisés (police, armée...).

forme traditionnelle d'exploitation des terres : iniquité et dans certains cas obstacles au développement économique. Les femmes possèdent peu de droits et ne peuvent pas hériter des terres des collectivités villageoises. Seul leur est reconnu le droit de prélever sur les récoltes une certaine quantité destinée à leur subsistance : 1 à 10 corbeilles. Les terres appartiennent aux seules familles nobles, ce qui exclut la majorité des populations (esclaves entre autres).

La réforme foncière promulguée en 1983 était donc nécessaire pour favoriser un développement économique. Elle a aboli le système de la tenure foncière traditionnelle et encourage l'appropriation individuelle. Son application se traduit cependant par de permanents conflits entre d'une part propriétaires collectifs terriens et d'autre part entre ceux-ci et les populations en quête de terre de culture. Elle met en cause l'organisation traditionnelle villageoise et renforce la désorganisation des groupes sociaux.

L'idée de la réforme est certes de donner du pouvoir à l'Etat et de susciter l'émergence d'une paysannerie de masse en permettant à un plus grand nombre de personnes d'accéder à la terre, mais elle a entraîné une rupture des anciens équilibres et renforcé les tensions et suspicions entre les différentes communautés mauritaniennes (4). L'émergence de nouveaux propriétaires terriens, fonctionnaires de la capitale, aidés dans nombre de cas par les agents de l'administration à conquérir de vastes propriétés foncières apporte un nouvel élément à la confrontation entre les groupes. Des concessions accordées à titre précaire et révocable finissent par rester les propriétés de leurs exploitants. La concurrence entre le capitalisme et le féodalisme préfigurait dès 1984 de profonds bouleversements sociaux et économiques dans le sud mauritanien.

La nouvelle loi est perçue par les propriétaires traditionnels comme une tentative de contrôle des terres. Elle veut certainement assurer et renforcer la production individuelle, mais sa fiabilité dépend de la technique de gestion utilisée. Le souci de libérer le paysan de l'exploitation des maîtres de la terre, peut revêtir le caractère d'un simple vœu pieux si la procédure de gestion ne désamorçe pas l'emprise traditionnelle et n'empêche pas l'émergence de nouvelles formes de domination sociale et économique.

I - CHANGEMENTS DEMOGRAPHIQUES ET MUTATIONS SPATIALES

C'est donc dans un contexte déjà trouble que survint les événements de mars 1989. L'expulsion de nombreux villageois mauritaniens par l'Etat mauritanien, remplacés par des groupes de haratins, esclaves affranchis, est un drame social. Cette "politique de renouvellement" de la population villageoise du sud

mauritanien a permis à de nombreux anciens nomades d'accéder à la terre. Elle se présente, semble-t-il, comme une volonté d'implanter dans le sud une importante population d'origine arabe qui constituera à terme un contrepoids démographique à la population sédentaire noire. De profonds changements ont apparu, modifiant la structure des villages. La redistribution de la population peut être perçue aussi comme une volonté de mieux contrôler les individus, mais il n'en reste pas moins qu'elle risque d'être à l'origine d'autres conflits raciaux.

La transformation de l'économie de la région est manifeste. Elle se caractérise déjà par la disparition progressive de certaines cultures, patates douces, maïs entre autres. On peut certes penser que les anciens esclaves peuvent se reconvertir totalement en agriculture du fait des nouvelles perspectives qui s'offrent à eux et de leur volonté, depuis la sécheresse, de s'insérer dans la paysannerie du sud (5), mais rien ne permet de croire qu'il en sera de même pour la hiérarchie maure installée dans les villages. "Sous couvert de permis d'occuper généreusement délivrés, nombre de Maures blancs se sont vu ces dernières années, attribuer des lots que beaucoup se sont empressés de revendre à profit" (J. BARRIN, *Le Monde* du 20 mars 1991). Les distributions abusives ont favorisé un morcellement des terres collectives et ont transformé l'équilibre existant. Tout laisse à penser que cette situation sera durable, d'autant que les nomades chassés par la sécheresse et installés dans la vallée du fleuve ont accueilli favorablement l'expulsion de villageois, puisqu'ils auront désormais la possibilité d'exploiter les terres sans propriétaires.

La dispersion forcée des familles intensifie les haines raciales. Certains locataires haratines de terres agricoles se voient désormais interdit d'accès à la terre. Les autochtones villageois armés se relaient pour surveiller les terres qu'ils contrôlent encore. La terre constitue à leurs yeux un bien inaliénable qu'ils pourraient défendre au prix de leur sang. Les événements du mois d'août 1991 en sont révélateurs. En effet, la tentative du Gouverneur de la région de distribuer des terres de la communauté villageoise de Sylla à d'anciens nomades s'est traduite par un affrontement sanglant entre les propriétaires terriens et l'armée. Plusieurs morts ont été dénombrés. D'autres confrontations pourraient survenir si l'on persiste à vouloir arracher aux paysans leurs propriétés.

L'insécurité régnant dans la vallée a amené les paysans à changer leurs méthodes de travail. Certains travaux agricoles, irrigation des rizières notamment, qui s'accomplissent pendant les nuits sont abandonnés, ce qui a incontestablement diminué les rendements. La durée des travaux sont désormais réglementée par les autorités régionales de crainte, semble-t-il, que des paysans s'associent aux expulsés traversant clandestinement le fleuve pour

recupérer leur bétail. Il y a certainement d'autres raisons qui expliquent cette décision. La SONADER, société nationale de développement rural, renforce, quant à elle, le nombre de campagnes agricoles dans les rizières. Les paysans bénéficient aujourd'hui de trois campagnes alors que peu de temps encore avant les événements de mars 1989, la société de développement refusait de leur accorder la deuxième campagne qu'ils réclamaient.

L'attitude de la SONADER constitue certes une manière d'augmenter la production agricole, mais il n'en demeure pas moins qu'elle oblige de nombreux paysans à s'endetter pour payer leurs redevances devenues considérables : de 20 000 Ouguiyas en 1987 à 60 000 Ouguiyas en 1990 (10 Ouguiyas = 0,6 F). Leur crainte de perdre leurs terres est grande et leur méfiance vis-à-vis de ce "cadeau empoisonné" se renforce, ce qui pourrait hypothéquer à terme tout développement agricole. Les récents événements ont donc profondément modifié les modalités de l'accomplissement des activités agricoles.

L'équilibre existant dans l'armature urbaine régionale est profondément bouleversé. Plusieurs paysans fuient la campagne pour s'installer dans les centres urbains où il existe plus de sécurité. Leur insertion sera durablement posée. L'insécurité liée aux fréquents affrontements intercommunautaires et la quasi-permanence de l'armée aux alentours des certains villages perturbent la vie rurale. Les projets rizicoles de Kaédi et de Foum-Gleïta ont subi un retard important, ce qui laisse à penser que les populations auront besoin d'une aide alimentaire.

Les conflits entre ayants-droit au sol et les "étrangers" aux collectivités villageoises en quête de terre de culture se multiplient. Les anciens conflits s'éveillent alors que les blessures ne sont pas complètement cicatrisées. La crise d'identité et les conflits qui éclatèrent au grand jour en 1966 et 1979 autour de la question de l'arabisation de l'enseignement n'ont pas été solutionnés au fond, mais plutôt dédramatisés. Comme ces conflits, la cristallisation et les enjeux autour de la question foncière risquent de dégrader durablement les rapports entre les communautés mauritaniennes.

Malgré la reprise des relations diplomatiques entre le Sénégal et la Mauritanie, depuis avril 1992, les rapports entre les communautés mauritaniennes sont encore tendus et conflictuels. La question de la réinsertion des populations expulsées reste problématique et l'idée d'une nation fédérée est d'actualité. Le retour de la paix sociale n'est pas liée au rétablissement des relations diplomatiques entre la Mauritanie et le Sénégal. Il dépend étroitement de la manière de reconsidérer la réforme foncière et l'arabisation de l'enseignement. Si les contradictions communautaires ne sont pas clairement

dé debated et définitivement résolues, on pourrait donc assister à un émiettement du pays.

II - DES VILLES EN SUSPENS

Comme la sécheresse, les événements de mars 1989 se manifestent par une désorganisation urbaine et rurale profonde. La structure des villes et des villages est modifiée. La population entière de certains quartiers urbains sont totalement renouvelées. Des logements, propriétés privées des expulsés, sont occupés par d'anciens nomades qui n'ont aucun lien de parenté avec les propriétaires réels. Ils détiennent des titres fonciers avec la complicité des agents de l'Etat. Le retour progressif des expulsés après le rétablissement des relations diplomatiques entre le Sénégal et la Mauritanie laisse donc présager la rupture de l'accalmie qui semble s'établir dans la région, si ce n'est déjà le cas. La dégradation de plusieurs habitations est manifeste du fait probablement que les nouveaux "locataires" ne sont pas à mesure de les entretenir. Plusieurs logements abandonnés s'écroulent, donnant l'aspect d'un habitat vétuste à d'importantes portions de quartiers. L'existence de nombreux villages désormais inhabités rend davantage problématique la question de l'aménagement du territoire.

La crise sociale et économique du pays associées aux pressions internes et internationales ont obligé en 1991, le gouvernement mauritanien à opter pour la "démocratie". Déjà en 1985, une pseudo-démocratie était instaurée se traduisant par l'élection de maires, désormais chargés de la gestion de leur ville. Les équipes "élues" en 1985 dans nombre de villes et villages du sud mauritanien ont été remplacées en 1991 par d'autres, dirigées généralement par des opposants du pouvoir national. Les comportements sociaux révèlent incontestablement une certaine prise de conscience et une volonté de sanctionner les gouvernants en place. Les rapports entre les nouvelles équipes et le pouvoir central sont conflictuels, ce qui détermine aujourd'hui la nature et les caractéristiques de l'organisation de la région.

L'expulsion de nombreux fonctionnaires mauritaniens considérés comme des sénégalais a mis en crise plusieurs institutions (écoles, dispensaires, hôpital...) de la région. La perturbation des équipements et services urbains est profonde. Certains établissements scolaires, faute d'enseignants, ferment leurs portes. D'autres recrutent d'anciens bergers chargés d'assurer l'instruction religieuse. Mais la qualité d'une telle formation reste douteuse.

Les grands centres urbains, notamment Kaédi et Foum-Gleïta, manquent de main-d'œuvre spécialisée, ce qui s'est traduit par une stagnation de la

construction. Une opposition notable apparaît entre les formes de peuplement des villes et leurs environnements immédiats. Aux disparités spatiales et démographiques existantes s'ajoutent d'autres mettant profondément en cause l'équilibre de la région. Les nouvelles équipes municipales - surtout celles qui sont dirigées par les opposants du pouvoir central - ne sont pas en mesure d'organiser et de maîtriser leur ville pour plusieurs raisons : blocage systématique des projets par les partisans du pouvoir central, manque de moyens financiers et techniques entre autres.

La totalité des responsables régionaux, hormis le Maire de Kaédi et ceux de certains petits bourgs ruraux, sont politiquement alliés au PRDS (Parti du Président de la République). Certains sont membres des conseils municipaux ou ont une grande influence sur des conseillers municipaux. Ils ont une influence notable sur l'organisation urbaine et ne font aucun effort pour qu'elle s'opère judicieusement. Tout semble même relever le contraire. Les propos du Maire de la ville de Kaédi en sont révélateurs. "Le gouverneur de la ville de Kaédi a monté contre moi la police, qui refuse de m'aider à recouvrer les taxes sur le marché. Il ne m'associe à aucune décision en matière de sécurité" (J. BARRIN, *Le Monde* du 20 mars 1992). Les oppositions politiques, conséquences directes de la nouvelle démocratie, entravent la gestion de nombre des centres urbains et l'on peut même se demander dans quelle mesure il est possible dans le contexte actuel de gérer les villes. Les contradictions laissent plutôt à penser que la désorganisation urbaine se renforcera.

La tâche de l'équipe municipale de la ville de Kaédi, par exemple, apparaît d'autant plus difficile que le Maire ne dispose pas de majorité. Les coalitions tribales le mettent constamment en minorité, ce qui semble expliquer en partie les difficultés pour la mise en œuvre d'une politique urbaine efficace. La panne de la gestion urbaine semble totale. Confronté à une opposition de plus en plus déterminée à le faire partir, le Maire ne peut assurer un minimum de tâches relevant de sa compétence.

La rareté des moyens financiers se traduit par la quasi-impossibilité de mener à bout les projets. Beaucoup de réalisations sont arrêtées. Leur diversité se traduit dans certains cas par des "restes à réaliser", financés inévitablement par les budgets postérieurs. La disparité dans la distribution des équipements et leur rareté créent un désordre jamais relevé dans les villes. Comment imaginer alors que le plus sophistiqué des urbanismes puisse produire une véritable ville si son équipement est défaillant (6). Alors que dans plusieurs régions, le renforcement des structures d'accueil et administratives est manifeste, dans le sud, tout semble s'opérer de manière contraire. Le palais de justice de la ville de Kaédi comme le siège général de la SONADER ont été réinstallés à Aleg, petite bourgade à 260 kilomètres au sud de Nouakchott. La

politique de distribution des équipements renforce les inégalités territoriales et le discours qui veut donner plus de pouvoir aux maires pour organiser et gérer leurs villes paraît un vœu pieux.

Il est incontestable que la "démocratie" qui vient d'être instaurée a délié les langues. L'atmosphère entre les populations a aussi changé, mais l'armée est toujours massivement présente dans la région et la réconciliation qui s'amorce entre le Sénégal et la Mauritanie se fait "sur le dos" des expulsés qui sont oubliés dans les camps de réfugiés au Sénégal. Propriétaires terriens, pour la plupart, ils sont devenus des gens de nulle-part. Perçus par le gouvernement sénégalais comme des Mauritaniens à part entière, le pouvoir de Nouakchott ne reconnaît pas leur citoyenneté. Plusieurs d'entre eux souhaitent retourner aujourd'hui en Mauritanie. De la manière d'organiser ce retour et leur réintégration dans les structures sociales et économiques du pays dépendra l'avènement définitif de la paix sociale dans le pays et probablement la reprise d'un développement économique et spatial à tous égards bloqué.

NOTES

(1) BALLANS J.-L. : Le système politique mauritanien. In : *Introduction à la Mauritanie*, CNRS, Paris, 1978.

(2) KOITA T. : *Le nomade à Kaédi ; la gestion urbaine à l'épreuve*. Thèse de Doctorat, Université de Paris VIII, 1990.

(3) SCHMITZ J. : Histoire savante et formes spatio-généalogiques de la mémoire (Haalpular de la Vallée du Sénégal). In *Cahiers de Sciences Humaines*. ORSTOM, 26 (40), Paris, 1990.

(4) KOITA T. : op. cit., 1990.

(5) KOITA T. : ibid., 1990.

(6) MASSIAH G. et TRIBILLON J.-F. : *Villes en développement*. La Découverte, Paris, 1988.

Les Cahiers d'URBAMA
N° 8, 1993
ISSN 0989-5620
ISBN 2-86-906-058-0
pp. 119-127

PÊCHE ET GÉOPOLITIQUE AU LARGE DU SAHARA

Albert ODOUARD
Professeur
Université de Clermont-Ferrand

Au large du Sahara, l'Océan n'échappe pas aux convoitises et aux troubles qui secouent le continent africain. Or il s'agit de l'une des régions les plus poissonneuses du globe : les vicissitudes que connaît la pêche ne sont que le reflet de la tension qui règne dans cette portion du Sahara, avec en fond de tableau, une décolonisation ratée, celle du Rio de Oro espagnol.

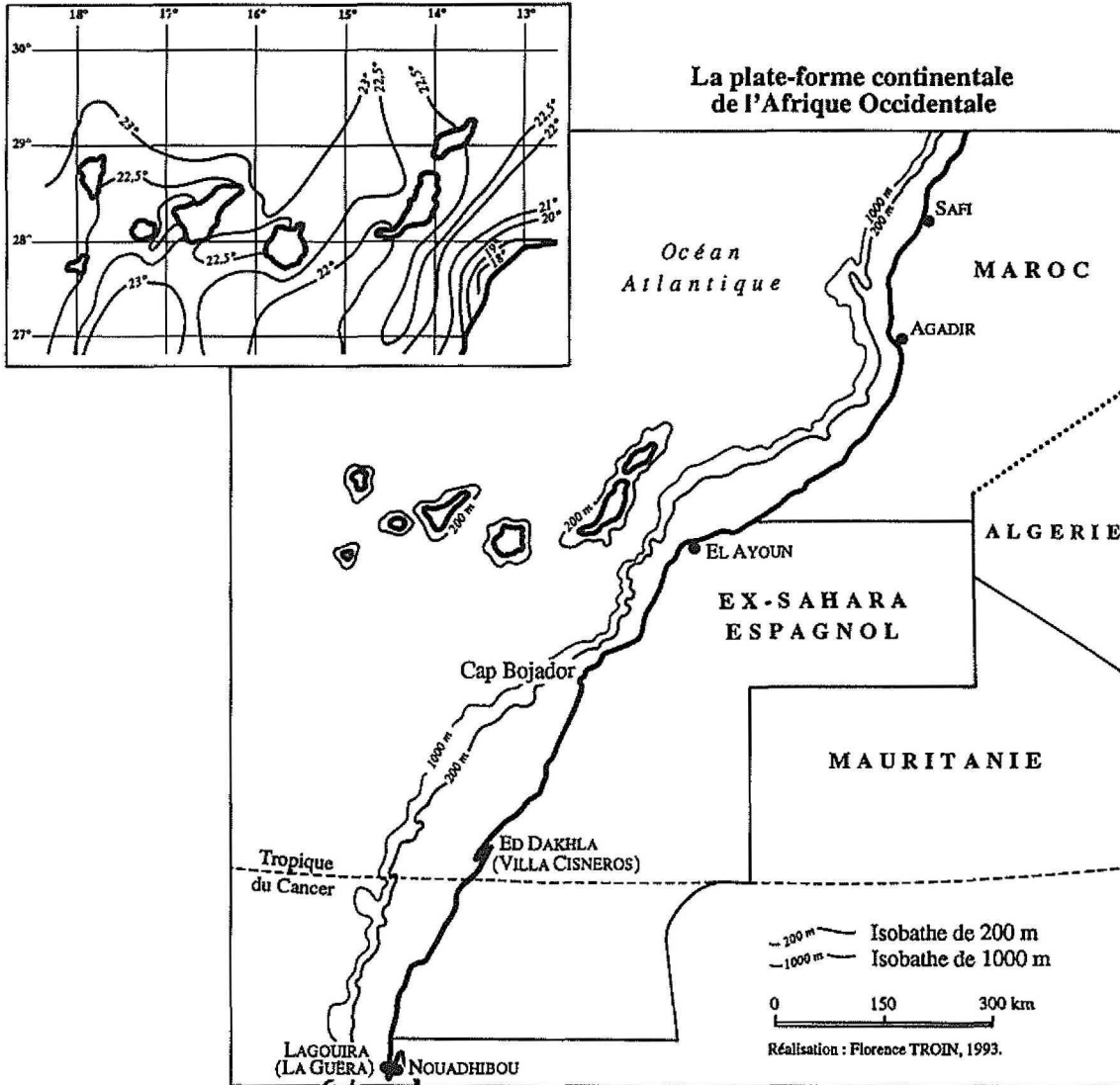
I - LA RICHESSE DU BANC SAHARIEN

L'Afrique est bordée, entre Agadir et Dakar (figure 1), par une plate-forme continentale très vaste, couvrant 75 000 km² au large du seul Sahara, autrefois espagnol, et pour des profondeurs ne dépassant pas 1 000 mètres. Son profil s'abaisse très lentement jusqu'à 200 mètres, puis brutalement pour atteindre 500 et 1 000 mètres. Au Nord comme au Sud, les 200 mètres de profondeur se rencontrent à dix ou vingt kilomètres de la côte et à plus de 80 kilomètres au centre, à la hauteur de Villa Cisneros. Ces fonds sont en général sableux et permettent le chalutage sans risque. Ces avantages morphologiques des abords du continent africain se trouvent renforcés, mis en valeur pourrait-on dire, par les conditions océanographiques.

C'est en effet la zone du courant froid des Canaries, orienté NE/SO, plus ou moins parallèlement à la côte. En été, il passe pour l'essentiel entre Fuerteventura et Cap Juby et il peut atteindre, poussé par l'alizé, près de quatre nœuds ! Par contre en automne et au printemps, sa vitesse tombe de moitié ou des trois quarts et en hiver, il circule entre les îles Canaries à vitesse réduite. Normalement, il devrait s'estomper à cette latitude quasi tropicale, mais il est renforcé par le phénomène d'**upwelling**. En effet, chaque fois que les alizés soufflent avec constance, en particulier l'été, de la terre vers la mer, en faisant un angle même peu ouvert avec la côte, ils repoussent au large les eaux littorales et provoquent la remontée, près des côtes, d'eaux profondes plus froides. Ces eaux régénèrent thermiquement le courant froid et en font un milieu encore plus favorable à la vie du phytoplancton et du zooplancton.

C'est ainsi que les eaux littorales sont à la fois moins salées (36 g/l), plus froides (21°), et plus riches en plancton et en poissons que celles de l'archipel canarien, et surtout de ses îles occidentales (37 g/l et 23° en septembre). Les conditions naturelles de la pêche se détériorent donc au fur et à mesure que l'on s'éloigne du continent : c'est dire tout l'intérêt des zones de pêches proches du littoral saharien.

Isothermes de septembre à 10 mètres de profondeur
autour des Canaries



d'après Albert ODOUARD : "Les Iles Canaries, terres d'Europe au large de l'Afrique".

Figure 1 : Le Sahara atlantique.

La richesse du banc saharien que l'on appelle aussi banc d'Arguin, du nom de la baie à proximité du Cap Blanc où s'échoua la frégate La Méduse, est connue depuis les premiers voyages portugais le long des côtes d'Afrique aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles. Elle a été étudiée par des bateaux océanographiques du monde entier, mais les résultats n'ont pas toujours été publiés. Le critère le plus intéressant concerne le premier des maillons de la chaîne alimentaire : le phytoplancton. La richesse de l'eau en phytoplancton s'apprécie par le biais de son activité photosynthétique et se mesure par sa capacité à fixer le carbone. Les eaux les plus riches peuvent fixer entre 0,5 et 3 grammes de carbone par jour et par mètre carré ; or, les travaux du laboratoire océanographique canarien montrent que la mer, face au Cap Blanc par exemple, a des taux qui se situent entre 0,48 et 3,35. Par ailleurs, 700 espèces de poissons, de mollusques et de crustacés ont été reconnues, dont une centaine sont commercialisables. Enfin, la présence actuelle des flottes de 35 pays, dont la Russie, le Japon, la Corée du Sud et de multiples pays d'Europe et d'Afrique, montre l'exploitation intensive de ce banc. Cinq cents bateaux, jaugeant au moins 500 000 tonnes, retirent annuellement des eaux de l'Afrique Occidentale plus de trois millions de tonnes de poissons. Entre Casablanca et Dakar, navire-usines, navires-laboratoires, hélicoptères et flottilles de pêche, mettent indubitablement à mal les réserves maritimes locales. Bien que peu favorisé par les mers qui le baignent, l'archipel canarien ne s'en trouve pas moins occuper une situation géographique de tout premier plan, en tant que pays développé le plus proche du banc saharien. Pourtant, tout se passe comme s'il n'avait pas su ou pas pu mettre en valeur seul cet avantage déterminant.

II - CONTROLER LA COTE POUR MIEUX DOMINER LA PECHE

Jusqu'en 1973, l'exploitation du banc saharien n'a pas posé de trop graves problèmes. En effet dès que les côtes africaines ont été reconnues, elles ont été placées sous l'influence des puissances européennes, comme le banc saharien, comme les pêcheries.

En effet, jusqu'à une époque récente, les bateaux n'avaient pas suffisamment d'autonomie pour s'affranchir des installations à terre. Celui qui dominait la côte et les ports tenait la pêche. Les Portugais, très vite convaincus de l'intérêt de ces parages, ont implanté et fait fonctionner épisodiquement jusqu'au XVI^{ème} siècle, entre Agadir et le Cap Blanc, des ateliers pour sécher et saler le poisson. L'Espagne, par l'intermédiaire de l'archipel canarien, s'est intéressée bien modestement au banc saharien. Depuis le XVIII^{ème} siècle, une quarantaine de voiliers canariens fréquentent les côtes d'Afrique pour y pêcher quelques milliers de tonnes de poissons. Ces derniers, une fois salés, sont consommés dans l'archipel et quelquefois exportés lorsque leur préparation garantit leur

conservation. De 1876 à 1925, une petite usine de salaisons a été exploitée par une compagnie espagnole à Villa Cisneros dans la baie de Rio de Oro .

Les Anglais aussi ont tenté de s'implanter au Cap Juby, mais leur usine n'a fonctionné qu'entre 1876 et 1895. De nombreuses autres sociétés ont fait des projets... sans suite. Il faut dire que tout au long du XIX^{ème} siècle les reconnaissances scientifiques du banc s'étaient multipliées, et que les estimations devenaient de plus en plus fabuleuses : au milieu du XIX^{ème} siècle on pensait que l'exploitation de la région serait plus rentable que celle de Terre-Neuve. *C'est pourquoi les pêcheries font partie du contentieux colonial franco-espagnol réglé en 1900. Ce traité fixe les frontières de la Mauritanie et du Maroc, et par conséquent celles du Sahara espagnol qui les sépare. C'est ainsi que l'Espagne obtint la portion sans doute la plus aride de la côte africaine mais celle qui fait face à la plate-forme continentale la plus étendue et la plus poissonneuse.*

Pendant les deux guerres mondiales qui contraindront sa flotte à se limiter aux côtes d'Afrique, l'Espagne va profiter pleinement de ses nouveaux droits. En 1920 elle installe une conserverie à La Guëra, à proximité de Port-Etienne-Nouadhibou. Si au lendemain de la Première Guerre mondiale l'exploitation était retombée très vite, il n'en fut pas de même après 1945. Une partie de la flotte péninsulaire est restée sur place, mais très vite, elle sera rejointe par des flottes étrangères, japonaise en 1958, russe en 1964, coréenne en 1967, celle d'Afrique du Sud et d'une trentaine d'autres pays, ensuite. Cette exploitation internationale va donner à réfléchir aux pays riverains devenus indépendants. Ils vont souhaiter prendre en mains l'exploitation de leurs eaux territoriales, la régler aux moyens de traités de pêche bilatéraux.

III - L'ARCHIPEL CANARIEN : TERRES D'ESPAGNE ENKYSTÉES DANS LE DOMAINE MAROCAIN

A l'exploitation de plus en plus cosmopolite du banc saharien sont venus s'ajouter deux événements internationaux. D'abord la troisième conférence des Nations-Unies en 1973-1974 donne la possibilité aux Etats riverains des océans de créer des zones économiques exclusives non plus de douze milles mais de deux cents milles marins (trois cent soixante kilomètres). Le Maroc, très vite, va organiser la sienne, en la portant à soixante-dix milles en 1974 et à deux cents milles en 1980 : l'archipel canarien est partiellement enkysté dans le domaine marocain.

Pratiquement, à la même époque, en 1975, l'Espagne va être contrainte d'abandonner le Sahara dit espagnol que le Maroc va progressivement occuper entre 1976 et 1979. *En l'espace de quelques années le contexte politique de la pêche a*

complètement changé et met aux prises l'Etat espagnol, le royaume chérifien et les autres pays africains jusqu'à la Guinée Bissau.

Fort de son droit et de la possibilité d'exclusion qu'il vient de se donner, le Maroc, dès 1974-1975, fait pression sur l'Espagne pour réglementer la pêche étrangère dans son domaine maritime afin de promouvoir la sienne.

En 1976, un premier accord de pêche hispano-marocain est signé limitant la présence des bateaux espagnols au large du Maroc y compris au large de l'ex-Sahara espagnol. Cet accord correspondait par ailleurs à une reconnaissance de droit de la souveraineté chérifienne sur le Sahara et c'est pourquoi les Cortes ne l'ont jamais ratifié suivant en cela le gouvernement qui l'avait signé et qui le respectait... Les clauses du traité n'ont guère satisfait les Canariens. Un quota de quatre-vingt mille tonnes de sardines est alloué aux conserveries de l'archipel, bloquant leur développement. Le tonnage des bateaux admis dans les eaux marocaines est limité avec toutefois une préférence accordée aux Canaries et c'est bien pourquoi une partie de la flotte péninsulaire va s'enregistrer dans la zone maritime canarienne au moins temporairement. Le Maroc s'octroie un impôt, « canon », sur les prises de l'ordre de 10% de leur valeur et réclame la constitution de sociétés d'armement mixtes hispano-marocaines, mais de droit marocain, auxquelles, progressivement, seraient réservés les droits de pêche. Enfin, l'Espagne s'engage à prêter trois milliards et demi de pesetas au Maroc sous forme d'aide liée, pour moderniser sa flotte, former des équipages et installer des usines.

Ces clauses ont provoqué un beau tollé aux Canaries, une mobilisation contre cet accord, car le Maroc est vécu comme un concurrent économique direct en ce qui concerne la pêche. Tout ce qui lui est accordé par Madrid est considéré comme une aide déloyale, une trahison ou presque. En fait, Madrid ne pouvait pas tellement faire autrement, car ce traité est la conséquence directe de la « cession » du Sahara aux Marocains. Fort de sa souveraineté, le Maroc dispose : c'était le traité ou rien, c'est-à-dire l'expulsion des bateaux espagnols des zones de pêche marocaines au profit de flottes étrangères. Economiquement Madrid ne pouvait se passer du banc. Les sociétés de pêche non plus. Donc le traité représente un moindre mal, dans le cadre de la politique espagnole de décolonisation. Madrid est prisonnier de sa politique africaine et les Canariens, traumatisés par ce qu'ils ont considéré comme un abandon, comprennent mal cette mansuétude diplomatique envers le royaume chérifien, encore moins cette générosité économique dont il fait preuve à son égard.

IV - LE POLISARIO OU LA GUERILLA TRANSPORTEE SUR L'OCEAN

Les îles s'agitent d'autant plus violemment qu'un autre larron s'est glissé dans la querelle et entend bien en profiter. En l'occurrence, il s'agit des guérilleros du Polisario, éléments constitutifs de la République Arabe Sahraouie.

Soutenus par l'Algérie, ils contestent la souveraineté chérifienne sur l'ex-Sahara espagnol et font pression sur l'Espagne pour obtenir au mieux une reconnaissance officielle et au moins le droit à l'autodétermination et l'abandon du traité sur la pêche. Car le Polisario se considère chez lui aussi bien sur terre que sur mer et c'est pourquoi il canonne, arraisonne et capture périodiquement des bateaux canariens ou espagnols et leurs équipages. *En 1980, pour obtenir la libération de trente-six marins-otages, Madrid a pratiquement été obligé de reconnaître le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.* Or le Polisario est prêt à répéter de telles actions tant qu'une consultation sous l'égide de l'ONU n'aura pas eu lieu. Cette guerilla qui oppose le Maroc et le Polisario, par Canariens interposés, provoque un malaise durable dans l'archipel. Périodiquement, les équipages refusent d'embarquer et réclament la protection de la marine de guerre espagnole...

Le Maroc, incapable d'assurer la sécurité sur un domaine maritime aussi vaste est victime de son expansionnisme. L'archipel canarien ressent et vit cette volonté nationaliste marocaine et sahraouie comme une agression permanente. Il comprend mal l'absence de réaction à Madrid. Il a fallu l'organisation d'un symposium sur le droit maritime en 1977 aux Canaries, par les autorités locales (les *Cabildos*) pour que l'idée de la création d'une zone espagnole de deux cents milles progresse et qu'une ligne médiane entre l'archipel et le Maroc soit envisagée. Madrid, d'accord sur le fond, ne peut traiter seulement des Canaries en cette matière, il a dû, très vite, étudier les autres aspects de cette extension de son domaine maritime dans l'Atlantique Nord et en Méditerranée. Ce n'est qu'à la fin de 1978 qu'il a été en mesure de proposer des textes législatifs en ce sens. Cette querelle maritime avec le Maroc n'a pas fortifié, même chez les plus modérés des Canariens, la confiance qu'ils avaient en Madrid.

Donc en 1977, l'Espagne définit sa mer territoriale de douze milles et l'année suivante sa zone économique exclusive de deux cent milles. Et pour calmer les esprits, elle propose, en accord avec les *Cabildos*, une loi sur la pêche assez complète accordant des crédits pour les ports, pour la flotte, pour les circuits de distribution. Madrid entend bien compenser la perte du Sahara et les aides accordées au Maroc.

Mais en 1983, le Maroc relance son offensive, accentue sa pression sur l'Espagne et obtient un nouveau traité de pêche qui diminue les quotas, les autorisations, de 40%. C'est l'époque du lancement de Tan-Tan comme port sardinier, désormais plus important que celui d'Agadir : le Maroc ne veut plus du soutien officieux de l'Espagne aux Sahraouis. Dans cette nouvelle version des accords de pêche hispano-chérifiens, les Canaries n'ont plus de position favorisée. Le quota de sardines n'offre plus guère de possibilités. Le Maroc interdit complètement la zone des douze milles, en particulier près d'El Aïoun, et augmente les taxes.

Dernière étape, en 1986, l'Espagne intègre la CEE : c'est donc maintenant la CEE qui négocie les accords avec les pays tiers et qui en redistribue les droits obtenus entre ses propres membres. Mais comme les Canaries, dans un premier temps, n'ont pas totalement intégré la CEE, elles peuvent difficilement exiger des avantages, et ce n'est que dans le cadre de son intégration future que l'archipel pourra mieux faire valoir ses droits.

V - LES ACCORDS AVEC LA MAURITANIE ET LE SENEGAL

Avec les autres pays africains, les relations de l'Espagne et des Canaries ont été plus cordiales. L'Espagne a signé un premier traité avec le Sénégal en 1975 qui a été renouvelé sans problème. Avec la Mauritanie depuis 1977, il en va de même mais les soubresauts politiques de ce pays ont parfois compliqué les choses. En Mauritanie, à Nouadhibou, les Espagnols avaient installé une conserverie en 1970 qui était ravitaillée en partie par la flotte canarienne. L'approvisionnement de cette usine a toujours été une source de conflits pour des raisons financières. Périodiquement, la société propriétaire, sous la pression des Mauritaniens, avait recours au séquestre de bateaux pour imposer ses prix. En juillet 1979, l'Etat mauritanien a nationalisé la société IMAPEC (Industrie Mauritanienne de Pêche). Depuis, le traité s'applique comme avec le Sénégal et ils consistent tous les deux à limiter les prises aux bateaux dotés de licences payantes et à percevoir des taxes sur les tonnages pêchés, dont une partie doit être débarquée dans les pays concernés pour alimenter leurs conserveries.

CONCLUSION

La pêche au large de l'Afrique saharienne s'inscrit donc dans un contexte géopolitique inattendu, puisque voici les étendues marines à leur tour soumises à ces nationalismes qui s'exacerbent et s'affrontent aux confins des terres désertiques - et pas seulement du côté de l'Océan : séquelles de la colonisation, et qui plus est, ici, d'une décolonisation ratée et bâclée.

Le conflit pour le contrôle de l'espace continental se double désormais d'un conflit pour l'exploitation de ses marges océaniques !

Note : Cet article résume les chapitres, et les conclusions concernant la pêche, de la thèse de Doctorat d'Etat de Géographie soutenue par l'auteur en 1992 à l'Université de Clermont-Ferrand, sous le titre *Les îles Canaries, terres d'Europe au large de l'Afrique* (sous presse).

Notes

Les Cahiers d'URBAMA
N° 8, 1993
ISSN 0989-5620
ISBN 2-86-906-058-0
pp. 131-140

**L'OASIS ENTRE MODÈLES ET CHORÈMES :
VARIATIONS SUR LE GOURARA (SAHARA ALGÉRIEN)**

Jean BISSON
Professeur
URBAMA
Université de Tours

Préciser les relations de l'homme à l'espace : la démarche est classique chez le géographe. Et rien ne se prête mieux à cet exercice que l'oasis, espace bien circonscrit, que l'on peut appréhender le plus souvent d'un seul regard ou, ce qui est souhaitable, à partir d'un couple stéréoscopique. La démonstration sera d'autant plus percutante que l'environnement passe, à juste titre, pour hostile : en somme il s'agit de montrer comment l'homme, en l'occurrence l'agriculteur saharien, a su apporter une réponse qui relèverait de la perfection au défi qui lui est offert. A partir de ces prémisses tout paraît lumineux, et éminemment pédagogique.

Aussi bien est-il très tentant de bâtir modèles et chorèmes, et c'est ce que J.P. CHEYLAN nous offre, à partir d'un cas précis, celui des oasis à foggaras (1). La tentative s'avère-t-elle probante ? C'est ce que l'on voudrait examiner dans ce compte-rendu.

I - LA PERTINENCE DES DONNÉES DE BASE : LA PALMERAIE, LIEU D'INTENSIFICATION ?

"Résister à la sécheresse", tel est le titre du premier paragraphe de l'article en question : il est certain que les conditions naturelles pèsent d'un poids très lourd dans la vie agricole au désert, et que le milieu oasien est entièrement artificiel. Mais - première dérive - c'est une erreur que d'insister sur "la qualité du milieu créé par l'homme". Car le microclimat "humide" développé sous la couverture des palmiers est plus propice au développement des maladies cryptogamiques ou de la pourriture des inflorescences qu'aux "forts rendements" qui, à en croire l'Auteur, seraient de surcroît favorisés par la "fertilité des sols", au point de permettre "de nombreuses récoltes annuelles (3 à 5)". C'est précisément le contraire qui a été démontré par C. RIOU (2) et D. DUBOST (3) (études ignorées de l'A.), notamment ce fait que l'assimilation chlorophyllienne est très mal réalisée sous le couvert d'une palmeraie dense, au point que les récoltes y sont généralement médiocres. Et ce, d'autant plus que les sols, en palmeraie, sont souvent hydromorphes ou fortement salés, les deux défauts allant de pair du fait que les oasiens ont systématiquement colonisé les secteurs topographiquement déprimés, soit pour se rapprocher de la nappe phréatique, soit (et c'est le cas des oasis à foggaras dont il est question ici) pour pouvoir bénéficier de l'irrigation par gravité. De surcroît ces "sols" (le mot est abusif, car le sol où nous l'entendons, n'existe pas au Sahara : acceptons le pour une commodité de langage) sont épuisés par des siècles de culture sans grands apports de fertilisants (maigres produits des fosses d'aisance, rareté des

déjections des animaux, très peu nombreux dans ces palmeraies à foggaras). Il est donc abusif d'évoquer la fertilité des sols, ou les forts rendements de l'oasis.

Quant à "la couche de protection" (l'expression n'est pas très heureuse) "des cultures de base, à partir des palmiers" - autrement dit ces trois étages de culture, chers aux manuels d'enseignement, censés faire la force des palmeraies traditionnelles, c'est encore un mythe qui a la vie dure. Certes, la turbulence du vent (lequel est responsable de la forte évaporation très préjudiciable aux cultures), s'en trouve freinée, mais la vraie raison de cet étagement des cultures tient à l'obligation de faire un peu de tout pour survivre sur un espace très réduit, et dans un contexte social qui veut que la majeure partie de la récolte des dattes aille au propriétaire : il ne reste donc au pauvre métayer que les cultures au sol (et encore pas toutes !), voire, comme le spécifient les contrats au Gourara (où l'A. a choisi son exemple), les dattes tombées à terre par grand vent ! Aussi bien, **densifier l'espace ne signifie nullement pratiquer une agriculture intensive**. Et, de toute façon, contrairement à ce qui est dit dans l'article, jamais - parce que la durée des cycles végétatifs ne le permet pas - on n'a pu obtenir 3 à 5 récoltes annuelles sur la même parcelle (ce sont les planches de culture juxtaposées qui permettent un échelonnement des récoltes). Il va de soi que l'objectif de l'A. est de montrer que le milieu oasien permet de "nourrir une population importante sur une faible étendue aménagée", autre cliché tenace, que R. CAPOT-REY (4) avait depuis longtemps réfuté (mais qui le lit encore ?) : "il n'y a pas de région au Sahara où la culture assure à celui qui en fait sa préoccupation exclusive un niveau de vie décent". C'est bien pourquoi les agriculteurs pratiquent fréquemment des migrations de travail temporaires (5) qui sont un élément fondamental pour qui veut comprendre le fonctionnement des oasis, voire leur survie, dans des conditions qui suscitent l'étonnement des agronomes (parfaite illustration de la boutade de H. MENDRAS, à savoir "qu'il n'y a pas d'explication agricole à l'agriculture"...). Or ces migrations, et les retours de salaires qui en sont la motivation profonde, sont totalement absentes des modèles que l'A. a construits

Voilà pourquoi on ne peut pas bâtir tout un raisonnement (au point de départ de la chorémisation) sur cette idée que l'agriculture oasienne correspond à un écosystème relevant de la perfection. Certes le mot d'écosystème n'est pas employé par l'A., mais il transparaît en filigrane, par exemple lorsqu'il est question de "palmiers indispensables au fonctionnement du microclimat", ou lorsqu'est évoquée une "cohérence écologique", débouchant sur un équilibre qui serait à ce point parfait "qu'une même organisation spatiale puisse être investie successivement par des systèmes sociaux divers". En somme une belle continuité (ce "milieu figé où la vie suspend son vol" cher aux agences de voyage !), alors que s'il est un point sur

lequel il faudrait insister, c'est bien celui des ruptures en milieu oasien, ces ruptures n'étant pas circonscrites au seul milieu urbain, comme il est dit en conclusion.

II - HIERARCHISATION DES ESPACES CULTIVES : LA NOTION DE GRADIENT APPLIQUEE A L'OASIS

Fonctionnement de l'espace, hiérarchisation des espaces, le tout traduit sous forme de chorèmes, voilà qui est logique. Pour asseoir sa démonstration, l'A. utilise beaucoup la notion de gradient, et tout d'abord en matière d'utilisation de l'eau, aspect évidemment fondamental pour un milieu aussi artificiel.

Les oasis choisies par l'A. sont irriguées par foggaras : on ne reviendra pas sur le système de fonctionnement de cet appareil hydraulique (les références bibliographiques sont citées). Par contre on insistera sur la notion de "gradient d'efficacité de l'unité d'eau" qui sous-entend que les propriétaires dont les jardins se localisent à proximité du débouché de la foggara (qui, soit dit en passant, ne comporte pas de réservoir mais un bassin de décantation, ce qui est sans conséquence pour le partage de l'eau) seraient plus favorisés que ceux du bout de la canalisation. Cette idée, développée par N. MAROUF (6) sur les travaux duquel l'A. s'est appuyé, paraît plus être l'extrapolation, appliquée aux oasis à foggaras, d'un constat concernant l'irrigation basée sur les écoulements pérennes (ou temporaires) des oueds de la périphérie septentrionale du Sahara - car ici effectivement l'amont bénéficie de plus d'eau que l'aval - qu'une réalité concernant les oasis à foggaras. Toutefois on reconnaîtra qu'une certaine déperdition (non par évaporation comme l'affirme l'A. - tant l'ombre est forte, et le degré d'humidité élevé sous palmeraie - mais par infiltration : c'est d'ailleurs moins vrai aujourd'hui grâce à l'emploi de séguias cimentées, voire de buses ou de tuyaux) puisse réduire le débit en bout de course. Dans les faits la véritable infériorité de l'aval a une toute autre origine. Car la partie aval des palmeraies a, durant des siècles, recueilli les eaux de lessivage des jardins situés en amont, aussi bien est-elle saturée en sel, d'où la nécessité d'irriguer ici plus abondamment les jardins car le lessivage des sols devient prioritaire, d'où ce manque d'eau dont se plaignent les agriculteurs.

Enfin, affirmer que "les déperditions prélevées sur la part du propriétaire de l'eau contribuent au microclimat de l'oasis" (décidément ce microclimat bénéfique !), c'est rejoindre N. MAROUF qui écrit que l'eau d'infiltration constitue une nappe souterraine bénéfique aux palmiers d'en bas - en somme une compensation à l'éloignement du débouché de la foggara (quel merveilleux fonctionnement que celui de l'oasis !). Certes, les palmiers peuvent

s'accommoder d'un fort degré de salinité, il n'empêche qu'ils ne se portent que mieux lorsqu'ils ne baignent pas dans la saumure !

A supposer donc que l'on accepte la réalité d'un "gradient d'efficacité hydraulique" décroissant du haut vers le bas - car, en somme, si l'on a moins d'eau à l'aval, c'est parce qu'il en faut plus, pour une même surface cultivée - pourquoi faut-il que, contre toute attente, les plus belles palmeraies se situent toujours en aval ? C'est ici que se pose le problème de la réalité du "troisième gradient", défini à partir de "l'accessibilité des jardins (qui) dénote la hiérarchie sociale liée à l'ancienneté dans l'oasis et donc l'implantation des premières maisons du ksar". Telle est, en effet, aux yeux de l'A., la cause d'une décroissance de la valeur des jardins, "du ksar vers le fond de la dépression". Passons sur le caractère ambivalent de cette notion d'accessibilité, comme si la distance constituait un obstacle, car, enfin, une palmeraie, surtout au Gourara, est toujours de dimension très modeste. L'objection majeure tient à ce que, dans la réalité, c'est un gradient de sens inverse que l'on constate, et ce, pour une raison totalement passée sous silence par l'A. : à savoir l'introduction dans la société oasisienne de "nouveaux riches" (ils le sont devenus, de par leurs activités de transporteurs et commerçants), que sont les Metlili (7). Venus se fixer ici dès les premiers temps de l'occupation française (et ils n'ont rien de commun avec ces "nouveaux arrivants, administratifs et personnels de service" dont il est question, parce que ces derniers sont arrivés après l'indépendance), ces Metlili ont singulièrement modifié les composantes de la société hydraulique. Un point noir, pour l'identité zénète, que cette dépossession partielle de l'eau au bénéfice d'étrangers au pays, et dont l'A. semble n'avoir pas été averti par ses informateurs, précisément ces Zénètes berbérophones ("auprès desquels ont été réalisées nos informations") qui n'ont toujours pas accepté que des Arabophones (les Metlili) aient pu prendre pied chez eux... Car ces Metlili ont réussi à pénétrer les associations de propriétaires de foggaras, parce qu'ils étaient les seuls à bénéficier de capitaux dans une société traditionnelle perturbée par la fin de l'esclavage et la fuite des métayers, donc à pouvoir payer des salariés pour "travailler" les foggaras, c'est-à-dire accroître la longueur de la partie drainante, et bénéficier ainsi (selon les us locaux) de la moitié du débit supplémentaire obtenu (l'autre moitié étant répartie entre les autres ayants droit, d'où l'intérêt des uns et des autres). Il s'agit, ni plus ni moins, de l'introduction de l'économie marchande en milieu oasisien : c'est-à-dire d'un élément de compréhension capital, dans l'histoire des oasis ; ce qui altère singulièrement ce qui est dit de la "phase 1", (qui se veut correspondre à la période pré-indépendance) dite "l'époque féodale", résumée à partir du livre de A.G.P. MARTIN daté de 1908, donc antérieurement à l'introduction des Metlili dans la société hydraulique. Ainsi quelques-uns des Metlili - qui, à la veille de l'Indépendance, forment 20,9% des actifs ("commerçants et transporteurs" du recensement), à Timimoun-village, soit 66 des 316 actifs

recensés (8) ; il est donc impardonnable de ne pas en tenir compte, étant donné leur rôle, essentiel dans le fonctionnement, non pas seulement de l'oasis, mais de l'espace régional - sont devenus les principaux propriétaires des foggaras. **De tout ceci découle ce fait, majeur sur le plan spatial, que pour utiliser "son" eau, le nouveau propriétaire va créer des jardins, généralement de grande dimension, de surcroît aménagés selon des règles modernes (alignement et espacement des palmiers, drains profonds, séguias cimentées...) sur les seuls lieux aménageables, qui se situent toujours en bout de palmeraie, c'est-à-dire à l'aval, (irrigation par gravité oblige - ce que l'aspect "en râteau" (9) des palmeraies les plus dynamiques traduit admirablement à la photographie aérienne) - en d'autres termes, loin des centres habités.** Aussi les cercles emboîtés accolés au ksar qui signalent (figure 3 de l'A.) une décroissance de "la distance sociale au ksar" (terme au demeurant ambigu qui dénote une prétention d'intelligence totalement injustifiée dans le cas présent), relèvent-ils d'une vue théorique, en contradiction avec la réalité. A la décharge de l'A., admettons qu'il ait pu être induit en erreur par ce beau (trop beau ?) schéma de "terroir partiel" publié par N. MAROUF (10), dont on aimerait être certain qu'il colle avec la réalité (la légende prend la précaution de préciser qu'il s'agit en fait d'un "diagramme ne reproduisant pas fidèlement la structuration des tenures") car il contredit toutes les observations que l'on peut faire sur le terrain, au Gourara et ailleurs, à savoir que les sols les plus usés (du fait d'une longue utilisation), le morcellement parcellaire le plus intense (du fait des héritages), les jardins les plus anarchiques (de par la répartition désordonnée des palmiers qui traduit un long passé), les propriétés les plus grevées de droits inextricables (par la multiplication des *habous* privés), les parts d'eau les plus éclatées - en somme des conditions parfaites pour dissuader tout éventuel candidat à l'achat dans un but agricole - se concentrent dans la proximité immédiate des lieux habités de longue date, et du débouché des foggaras. Par contre - modèles et chorèmes sont muets sur cet aspect - si aujourd'hui les terrains environnant les *ksour* (palmeraies comprises) prennent de la valeur (11), c'est rarement pour des motifs agricoles, mais plus simplement parce que la spéculation foncière prend le pas sur les autres logiques. Dans de telles conditions, fort éloignées de la logique hydraulique et de tous ses "gradients" complaisamment décrits avec un énorme contresens et de multiples approximations, les terrains les plus proches du ksar voient leur valeur s'accroître, et ce, d'autant plus que contrairement à ce que suggère le titre ("les oasis sahariennes à foggaras"), c'est d'un lieu précis qu'il s'agit : la ville de Timimoun.

III - LE MODELE : UNE REFERENCE D'ORDRE GENERAL OU UN CAS PARTICULIER ?

Rien de plus classique dans la démarche que de glisser du spatial au social, et de rechercher les adéquations et les ruptures.

A propos des trois périodes dont un commentaire succinct accompagne trois figures qui illustrent le "fonctionnement de l'oasis", pour aboutir au "modèle de l'oasis", l'A. donne quelques précisions sur lesquelles on aimerait dire deux mots. D'abord rien de plus inégalitaire que la société oasienne ("relativement égalitaire" dit l'A.). Mais surtout, affirmer dès les premières lignes que "historiquement, les nomades contrôlent l'ensemble de l'espace interstitiel...", et que "les sédentaires sont souvent d'anciens vassaux", relève d'un cliché habituel, et qui a d'autant moins cours dans le groupe d'oasis considéré que, dans ces contrées si pauvres en pâturages (la pluviométrie annuelle est de 15 mm !), les rares nomades de la région ont toujours vécu grâce aux échanges que pratiquaient les ksouriens avec les éleveurs et céréaliers des steppes d'Oranie, ce qui signifie qu'ils étaient au service des sédentaires, et non l'inverse. **Parcourir l'espace, sans doute est-ce le maîtriser au sens physique du terme, ce n'est pas pour autant en détenir le contrôle** : c'est tellement vrai dans le cas du Gourara que le pouvoir chérifien (le sultan du Maroc) a longtemps assis son autorité sur ces oasis (12), relais indispensables dans le trafic Nord-Sud, et ce n'est que tardivement, c'est-à-dire avec l'effritement de l'autorité, que l'on verra des nomades du Sud marocain (les Aït Atta - les "Beraber" pour les gens du Gourara) tenter des razzias sur les oasis. Il est probable que lorsque A.G.P. MARTIN (qui sert de référence à l'A.) écrivait son livre au début du siècle, l'angoisse du nomade pillard était présente dans tous les esprits. Aussi bien adopter pour titre "L'époque féodale : sédentaires et nomades" relève d'une démarche très réductrice, et qui eut son heure de gloire au temps de l'époque coloniale au point d'être à l'origine de bien des explications... qu'une récente publication (13) a largement réfutées.

Par ailleurs écrire (en conclusion) que "l'appropriation et le contrôle de l'espace et des ressources en eau, les stratégies de culture" (expression bien maladroitte !) "et de valorisation se sont succédées sans que l'espace de l'oasis se soit modifié", est le type même de l'affirmation gratuite, et qui ne prend en compte que l'aspect formel de la masse de verdure que constitue l'oasis : bien sûr qu'à trente ans de distance, rien ne paraît au premier abord avoir changé, mais pour peu qu'on se livre à une étude en palmeraie, même très limitée, on découvre d'innombrables modifications de détail, à commencer par l'importance des déprises, principalement à proximité des agglomérations, ou encore les regroupements de parts d'eau qui permettent d'accroître les superficies cultivées par quelques privilégiés. Les relations : bonne (ou

mauvaise) santé du milieu rural/possibilités de travail salarié, sont si vraies qu'il aura suffi de la toute récente dissolution de l'entreprise communale chargée des travaux d'intérêt général (donc la libération d'une masse importante de manœuvres), pour qu'une timide reprise soit déjà perceptible dans la palmeraie de Timimoun. Ce ne serait pas la première fois qu'une crise de l'emploi (ici liée à une nouvelle donne politique) coïncide avec un retour à la terre ; aussi bien est-il étonnant qu'un auteur publiant une étude insérée dans le thème général "la gestion de l'espace rural" ne soit pas attentif à de telles évidences...

Comment, devant un tel constat, oser croire que par suite de "contraintes écologiques vigoureuses", des "systèmes sociaux divers" puissent être modifiés "sans traduction spatiale dans la zone cultivée", au point que "le changement social" ne pourrait se lire que "dans l'évolution de la ville" ? Serait-ce parce que pour un observateur hâtif la transformation urbaine est plus rapide à appréhender ? Surtout dans un pays où l'absence de cadastre rend singulièrement ardue toute étude en milieu rural.

Enfin, dans tout cet article, c'est l'exemple de Timimoun, capitale administrative du Gourara depuis la présence française, qui est analysé. C'est donc le type même d'une petite ville dont l'évolution est toute entière soumise à un processus d'urbanisation ; en d'autres termes cela signifie que "les fortes contraintes écologiques" pèsent désormais d'un bien faible poids, face au volontarisme étatique, face à l'étalage des nouvelles formes de richesse, face aux lois de l'économie de marché, etc... En fait il existe dans la région deux villes qui présentent les mêmes caractères, Adrar (le chef-lieu de wilaya) et Timimoun (chef-lieu de daïra), toutes deux promues par la France, d'où dans les deux cas un plan dédoublé (le ksar et, à côté, le nouveau quartier bien quadrillé, comme il se doit pour une création militaire), avec mêmes effets sur l'attraction de populations étrangères au pays, et partant même stratification sociale... Alors, pourquoi ne pas bâtir un chorème à partir de deux cas, exemplaires en leur genre (le chorème appliqué à la ville est souvent fort instructif, G I P Reclus et *Mappemonde* l'ont suffisamment démontré), plutôt que de prétendre modéliser sur les "oasis à foggaras", en opposant "mutations sociales" et "contraintes écologiques" - au point de vouloir à tout prix intégrer dans un espace qui, désormais, relève plus de "l'urbain" que du "rural", un cadre physique artificiellement considéré comme participant des "hypothèses fortes" (éditorial de la revue) ?

CONCLUSION

Il serait injuste de ne pas saluer l'auteur qui a eu le mérite de tenter une chorémisation car l'entreprise était quelque peu téméraire, tant il est vrai que nul espace ne se prête autant à la floraison de clichés que le désert. Toutefois seule une connaissance intime de toutes les composantes du fonctionnement de l'espace peut permettre un réel décryptage débouchant sur l'élaboration d'un chorème qui soit autre chose qu'un montage, brillant certes, mais guère convaincant. Car tout reste en définitive bien superficiel dans l'analyse, et, partant, très artificiel dans la construction. Ce n'est donc pas la volonté de modélisation qui est en cause, c'est la collecte même des données de base qui est biaisée.

Aussi bien, mieux vaudrait être plus assuré de ses sources, à défaut d'une authentique connaissance du terrain, et des hommes. Sinon comment le chorème peut-il trouver sa justification en tant que "regard nouveau sur les phénomènes étudiés", quand il ne fait que "modéliser" des poncifs ? Une manière bien maladroite d'espérer acquérir droit de cité auprès de géographes encore fort réticents !

NOTES

(1) J.-P. CHEYLAN : Les oasis sahariennes à foggara : mutations sociales sous fortes contraintes écologiques. *Mappemonde* 90-4. Gestion de l'espace rural, des pratiques aux modèles. GIP Reclus, Maison de la Géographie, Montpellier.

(2) C. RIOU : Bioclimatologie des oasis. *Options Méditerranéennes*, sér. A n° 11, 1990 - Les systèmes agricoles oasiens.

(3) D. DUBOST : L'oasis, mythe agricole et réalités sociales. *Cahiers de la recherche-développement*, 22, 1989, Montpellier. Depuis la parution de cet article, plusieurs études du même auteur traitent de cette question de l'agriculture oasienne. Les points les plus importants ont été repris et résumés par J. BISSON : Le Sahara dans le développement des Etats maghrébins. *Monde arabe, Maghreb-Machrek*, n° 134, oct.- déc. 1991, pp. 3-27, ainsi que dans *Mutations et développement au Sahara maghrébin*, C.R.D.P. de l'Académie d'Orléans-Tours, 1992, 172 pages et annexe de 24 diapositives. (N.B. : ces deux publications sont postérieures à l'article de J.-P. CHEYLAN).

(4) R. CAPOT-REY : *Le Sahara français*. Paris, P.U.F, 1953, 566 pages.

(5) J. BISSON : L'industrie, la ville, la palmeraie au désert : un quart de siècle d'évolution au Sahara algérien. *Maghreb-Machrek* n° 99, janv.-mars 1983, pp. 5-29. Cette importance de l'émigration temporaire est soulignée dans un autre article du même auteur qui intéresse le Gourara : Tinerkouk et Tarhouzi, déménagement ou désenclavement de l'Erg occidental ? *Enjeux Sahariens*, C.R.E.S.M., Aix-en-Provence, 1984, pp. 275-292. Egalement : Permanence d'une paysannerie au Sahara algérien : l'exemple des confins du Grand Erg Occidental. *Options Méditerranéennes*, Sér. A, n° 11, 1990, pp. 289-298.

(6) N. MAROUF : *Lecture de l'espace oasisien*. Paris, Sindbad, 1980, 288 pages. L'ouvrage de A.G.P. MARTIN qui reste une référence porte en titre : *Les oasis sahariennes (Gourara, Touat, Tidikelt)*, et date de 1908.

(7) Ce sont des Arabes d'origine chaamba qui sont venus de la ville de Metlili, dans la Chebka du Mzab (à une quarantaine de km au sud de Ghardaïa).

(8) J. BISSON : Précisions sur le Gourara 1962. *Travaux de l'Institut de Recherches Sahariennes*, tome XXII (1er et 2ème semestres 1963), pp. 175-181, tableau 2 et figure 3.

(9) Cf. le couple stéréoscopique d'une oasis "en râteau" du Gourara, publié dans : Jean BISSON : *Les hommes et leurs travaux au Sahara, l'enseignement de la photographie aérienne. Bull. n°10 de la Société Française de Photogrammétrie*, juin 1963, p. 13-34 (il s'agit du stéréogramme 4). Cette photographie a été reprise dans *Qanat, kariz & khattara*, Menas Press Ltd, 1989, à la page 182, tout comme, page 189 du même ouvrage, cet autre plan d'une palmeraie de l'Aougrout (toujours au Gourara) qui montre "l'avancée" en lanière du front de palmeraie (ce plan a été donné dans l'article des *Trav. I.R.S.* 1963, cité à la note 8).

(10) N. MAROUF : op. cit. p. 135.

(11) J. BISSON et M. JARIR : Ksour du Gourara et du Tafilelt. *Habitat, Etat et société au Maghreb*. C.R.E.S.M., Editions du C.N.R.S., 1988, pp. 329-345. La représentation de Timimoun (puisque c'est bien de Timimoun qu'il s'agit, et non de l'oasis à foggaras en général) sur le modèle 6 de J.-P. CHEYLAN paraît directement inspirée du plan de Timimoun et de ses axes de croissance ("mobilité de la population dans le cadre du Ksar et du "Village") publié dans cet article : pourquoi omettre de citer la source ? Notons au passage que la proportion des agriculteurs de Timimoun-ksar (figure 6 : "fonctionnement de l'oasis") est très exagérée : ils formaient déjà moins de la moitié de la population active (48%) dès 1962, soit 393 actifs sur les 818 actifs recensés dans le ksar (J. BISSON : Précisions sur le Gourara 1962. *Trav. I.R.S.* 1963), et leur importance relative n'a fait que chuter depuis. On ajoutera que les nomades, qui ont l'honneur d'être représentés par un cercle sur deux des modèles, ne sont plus (dès 1962) que 12 sur les 1 134 actifs que compte alors Timimoun (ksar et "Village" confondus), soit 1,05%.

(12) En témoigne, malgré le rôle croissant des monnaies françaises, l'importance des monnaies marocaines, "avant comme après 1876" comme l'écrit T. CHENTOUF : *Les monnaies dans le Gourara, le Touat et le Tidikelt dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. Enjeux sahariens*, op. cit., note (5), pp. 79-94.

(13) *Le nomade, l'oasis et la ville*. URBAMA, Fascicule de Recherche n° 20, 1989, 288 pages. (dont une centaine consacrées au Sahara maghrébin).

Les Cahiers d'URBAMA
N° 8, 1993
ISSN 0989-5620
ISBN 2-86-906-058-0
pp. 141-161

Comptes-Rendus

Etablis par

Anne BETTING
Jean et Danielle BISSON
Sophie CARATINI
Marc COTE
Daniel DUBOST

Daniel DUBOST : *Ecologie, aménagement et développement agricole des oasis algériennes.*

Thèse de Doctorat de Géographie, Université de Tours, 1991, 549 pages, ronéo.

Ouvrage passionnant, parce qu'il aborde dans toute son ampleur un problème vaste et difficile : peut-on raisonnablement cultiver le Sahara à la fin du XX^{ème} siècle ? Et parce qu'il l'aborde avec une double vision, celle du technicien de l'agronomie qu'est l'Auteur, et celle des sciences sociales qu'il a su faire siennes afin d'appréhender le problème dans toutes ses dimensions.

Les titres du plan sont particulièrement explicites à cet égard :

I - Longtemps hors d'atteinte, les ressources en eau du désert sont aujourd'hui à la merci des Sahariens.

II - La grande soif des végétaux cultivés dans le désert.

III - Lumière et chaleur, les deux atouts-maîtres de l'agriculture saharienne.

IV - Le casse-tête chinois de l'aménagement.

V - Saura-t-on bâtir les oasis du XXI^{ème} siècle ?

Les quatre premières parties rappellent, à propos des milieux sahariens, un certain nombre de principes de base, fondés tout à la fois sur la science et le bon sens. "L'agronomie a fait d'énormes progrès, mais elle ne dispense pas de la prudence". Ces premières parties sont là pour canaliser et servir de garde-fou à la réflexion sur la mise en valeur saharienne, abordée de front dans la cinquième partie, et pour laquelle l'imaginaire saharien a parfois conduit à bien des catastrophes.

L'Auteur met en cause les techniques sophistiquées qu'il est très délicat de mettre en œuvre (céréaliculture sous pivot), et les grands programmes parachutés (entreprises agricoles reposant sur des capitaux exogènes). "A entreprise provisoire correspond aménagement précaire, habitat mobile, population migrante", écrit-il.

Mais il refuse parallèlement le culte de l'agriculture de subsistance, le mythe d'un agro-système d'oasis forme parfaite d'adaptation au désert. Cette autosubsistance risque de se confiner à une agriculture résiduelle ; cet agro-système comporte nombre de faiblesses. Entré dans l'économie de marché, le Sahara doit lui aussi transformer son agriculture. Il y a place pour une

agriculture saharienne marchande, rénovée, ouverte aux innovations (irrigation au goutte à goutte). Il y a place pour un large développement de la production dattière, pour fournir le marché national et reconquérir les marchés extérieurs. L'Auteur insiste sur la diversification des formes d'agriculture à promouvoir (périmètres phœnicicoles, agriculture périurbaine), comme sur la différenciation des potentialités de l'espace saharien (les conditions hydrauliques font que les terres d'avenir sont moins le Bas Sahara qu'une diagonale Gassi-Touil - Laghouat).

Un travail universitaire bien utile, à l'heure où foisonnent les mirages de mises en valeur "miracles".

Marc COTE

Jean BISSON : *Développement et mutations au Sahara maghrébin.*

Edition du Centre Régional de Documentation Pédagogique (Académie d'Orléans-Tours), 28 figures, 24 diapositives, 172 pages, 1993.

Dans ce petit livre Jean BISSON n'a pas recherché la facilité : sa longue confrontation avec le désert maghrébin lui permettait de concevoir aisément une plaquette de présentation classique décrivant les conditions naturelles et humaines actuelles débouchant sur les grandes lignes des changements qui s'opèrent aujourd'hui. Il a au contraire considéré comme déjà bien connu le cadre physique (ce dont je suis moins sûr que lui, surtout pour les lecteurs auxquels s'adresse cette collection) et a préféré centrer son propos sur les mutations qui se déroulent sous nos yeux depuis une trentaine d'années. Pour notre plus grande satisfaction personnelle.

Il s'agit donc d'un ouvrage qui, malgré ses modestes dimensions, donne plus à réfléchir qu'à contempler. En organisant son texte autour des cinq thèmes de l'explosion démographique et de l'urbanisation, du devenir de la palmeraie traditionnelle, de l'apparition d'une nouvelle agriculture, de l'évolution du nomadisme (ou peut-être son extinction ?) et pour finir de la désertification, Jean BISSON s'est placé résolument dans une problématique actuelle qui s'adresse sans doute plus encore aux Sahariens confirmés qu'aux étudiants ou aux professeurs de lycée.

Nul plus que lui n'était mieux placé pour mesurer la distance qui sépare le Sahara de 1960 (celui qu'il a décrit dans son "Gourara", resté fameux chez les chercheurs des générations qui lui ont succédé) du Sahara d'aujourd'hui, dont il a saisi, dès la fin des années 70 les profonds changements. L'exploitation pétrolière, mais aussi les plans d'équipement public de la période d'indépendance, accompagnés par une démographie vigoureuse, ont fait du désert, non pas une terre d'émigration et de déprise, mais "une terre qui non seulement retient mais aussi attire les populations". Les quelque 40 pages qui exposent ces faits majeurs pour la compréhension du reste sont tout à fait bienvenues, avec plusieurs études de cas et de nombreuses illustrations qui devraient se révéler d'excellents outils pédagogiques.

Le second chapitre, sur l'éclatement de la palmeraie traditionnelle et ses formes d'adaptation est particulièrement nuancé et il a bien raison de parler de la révolution des motopompes et de l'apport des revenus extérieurs, provenant surtout de l'emploi sur les chantiers, dans le renouveau des jardins traditionnels. En reprenant le point de vue de certains agronomes qui voient dans la palmeraie aux trois étages de cultures une survivance du passé il annonce également les difficultés qui attendent ce type d'agriculture dans son

accession à la production de marché. C'est d'ailleurs une excellente transition pour aborder la question du développement agricole. Je suis sûr que tous les lecteurs du Maghreb liront ces pages avec la plus grande attention car cette question est au centre des préoccupations des trois pays d'Afrique du Nord.

Le ravitaillement des villes en produits frais, la production des dattes, l'agro-industrie avec des grands pivots d'irrigation ? Quelles sont les chances de développement d'une agriculture intensive et de l'installation d'agriculteurs dynamiques pouvant tirer de leur activité une accumulation de richesses ? Jean BISSON ne répond pas formellement à ces interrogations (et qui le pourrait ?) mais il la pose avec clarté et constate que partout (dans les trois pays) il est désormais impossible d'échapper à l'économie de marché. De ce point de vue je suis moins persuadé que lui que la double activité (agricole - salariée) soit l'avenir des oasis. Je l'interpréteraï plutôt comme un palliatif : une sorte de "gestion de la pénurie" pour reprendre une expression de J.-J. PERENNES.

Il me semble également que la production dattière intensive en Algérie, celle des grandes exploitations des Ziban et de l'Oued Rhir, est quelque peu oubliée : la production tunisienne, certes dynamique et exportatrice, est cependant encore loin de réunir le même potentiel.

Avec "Les nomades en sursis", la quatrième partie du livre dresse presque un constat de décès : "Combien sont-ils ? - Du nomadisme résiduel à l'élevage spéculatif - Le nomade néo-agriculteur - Le nomade auxiliaire du tourisme", voilà quelques titres de paragraphe qui en disent long. La lente régression de ce mode de vie est inévitable face aux impératifs de la vie moderne, et on ne voit pas pourquoi ces gens en seraient exclus, l'école, la santé, le confort de l'habitat et l'électricité, sont des standards pour tout le monde. On a parlé à une époque d'une sédentarisation de misère, sans doute possible en période d'insécurité, mais aujourd'hui ne serait-ce pas plutôt l'inverse (cf. la diapositive 20 et son commentaire) ?

Le dernier et cinquième chapitre "Aridification ou désertification ?" fait enfin justice de quelques concepts erronés qui, s'appliquant aux marges du Sahara, ne peuvent avoir cours dans le désert proprement dit. L'aridification (la dégradation des conditions climatiques) est un phénomène ancien qui remonte au Néolithique, dont on n'a aucune preuve d'occurrence à l'époque contemporaine. Il n'y a rien de moins fragile qu'un vrai désert qui est installé depuis deux ou trois millénaires. Ce qui par contre, donne tous les signes de précarité, ce sont les vestiges d'occupation humaine, les puits, les jardins et les villages. Le Sahara est jonché de ruines, depuis celles, célèbres, de Sédrata ou d'El Menia (El Goléa) jusqu'à celles toutes récentes de Bram (Oued Rhir), en passant par tous les ksour de la région des foggaras. Pour Jean BISSON ces

dernières s'expliquent aisément par la baisse du niveau de la nappe aquifère et la nécessité de déplacer les sites de culture. Il conteste ainsi avec raison un passé historique plus humide. Mais il est moins convaincant quand il refuse du même coup l'hypothèse d'une population relativement plus abondante. Il nous semble assez logique de penser en s'appuyant sur les idées convergentes des historiens décrivant autour du X^{ème} siècle un "âge d'or des palmeraies" se livrant au trafic de l'or et des esclaves que cette époque a pu s'accompagner d'une présence humaine plus importante du moins localement, régressant par la suite avec le dépérissement de cette activité commerciale. Sigilmassa n'était-elle pas alors une capitale ? Plutôt qu'une désertification, il nous semble qu'il y a eu depuis cette époque une "désertion" économique...

On le voit, la matière du livre est riche et propice à la réflexion, mais son organisation et sa présentation sont tout aussi modernes et entièrement tournées vers une facile communication. Les diapositives et les commentaires, les figures et les légendes, les cartes, les photos dans le texte, la bibliographie abondante et largement commentée, font de ce document un outil agréable et précieux pour les spécialistes mais aussi pour les professeurs des lycées et les étudiants. On peut donc remercier Jean BISSON et son éditeur d'avoir réalisé cette publication sur un sujet pour lequel on ne dispose d'aucune synthèse récente. Je suis sûr que son prix modeste et la modernité de sa conception lui assureront une large diffusion, et tous les "Sahariens" attachés à l'exactitude des connaissances sur leur terre d'élection n'auront qu'à s'en féliciter.

Daniel DUBOST

Bernard BIEHLER : *Veto sans frontières.*

Editions des Grands Ducs, Dijon, 1988, 610 pages, 1 carte hors-texte.

Ce livre est un récit autobiographique écrit à la troisième personne. Il retrace l'itinéraire d'un jeune diplômé de l'École Vétérinaire de Maisons-Alfort qui, appelé à faire son service militaire en 1956, préfère se porter volontaire pour partir dans une unité méhariste de l'AOF plutôt que participer à la guerre d'Algérie. A Dakar, où il arrive en mai 1957, on l'affecte en Mauritanie. Il va y rester "nomade" jusqu'en juillet 58.

Le lecteur est ainsi convié à suivre le périple d'un homme qui vit une véritable aventure avec son lot d'épreuves, de souffrances, de joies et, surtout, de questionnements intérieurs. Dans le même temps, à travers son regard, on voit se dessiner un monde dont les contours sont parfois flous, parfois dessinés avec une extrême précision. Il y a d'abord le personnage principal, le véto, qui raconte en détail ce qu'il fait, ce qu'il voit, ce qu'il comprend, qu'il ressent et ce qu'il pense : il y a les méharistes, ces militaires que l'armée elle-même considère comme une "caste à part", nous dit l'auteur, et qui sont observés, pour la première fois, par un civil ; il y a enfin, et surtout, la Mauritanie, ses paysages, sa faune, sa flore et ses habitants.

Le texte est un peu long, alourdi par des redites ou des développements inutiles, et par un style littéraire inégal, mais il apporte un grand nombre d'informations inédites sur la période coloniale de la fin des années 50, telle qu'elle fut concrètement vécue, sur le terrain. Les méharistes, qui sont les seuls - et pour cause - à avoir écrit sur leurs activités dans le désert, ont toujours mis l'accent sur l'exploit guerrier ou simplement physique, et sur le recueil d'informations historiques, politiques ou pastorales. Mais aucun n'a décrit, comme Bernard BIEHLER le fait, la vie quotidienne d'un Groupe Nomade ou d'une unité de pâturage (l'Azib) : les relations entre hommes, les mœurs, les rites, le vocabulaire, les attitudes, la manière de s'habiller, la nourriture, l'alcool, le sexe, le matériel, les problèmes d'argent, les rapports avec les éleveurs mauritaniens, les goumiers, les ordonnances, les femmes et les captifs, les opinions politiques, le travail, les liaisons avec les bases arrières, la psychologie de certains personnages etc., tout est minutieusement rapporté.

En outre, le véto - qui sert plus de médecin que de vétérinaire - décrit dans le détail, parfois même avec un vocabulaire scientifique hautement spécialisé, les soins qu'il est amené à donner aux hommes et surtout aux animaux. Ses compétences en la matière, et les expériences qu'il est amené à faire pour introduire de nouvelles méthodes de dressage du chameau ou de médecine animale, éclairent d'un jour nouveau les questions d'élevage camelin chez les grands nomades.

Sur la société maure elle-même, le livre apporte peu d'informations originales. Mais on ne peut lui en faire le reproche car cette carence est en soi une information. Elle montre à quel point les relations franco-maures étaient limitées, même lorsque les hommes nomadisait ensemble pendant de longs mois. Tout d'abord, ils ne parlaient pas la même langue : au bout d'un an, le véto qui était pourtant en contact avec la population plus que les gradés puisqu'il examinait des malades tous les jours, avait encore besoin d'un interprète (ce n'était pas le cas au début de la période coloniale où les officiers étaient obligés d'apprendre la hassaniya). La coupure est visible également dans les attitudes : les Français ne fréquentaient pas les tentes maures de leurs propres campements, pourtant les goumiers du G.N. comme les bergers de l'unité de pâturage vivaient en famille (information que les écrits militaires avaient omis jusque là de noter). On est étonné de voir, à travers le récit, à quel point les groupes étaient hiérarchisés et séparés : les officiers d'un côté, les sous-officiers de l'autre, les goumiers à part, les bergers encore plus loin... On entrevoit des malades, des enfants, quelques notables : on entend dire que certains militaires recevaient des femmes, la nuit, mais on ne sait rien d'elles. On ne voit que les intermédiaires subalternes : ces "ordonnances" mi-interprètes mi-palefreniers, toujours à portée de voix, qui s'exprimaient en mauvais français et auxquels on répondait dans le même jargon.

Aussi l'effet de miroir était-il faussé. Emu par le courage physique et moral des nomades, par leur code de la pudeur qu'il assimilait à de la "dignité", et par leur relation à Dieu, le véto a projeté sur les Maures des images qui ne les concernaient pas : la Bible, Saint-Exupéry, Saint-François d'Assise, Israël... Son itinéraire personnel, l'époque et sans doute la position dans laquelle l'armée l'avait mis, l'ont fait tomber dans le piège de l'ethnocentrisme, alors même qu'il avait pressenti le danger : "Cela permet à Frédéric de mettre en évidence leurs infirmités, celles des officiers comme les siennes lors de son arrivée dans ce pays, c'est à dire cette propension à mesurer toute chose ou tout être humain PAR RAPPORT à notre culture occidentale, refusant par là d'admettre le caractère original de l'autre qui possède tout ce qui nous manque pour nous achever et enfin nous fonder" (p. 336).

Veto sans frontières restera un livre indispensable à lire pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du Sahara, à la vie des méharistes, aux techniques pastorales et à la Mauritanie. Le chercheur y trouvera non seulement matière à enrichir son corpus de données, mais il y puisera également des éléments susceptibles de l'aider à porter un regard critique sur les sources militaires qu'il utilise habituellement.

Sophie CARATINI

Abdesmad ZAIED : *Le monde des ksours du Sud-Est tunisien.*

Publication de la Fondation Nationale Beït Al-Hikma, Tunis, 1992, 268 pages, 1 carte hors-texte et 16 pages de résumé en arabe.

Voici un ouvrage qui concerne le tiers du territoire tunisien, et qui présente l'originalité de puiser l'essentiel de son contenu dans le discours oral ; l'auteur qui se présente comme un enfant du pays, et non pas comme un scientifique armé d'une culture académique (encore que la bibliographie citée ne soit pas négligeable) a pour objectif de faire découvrir "son" pays, abordé sous un angle principalement ethnologique, ce qui nous vaut un témoignage direct, et vivant, d'une région parmi les plus attachantes, voire pour partie (les Monts de Matmata) très connue des touristes parce que l'une des plus pittoresques de la Tunisie présaharienne.

Après une brève présentation géographique et historique du Dahar, du Jebel et de la Jeffara, l'A. s'attache à la description et à l'histoire des *ksour* qui, au nombre de 150, jalonnent ces confins sahariens ; mais il faut reconnaître que le *ksar*, dans ses fonctions originelles de grenier et de forteresse, "n'a plus de raison d'être". En somme comme le dit l'A. (p. 47), "il s'est retiré du village". "Mais s'est-il retiré de la conscience du ksourien dont il est l'un des fondements de base" ? Telle est l'interrogation par laquelle débute la seconde partie de l'ouvrage, qui, après avoir passé en revue les principaux ksour, et ce qu'il en reste (car le centre de gravité a émigré vers la plaine proche), en décrit l'architecture, les composants, les éléments de décoration (l'ouvrage s'inscrit dans une collection *Patrimoine*), c'est-à-dire tout un art qui "semble n'avoir rien emprunté à l'art arabo-musulman", et qui de ce fait, traduit l'appartenance à "une entité berbère qui a vécu en vase clos".

Les troisième et quatrième parties intitulées *le ksourien et la vie quotidienne*, puis *originalité et limite d'une conscience ksourienne* sont sans conteste les plus originales. Métiers, productions artisanales, occupations agro-pastorales, activités commerciales sont passées en revue, tandis que les derniers chapitres sont consacrés à ce que l'on pourrait résumer en "mœurs et coutumes" regroupées sous les intitulés *les valeurs sociales ksouriennes, les ksouriens et l'au-delà, coutumes et traditions ksouriennes, l'esthétique ksourienne*, enfin *les grands thèmes de la littérature ksourienne*, soit plus de 70 pages d'un grand intérêt, et qu'il serait difficile de résumer.

Un regret toutefois : l'A. est tellement envoûté par ce monde imprégné de traditions berbères, dans lesquelles il baigne de par son origine, qu'il reste prisonnier de son cadre d'enquête, au point d'en occulter une donnée fondamentale, ... qui pourrait bien être l'élément d'explication de nombre de

mutations, à commencer par la prolifération de l'habitat à l'écart des centres traditionnels : le rôle de l'émigration, tout particulièrement pour la région, comme l'avait excellemment démontré une carte due à Gildas SIMON (Répartition des mandats postaux en provenance de l'Etranger) dans sa thèse sur *L'espace des travailleurs tunisiens en France* parue en 1979. Rançon à coup sûr d'une enquête qui s'appuie essentiellement sur l'oralité, avec ses forces, et ses faiblesses, et d'une méthodologie qui relève principalement d'une ethnologie qui a le tort de négliger la donnée spatiale, sans laquelle on ne comprend rien aux transformations du Maghreb contemporain, tant la mobilité est devenue la règle, et, partant, un élément fondamental pour comprendre le fonctionnement des sociétés dites traditionnelles.

Jean BISSON

LE SAHARA ILLUSTRE POUR LES PETITS... ET LES GRANDS

Parallèlement aux somptueux albums photographiques qui sont apparus depuis une vingtaine d'années, les publications destinées à un public jeune se multiplient, et c'est heureux : le Sahara n'offre-t-il pas un environnement, et pour reprendre une expression à la mode, une base de données, exceptionnels ? A la fois parce qu'il constitue un domaine fortement typé où l'aventure semble encore avoir sa place, et parce que c'est un matériau idéal pour qui veut toucher l'imaginaire des petits et des grands. Saint-Exupéry, avec son *Petit Prince*, l'avait fort bien compris.

Plus modestement, les quelques ouvrages dont il sera question cherchent à allier didactisme, honnêteté scientifique, et volonté de séduire de jeunes lecteurs. L'objectif est-il atteint ? C'est sur ce plan que le compte-rendu que l'on va lire voudrait faire porter l'accent.

Cinq ouvrages ont été sélectionnés parce qu'ils illustrent les différentes facettes de la réalité saharienne, tantôt en brossant une large fresque, tantôt par *effet zoom* sur un aspect très ponctuel. Le premier est un récit de voyage à travers le désert des plus classiques, le second pousse jusque dans ses moindres détails l'analyse d'une oasis, le troisième, plus particulier, ne s'adresse visiblement pas au même public puisqu'il cherche à intégrer un pan de l'histoire des terres arides africaines durant la Seconde Guerre mondiale. Quant au quatrième, focalisé sur un problème précis (la menace de l'ensablement), il tente de traduire pour de jeunes esprits des enseignements tirés de cet ouvrage académique par excellence, et rébarbatif par définition pour un lecteur non spécialiste, qu'est une thèse de doctorat. Le cinquième, enfin, traduit la volonté de son auteur, instituteur de longues années au désert, de présenter sous forme de guide à objectif didactique l'une des régions les plus typées du Sahara algérien, le Souf.

Sont responsables de ces ouvrages des auteurs de sensibilité très diversifiée, germanique, latine, maghrébine, d'où un intérêt accru.

1 - *Voyage au Sahara*. Texte de Catherine CAZIER, illustrations de Rolf WEIJBURG. Editions du Chat Perché, Flammarion, 1984, 62 pages.

S'inscrivant dans le cadre d'une remarquable collection à but documentaire, que soulignent de très belles illustrations à la mine de plomb, le *Voyage au Sahara* se présente sous la forme d'un récit qui se veut essentiellement descriptif : c'est avant tout le carnet de route d'une équipe qui s'est passionnée

pour le voyage, mais dans la mesure où il ne s'agit pas d'une véritable histoire, certains pourraient regretter qu'un enfant ne puisse pas s'identifier à un personnage.

En fait, cet ouvrage, écrit sans emphase inutile, offre au lecteur une coupe du Sahara - un transect, dirait un botaniste, que précise une carte d'entrée, excellente - depuis l'affairement de l'embarquement à Gênes à destination de la Tunisie jusqu'à l'étape finale au Niger, par un trajet, certes classique, mais qui dénote une certaine recherche dans le choix des régions traversées : ses auteurs n'ont, en effet, pas hésité à faire un crochet par le Gourara, c'est-à-dire l'une des plus somptueuses régions sahariennes, et l'une des plus typées.

Un puriste pourra noter quelques détails erronés ; par exemple, à propos du Mزاب, l'animal qui remonte le *délou* (oultre en peau de chèvre que les Nigériens appellent la puisette) ne déroule pas son va-et-vient horizontalement, mais selon une pente savamment calculée puisque l'animal, lors de la remontée de l'oultre (remplie d'une vingtaine de litres d'eau, donc lourde) descend la pente, tandis que le mouvement inverse (l'oultre vide descend alors dans le puits) s'effectue en remontant la pente vers la margelle du puits, ce qui a pour résultat d'équilibrer l'effort et de ménager la bête. A noter, à la décharge des auteurs, qu'ils n'ont pas assisté à la scène : ils prennent en effet soin de signaler que c'était le moyen de puisage autrefois répandu au Mزاب, et qu'aujourd'hui c'est une motopompe qui se charge du puisage de l'eau ; saluons au passage cette honnêteté, le pittoresque dût-il en pâtir ! Autre réserve : l'absence d'un glossaire car les mots employés localement ne sont pas "traduits", mais il est vrai que le texte permet très vite de comprendre de quoi il s'agit. Une exception toutefois pour la *sebkha* de Timimoun (qu'il faut orthographier ainsi, et non *sebka*, si l'on veut respecter la prononciation arabe, puisqu'il s'agit de la lettre *rhain*), et une exception malheureuse, car les auteurs expliquent qu'il s'agit d'un lac asséché... qui n'a jamais existé. Peut-on leur en vouloir puisque tous les guides prennent le mythe pour argent comptant ?

Au total, l'ouvrage "colle" parfaitement, non seulement à la réalité, mais aussi à la curiosité d'aujourd'hui : la couverture, avec sa caravane de chameaux que croise une voiture de tourisme, résume l'œil que le touriste porte sur le désert. Et un touriste intelligent, qui a beaucoup vu... et beaucoup retenu : la route, la piste, les itinéraires de déviation, l'ensablement, et la vie des routiers, l'habitat, l'oasis..., rien n'est laissé dans l'ombre, au point que l'impression dominante, qui résulte de ce stock varié et jamais banal de croquis liés par un texte dont l'objectif est d'unifier l'ensemble, est celle d'une riche moisson d'observations.

En fait, ce *Voyage au Sahara* peut se lire à plusieurs niveaux : un jeune lecteur se contentera de suivre le déroulement des illustrations, très suggestives parce que savamment ordonnées les unes par rapport aux autres, ou bien il aura plaisir à lire le texte, abondant en explications claires qui satisferont sa curiosité ; quant à ceux - petits ou grands - qui ont déjà "fait" le Sahara, ils s'y "retrouveront" avec un réel plaisir, aussi bien lorsque sont évoquées par une suite de vignettes les phases successives de la préparation du thé, que lorsque des dessins "basculés" font excellemment "ressentir" les cahots de la piste.

On appréciera donc que le Sahara soit présenté sous son vrai jour, c'est-à-dire à la fois avec sa variété de paysages et - ce qui est plus rare - avec tout le dynamisme qu'il recèle : certes l'aventure est présente dans le dessin, mais les auteurs ne tombent jamais dans les excès de l'exotisme, c'est-à-dire qu'ils ont parfaitement su éviter cet héroïsme cabotin qui encombre encore trop de récits

2 - *L'oasis. Une halte dans le désert.* Texte de Ridha NAJAR, illustrations de Bruno FOURURE. Alif - Les Editions de la Méditerranée, Tunis, 1990 ; Hatier, Paris, 1991.

Qu'une maison française spécialisée dans les livres scolaires ait tenu à s'associer à un éditeur tunisien (les responsables, Mr et Mme BETTAIEL, qui ont eu récemment droit aux honneurs de la télévision française, se sont donné pour tâche de faire connaître et aimer la Méditerranée), voilà qui dénote une ambition louable. Car *L'oasis* est un ouvrage peu banal, tant sur le plan didactique - au point qu'il remplacerait avantageusement dans bien des manuels scolaires les chapitres relatifs au milieu désertique, trop souvent présenté sous des formes frisant la caricature,- que sur celui de la réalité vécue.

L'ouvrage s'articule autour d'une série de tableaux dont l'objectif est soutenu par un thème général : la victoire sur le désert de l'homme, et accessoirement (non pas que cet aspect soit considéré comme secondaire, mais parce que visiblement la place est volontairement limitée dans le texte) des animaux sauvages et des plantes spontanées. Que le rôle de l'homme soit privilégié, voilà qui mérite d'être salué : il est tellement banal de tenter de séduire le lecteur en multipliant des photographies, certes toutes plus belles les unes que les autres, mais présentant invariablement des amoncellements de boules de granit au pied de rochers tourmentés, des pics drapés d'éboulis noirâtres, des "mers" de dunes vives au modelé sensuel, comme le font trop d'ouvrages sur le Sahara destinés au grand public, et que l'on feuillette d'un œil distrait. Ici, bien au contraire, la variété des pliages - il s'agit d'un "livre animé" et l'on sait que l'engouement pour ce type d'ouvrage date des années 85/90 -, le soin apporté à la mise en page - avec en alternance des vues d'ensemble ou des détails d'un élément, des légendes en italique, des caractères

gras réservés aux mots spécifiques -, des textes, toujours sobres et précis, accentuent l'impression de qualité que viennent rehausser des dessins à la plume aux couleurs attrayantes, véridiques et nullement criardes. Il faut voir la joie d'un enfant dépliant la tente du nomade ou soulevant une languette de papier pour découvrir telle plante, tel animal caché, ou encore "ouvrant" par rabats successifs le palmier dont l'anatomie se révèle dans ses moindres détails ! La présentation est ainsi faite que l'ouvrage peut être "lu" par des non-voyants, ce dont ne se doutait pas Théodore MONOD dont une citation ouvre le livre : "Monotone le désert ? Monsieur veut rire ! Pour l'aveugle sans doute..." Par exemple le volume de la tente et les silhouettes du premier plan qui l'accompagne sont très faciles à comprendre au toucher, et il en est de même pour les détails du jardin, avec les différentes hauteurs des arbres, l'homme réparant la palissade de palmes sèches, ou encore pour chacun des plans successifs qui représentent la fête, les joueurs, le chameau avec son *bassour* (palanquin), la maison, les silhouettes des palmiers en fond de tableau. En un mot, l'ouvrage enchante un large public, dès l'âge de 5 ans, ce qui mérite d'être souligné.

Sans doute la réalité représentée est-elle celle du Sahara tunisien, et on ne saurait le reprocher aux auteurs : ne vaut-il pas mieux, en effet, se concentrer sur un groupe d'oasis homogène que de papillonner à travers le désert ? Le texte, tout comme la démonstration, y gagne en intensité, et l'objectif, valable pour l'ensemble du désert, est atteint. Toutefois un certain nombre de critiques sont à formuler : aussi a-t-on jugé utile de reprendre les tableaux qui décrivent *L'oasis*, d'où la longueur inhabituelle de ce compte-rendu qui n'est que le reflet de la densité de l'information fournie au lecteur.

Le premier tableau représente une tente, qui "s'ouvre" sur deux pages, c'est en somme l'introduction de l'ouvrage qui imagine des nomades parcourant le désert, découvrant le paradis, autrement dit cette oasis qui sera au cœur du sujet, et - dernier texte, en fin d'ouvrage - continuant leur chemin, guidés par les étoiles. C'est l'une des rares concessions au cliché habituel : d'une part ces nomades qui sont présentés comme les principaux habitants du Sahara, d'autre part l'oasis, qui ne peut qu'être un paradis... Or, il y a longtemps que les nomades sont minoritaires (à supposer qu'ils aient jamais été majoritaires!) dans le Sahara pris dans son ensemble, quelques rares régions exceptées, notamment sur les confins saharo-sahéliens, où il s'agit plus d'ailleurs de pastoralisme (mode de production basé sur le troupeau) que de nomadisme (forme de rapport au territoire). Mais si l'on ne peut exiger d'auteurs non spécialistes de telles subtilités, on est en droit de leur reprocher de n'avoir pas cherché à actualiser leurs sources documentaires. Et ce, d'autant plus que dans ce Sahara tunisien qui leur sert de référence, les nomades sont à peine un

millier, soit 0,6% de la population totale ; ils ne formaient déjà plus que le quart de la population il y a trente ans.

Le tableau suivant insiste sur "l'eau, source de vie" : le commentaire "colle" très exactement à la réalité du Sud tunisien, au point de bien faire la part de ce qui a existé (et ceci est valable pour d'autres groupes d'oasis au Sahara), et de ce sur quoi s'appuie le fonctionnement actuel des palmeraies, puits artésiens (mais qui, sans schéma, sans explication, peut savoir de quoi il s'agit ?) et forages profonds. Sans doute ces moyens d'exhaure ne sont-ils pas spécifiquement sahariens, mais est-ce une raison pour n'y faire qu'une brève allusion et privilégier par le dessin le puits à balancier ou le puits à *délou* qui ont totalement disparu comme moyen d'irrigation, du moins dans cette partie-ci du désert ? C'est un défaut classique dans bien des ouvrages destinés au grand public que cette vision quelque peu idéalisée - parce que celle de citadins imaginant "leur" désert - des nomades et de l'oasis (laquelle n'est d'ailleurs pas la simple halte pour nomades que le sous-titre suggère).

Tout naturellement suit le tableau concernant le palmier "seigneur de l'oasis", avec un luxe de détails, exacts, mais qui dénotent, ici encore, une vision quelque peu archaïque, notamment lorsqu'il est question des multiples utilisations que l'on fait du palmier : car l'époque ("bénie des Dieux" ?) du palmier-qui-fournit-tout (et ce, d'ailleurs avec quelque exagération : car qui croira que "sa sève étanche la soif", même s'il n'est pas inutile de représenter la collecte du *legmi*, de rendement très faible, et qui condamne l'arbre, opération par ailleurs fort peu pratiquée hors du Sahara tunisien) appartient désormais au passé, et il serait enfin temps de le dire !

Les tableaux suivants concernent l'agencement du jardin, avec ses trois étages de culture - suggérant l'idée de la luxuriance et de l'intensification de l'agriculture oasisienne, sur lesquelles il y aurait beaucoup à dire : mais c'est ainsi qu'apparaît le jardin oasisien aux yeux du citadin qui a peine à imaginer que cet équivalent de la *coltura promiscua* des rives Nord de la Méditerranée n'est que la conséquence de l'exiguïté des parcelles, voire la traduction de rapports sociaux surannés..., et un héritage aujourd'hui en pleine déroute -, les trois saisons de l'oasis, enfin la fête, le tout fort bien décrit avec pour objectif évident de démontrer ce que peut être le paradis : "bientôt, pour la caravane de nomades, pour les hommes comme pour les bêtes, cela va être le paradis de l'oasis" ! Une fois de plus l'on tombe dans l'image d'Épinal, alors que ce fameux "paradis", les hommes ont longtemps cherché à le fuir. Et s'ils y reviennent aujourd'hui, c'est bien parce que ce monde que l'on nous présente sous des traits séduisants a changé, au point que l'on s'empresse d'abandonner les trois étages de culture pour une agriculture plus rationnelle qui apporte enfin un peu d'aisance chez les oasisiens, que l'on ne puise plus l'eau au moyen

du balancier, parce que les motopompes permettent de réduire la peine des hommes, et que les forages profonds autorisent le robinet sur l'évier, à tout le moins la borne-fontaine de quartier, etc...

Tout ceci n'empêche pas les connotations exactes, les remarques judicieuses, les croquis bien venus : le lecteur averti reconnaîtra des coins familiers du Jerid ou du Nefzaoua tunisien. Le tableau du souk est, à ce titre, un modèle du genre, au point qu'on se croirait transporté à Douz ou Kebili. Une impression amplifiée par le commentaire qui signale très justement que le souk est "le véritable pouls économique",... "un excellent thermomètre... de l'opinion publique". Une réserve toutefois, à propos de ce souk, car le texte, qui semble résumer un article scientifique, est en déphasage avec l'ensemble de l'ouvrage au point d'en oublier le niveau d'un jeune lecteur. Petite remarque complémentaire concernant la présentation : l'encadrement du tableau du souk par une "fenêtre" est incompréhensible pour un enfant, tout comme d'ailleurs en début d'ouvrage la carte de l'Afrique du Nord plaquée sur le sable.

En définitive *L'oasis ; une halte dans le désert* est un ouvrage de référence, tant par son texte très mesuré que par la richesse de l'image, et parce qu'il fourmille de renseignements qui convergent vers cette idée qu'il s'agit bien d'une victoire sur le désert : la démonstration en est rondement menée. Son seul tort est de n'avoir pas tenté d'échapper à ce défaut fort répandu qui veut que la vie de l'oasis relève d'une vision idéalisée, et quelque peu passéiste.

Nonobstant ces défauts de fond, conformes à l'idéologie en vogue, le plaisir est grand de feuilleter un ouvrage aussi original. N'en voulons donc pas trop à ses auteurs d'avoir pris quelque liberté avec la réalité du Sahara contemporain, et d'avoir décrit (inconsciemment ?) un désert plus destiné à l'enchantement des visiteurs qu'espace réellement vécu dans la dureté du quotidien.

3 - *Les scorpions du désert* (tome 2). Texte de Hugo PRATT. Casterman, 1991, 160 pages.

Voici un ouvrage difficile à ranger dans une catégorie précise : car il s'agit bien d'une série de bandes dessinées qui attirera les fidèles de Hugo PRATT, sensibles à ses dessins au stylo noir, rehaussés de lavis colorés (*Un fortin en Dancalie* suivi de *L'énigme de Doumeïra*), qui relatent, d'une part la forme que peut revêtir encore aujourd'hui, pour des Italiens, "le mal d'Afrique", d'autre part l'aventure somalienne que les Italiens ont connue par le canal de ce "fatras de bêtises qui, dans la presse populaire, accompagnait le récit des vicissitudes des Italiens en Afrique". A travers la sobriété de l'auteur, "on perçoit un sens immense de vérité historique, objective et poétique", pour reprendre la présentation de l'une des deux bandes dessinées.

Ces récits guerriers sont précédés par une soixantaine de pages qui constituent une documentation de tout premier ordre sur les troupes des diverses nations - Allemagne exceptée toutefois, parce que l'Afrika Korps de Rommel n'était que la version africaine de l'arme blindée, nullement comparable aux troupes coloniales, à plus forte raison aux compagnies méharistes - qui se sont affrontées tant en Afrique orientale qu'au Sahara libyen, ou au Proche Orient.

Habituellement, quand l'auteur tient à signaler ses sources historiques, il reporte la documentation en fin d'ouvrage. Dans le cas présent, c'est bien parce que de son adolescence dans ce qui fut l'Afrique Orientale Italienne Hugo PRATT a conservé un souvenir précis qu'il a tenu à privilégier ses sources documentaires en leur donnant une place de choix en tête d'ouvrage. Tout se passe comme si l'auteur avait tenu avant tout à livrer cette richesse accumulée dans ses dossiers, la bande dessinée n'étant alors qu'un prétexte, ce qui pourrait expliquer la composition, curieuse, de ce tome des *Scorpions du désert*. Comme il le dit dans la présentation générale, "je me suis alors constitué un bagage d'images qui m'accompagnent encore aujourd'hui. Je dessine les soldats et leurs uniformes avec précision parce que pour moi ils furent importants, et je raconte leurs histoires parce qu'elles furent importantes également. Histoires de soldats, d'hommes, de femmes et d'enfants impliqués dans quelque chose de plus grand qu'eux par ce terrible criminel que fut, et que sera toujours la guerre".

Aussi bien, l'ouvrage débute-t-il par une série de croquis de dessins aquarellés (les plus beaux sont empruntés aux carnets d'un ancien officier italien du génie, Paolo CACCIA DOMINIONI), qui représentent les uniformes des troupes coloniales italiennes d'Erythrée et de Libye. Suivent les insignes et uniformes des troupes britanniques ayant combattu sur les différents fronts africains, le tout accompagné de photographies, notamment celles de méharistes du *Somaliland Camel Corps* ou du *Sudan Defence Force*. Les Français ne sont pas oubliés, bien au contraire, puisqu'une dizaine de pages sont consacrées aux insignes de nos troupes coloniales, avec pour l'essentiel, ceux des différentes compagnies méharistes, compagnies sahariennes, groupes sahariens, goums, groupements nomades... soit une centaine d'insignes. Sans doute un spécialiste notera-t-il quelques oublis (par exemple l'intendance saharienne, dont l'insigne est fort élégant avec sa feuille d'acanthé sur fond de croix d'Agadès), tout comme il pourra sourire de découvrir dans ces pages les insignes des torpilleurs *Sirocco* et *Simoun* qui se sont illustrés durant la Seconde Guerre mondiale... ailleurs qu'au désert : série de bâtiments de guerre dite "des 1500 tonnes" à laquelle la marine nationale avait attribué des noms relevant de la météorologie...

On sera bref en ce qui concerne les bandes dessinées - du moins dans le cadre de ce compte-rendu focalisé sur la place du désert dans la littérature illustrée. Sans doute s'agit-il d'histoires passionnantes, mais qui pourraient se dérouler n'importe où (l'accent est mis sur les relations entre les personnages), car les références au désert se retrouvent uniquement dans les uniformes, et au hasard des noms de lieux cités.

Il y a, en définitive, regroupée dans ce second tome des *Scorpions du désert*, une documentation assez exceptionnelle qui devrait attirer un spécialiste de la symbolique militaire, et saharienne, et qui, pour le profane, est plus facile d'accès qu'un ouvrage comme celui de J.-F. BOUCHER : *Insignes de l'Armée Française "Les Sahariens"*, dont on retrouve trace au hasard des catalogues des maisons spécialisées dans les ouvrages anciens (ce qui signifie que, quoique publié en 1982, il est épuisé).

L'ouvrage de Hugo PRATT mérite donc une place de choix dans une bibliothèque consacrée au Sahara - plus d'ailleurs que dans une bibliothèque de jeunes : mais les adultes ne lisent-ils pas aussi les bandes dessinées ? - en ce sens qu'il s'agit du regard d'un Italien sur ce que fut la guerre en Afrique, et aussi parce que c'est un hommage rendu aux soldats qui ont combattu sur les théâtres d'opération du désert, et dont on a tendance à minimiser le rôle dans la contribution à la victoire finale. Il fallait un Italien pour le rappeler : victimes de la piteuse aventure africaine du Fascisme, les Italiens ne sont-ils pas les grands oubliés de la guerre des sables ?

4 - *Sahara. L'offensive du sable*. Texte de Tarik OULEHRI, dessins de Laurent CORVAISIER. Albin Michel Jeunesse, 1991, 64 pages, 1 carte hors-texte.

Voici un ouvrage qui tranche sur les autres avec sa couverture souple, son petit format, ses illustrations qui sont des aquarelles rehaussées au crayon ou au stylo noir, et, avant tout, par son caractère scientifique. L'auteur du texte est un géographe marocain rattaché au Laboratoire de géographie physique de l'université Pierre et Marie Curie (Paris VI), dont on connaît l'autorité en matière de connaissances sur les milieux arides. Thème de recherche : l'étude de l'origine des sables et des processus de l'ensablement qui menace le littoral du Sahara occidental, et plus précisément les installations portuaires ainsi que les agglomérations de Laayoune et Tarfaya. Le texte, alerte et précis, reprend les remarques, les observations, annotées au cours des missions de recherche, ainsi que les questions que peut se poser un chercheur visiblement passionné par les problèmes que son directeur de thèse lui a demandé d'élucider.

Sans aucun doute l'ambiance de la recherche - qui, elle, reste la dernière authentique aventure que l'on puisse encore vivre au désert - est

remarquablement rendue. Est-ce pour autant un ouvrage qui s'adresse à de jeunes enfants ? Sur ce plan, il y aurait bien des critiques à formuler.

Et tout d'abord on est surpris de ne trouver une carte permettant de situer le pays décrit (qui a entendu parler de Tarfaya, de Laayoune ?) qu'en fin d'ouvrage. Sans doute pour contrebalancer dans un souci d'équilibre - et ceci n'est pas gratuit - une frise historique (au demeurant très mal ordonnée) placée en tête d'ouvrage, et dont on devine l'intention, nullement surprenante dans le contexte politique actuel de la part d'un citoyen marocain : démontrer que ce Sahara occidental a été restitué au Maroc grâce à la Marche Verte, dont on connaît les motivations profondes. Bien sûr un enfant restera insensible à cette version, "innocemment" glissée dans le texte, de la thèse officielle des "provinces récupérées", qui sous-tend ce qui ne veut qu'être le compte-rendu d'une recherche. Tout au long de l'ouvrage, l'ambiance de la vie au Sahara occidental, d'ailleurs remarquablement rendue, est là pour rappeler que ce Sahara est désormais marocain. Une ambiance que les aquarelles contribuent à rehausser.

Mais s'agit-il vraiment d'un livre destiné à des enfants ? On peut en douter, tant le récit est ardu pour de jeunes esprits, du fait d'une rigueur scientifique qui a pour corollaire l'énoncé de concepts pointus : par exemple ces propos d'un ingénieur rendant compte de l'origine du sable. Les trois dernières pages, dites "Prolongements", au demeurant fort instructives, résument un cours de géographie physique pour étudiants de première année universitaire !

Quant aux aquarelles qui constituent l'autre volet de l'ouvrage, elles sont également étonnamment suggestives, dans leur volonté de marocaniser ce Sahara, et ce, probablement, en toute innocence : car leur auteur, visiblement nouveau venu au désert, ignore ces subtiles nuances qui ne trompent pas un lecteur averti. Par exemple la tente où se déroule le rituel du thé n'a rien de saharien, et les divers personnages représentés semblent droit issus des faubourgs de Casa ou Marrakech, ce qu'ils sont très probablement...

Il y peut-être plus dérangentant : en effet, la facture de ces aquarelles, impressionniste (volontairement sans doute, en contrepoint d'un texte aride ? Sans jeu de mot !), n'est aucunement en phase avec une écriture qui dénote la rigueur scientifique de son auteur. Il aurait été souhaitable, pour rendre le texte compréhensible à des jeunes, d'appuyer la démonstration du récit par des illustrations d'une grande précision (ce qu'a parfaitement compris l'auteur des croquis du *Voyage au Sahara*). C'est, en définitive, un exercice bien périlleux que de vouloir allier art et science.

En réalité, avec cette *Offensive du sable*, se juxtaposent deux écritures de valeur, mais qui ont beaucoup de mal à se compléter, et c'est bien dommage, car les auteurs attestent, chacun dans le domaine qui lui est propre, de qualités incontestables. Au point qu'il aurait sans doute été préférable de publier deux recueils séparés : l'un, qui tendrait à faire partager cette satisfaction intense que peut éprouver un chercheur de qualité - à condition que la problématique au cœur du sujet traité soit présentée en termes facilement assimilables par de jeunes esprits, sensibles à l'authenticité d'une recherche qui ne peut que les attirer -, l'autre, album d'impressions dues à un artiste dont le talent réussit à rendre compte de l'évolution de ce littoral du Sahara occidental, tant sur le plan physique qu'humain, voire politique.

5 - *Au pays des dunes*. Texte de Jacques GOHIER, illustrations et photographies de André VOISIN. Jeunesse L'Harmattan, 1992, 108 pages.

Ce pays des dunes dont il est question, c'est le Souf, région située dans le Bas Sahara algérien, et dont la capitale, El Oued a été qualifiée de "ville aux mille coupoles" (c'est d'ailleurs le titre du premier des chapitres). On connaît par ailleurs l'étonnant pays que constitue le Souf puisque ses palmeraies se dispersent à travers ces milliers d'entonnoirs qui criblent les sables du Grand Erg Oriental : on saura gré à l'auteur d'avoir su ne pas "exploiter" - comme tant de photographes l'ont fait - cette originalité du pays. Car l'objectif de l'auteur, longtemps instituteur à El Oued (tout comme son collègue A. Voisin qui s'est chargé de l'illustration) est modeste : raconter le pays, ses habitants, ses coutumes, ses légendes, la vie quotidienne de ses habitants, de la manière la plus didactique qui soit. Il s'en suit une série de chapitres - tous d'ailleurs plus centrés sur les gens du Souf que sur "le pays des dunes" - plus proches de la fiche pédagogique savamment ordonnée que d'un récit d'aventure. Ce que l'on ne regrettera pas ; sans doute en résulte-t-il un apparent manque d'envolées vibrantes, mais en revanche il en découle une authenticité qui fait tout l'intérêt de l'ouvrage : on devine sans peine que ce texte résume une expérience née d'innombrables échanges quotidiens avec les écoliers, et quiconque a vécu dans l'intimité des instituteurs en terre maghrébine, sait combien étaient enrichissants - pour la connaissance de la société - ces contacts permanents avec les enfants du pays. On ne reprendra pas la substance de chacun des treize chapitres - au demeurant d'une extrême concision - mais on remerciera l'Auteur d'avoir su actualiser son récit par quelques notes contemporaines. Sans doute ça et là, perce une certaine nostalgie, parce que "ce monde merveilleux se perd au fil des ans sous la poussée du modernisme et du progrès", comme il est écrit dans les lignes finales... N'y-a-t-il pas quelque ambiguïté de la part d'Européens solidement ancrés sur leur confort que de regretter de voir aujourd'hui ces Sahariens échapper enfin à la dureté de leurs conditions de vie ? Car enfin, tout n'était pas que fêtes et récits merveilleux

dans le quotidien de ces hommes ! Cette réserve émise, on ne peut que conseiller à des adolescents, tout comme à des "grands", la lecture de ce petit guide du Souf, tant il est suggestif dans sa sobriété.

Conclusion

Dans le foisonnement actuel des documentaires pour enfants portant sur des terres exotiques, où coexistent le meilleur et le pire, ces quelques ouvrages consacrés au désert peuvent être considérés comme des références, et ce, quelles que soient les réserves, au demeurant minimales, formulées à propos de certains d'entre eux.

Car tous ces ouvrages sont animés d'une volonté commune, celle de ne pas sombrer dans un catastrophisme amplifié par les médias - l'Afrique victime de la sécheresse, le Monde à la dérive...- tous mettent au centre de leurs préoccupations les hommes et leurs efforts pour maîtriser un milieu hostile. En un mot, la victoire sur le désert incite à un optimisme raisonné : une manière de montrer à de jeunes enfants que notre planète n'est pas condamnée à la désespérance.

Anne BETTING
Danielle et Jean BISSON

Adresses des auteurs

Anne BETTING

Professeur d'Arts appliqués au Lycée Technique Jean Prouvé - 59160 Lomme

Danielle BISSON

Professeur agrégée à l'IUFM de Tours.

Jean BISSON

Professeur à l'Université de Tours. URBAMA (Tours).

Sophie CARATINI

Anthropologue. URBAMA (Tours).

Marc COTE

Maître de Conférences à l'Université de Constantine (Algérie).
7, rue Boudahane Messaoud - Constantine (Algérie).

Daniel DUBOST

Enseignant-chercheur à l'Université d'Angers. URBAMA (Tours).
1, rue de Plaisance - 49000 Angers.

Abdelfettah KASSAH

Maître-assistant à la Faculté des Lettres de la Manouba (Tunisie).
Université de Tunis - 2010 La Manouba (Tunisie).

Tidiane KOITA

Chercheur post-doctorat.
4, allée de la Bourdonnais - 93600 Aulnay-sur-Bois.

Mustapha MALEH

Professeur de Lycée.
CERAMAC - Université de Clermont-Ferrand II, 29 boulevard Gergovia,
63037 Clermont-Ferrand Cedex.

Tanguy MORVAN

Etudiant en Maîtrise de Géographie à l'Université François-Rabelais, Tours.

Albert ODOUARD

Professeur à l'Université Clermont-Ferrand II, 29 boulevard Gergovia, 63037
Clermont-Ferrand Cedex.

Les Cahiers d'URBAMA

N° 1 - 1988

Olivier D'HONT
Marc LAVERGNE

Avant-Propos.
L'approvisionnement en eau de Nouakchott et de sa population.
Villes et régions au Soudan ou les difficultés de l'intégration nationale.

Marc COTE

Comptes-Rendus.

N° 2 - 1989

Bernard PAGAND

Avant-Propos.
Echelles d'organisation et formation de l'espace résidentiel traditionnel dans une médina maghrébine: la Médina de Constantine.

Quelle est la population d'Alger ?

Articles de J.P. LANGELLIER et F.F. (Extraits de "Villes au Futur", Alger, *Le Monde* du 4 mars 1988) et remarques en guise de réponse d'André Prenant.

Ph. HAERINGER

Squatter le désert au Caire. Note sur Ezbet el Haggana à l'issue d'une visite interrompue (incluant un parallèle avec Manshiet Nasser).

Marc COTE,
Pierre SIGNOLES

Comptes-Rendus.

N° 3 - 1989

Keith SUTTON

Conflict Between the Growth of Greater Algiers and Algeria's Regional Development Policies.

Philippe FARGUES,
Ahmed BENCHEIKH
K. SCHLIEPHAKE

Enquête sur la famille à Marrakech.
Localisation, classification par branches et état du commerce et des services dans la vieille ville de Damas.

Jean-François TROIN

Comptes-Rendus.

N° 4 - 1990

Albert TAUVERON
Kayed ABU SABHA

Le propre et le sale vus par les habitants de Fès (Maroc).
The Distribution of Population Age Structures in the City of Amman (Jordan).

A. AL-MOOSA
Jean-Claude BRULÉ

Social Geography of the Hawali Area in Kuwait.
Pouvoirs, sociétés et remodelages administratifs : le cas de l'Est algérien.

Gérard MAURER,
Marc COTE,
Jean BISSON,
Pierre SIGNOLES

Comptes-Rendus.

N° 5 - 1991

Mohamed NACIRI Le Maroc méditerranéen : l'envers du décor.
André PRENANT Littoral, intérieur et dynamique urbaine dans l'histoire de l'Algérie.
M. AL DBIYAT Les mutations du centre commercial de Salamieh (Syrie) entre 1978
et 1989.

Débat autour de *L'Algérie ou l'espace retourné* (Marc COTE, André PRENANT).

Gérard MAURER,

Marc COTE,

Pierre SIGNOLES,

Ahmed AMROUCHE Comptes-Rendus.

N° 6 - 1992

Mariella VILLASANTE DE BEAUVAIS Quelques aspects sociaux et fonciers de l'oasis
de Kurudjel (Région de l'Assaba, République
Islamique de Mauritanie).

Jean BISSON,

Moham. BERRIANE Comptes-rendus.

N° 7 - 1993 Numéro thématique

L'évolution de la vie rurale au Maghreb et en Egypte (coordinateur : Gérard MAURER).

V. LASSAILLY-JACOB Aménagement planifié, aménagement remanié : une communauté
rurale nubienne transférée s'approprie un autre environnement
(Nouvelle Nubie, Egypte).

Gérard MAURER Montagnes et montagnards au Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie).
Evolution récente du milieu rural.

Lahsen JENNAN Agriculteurs et ruraux : le nouveau visage des campagnes
marocaines.

Michael PEYRON Mutations en cours dans le mode de vie des Ayt Yafelman (Haut-
Atlas marocain).

Jacques TRAYSSAC Evolution des milieux et de l'agriculture dans les Monts des Ouled
Naïl (Algérie) au cours des vingt dernières années.

Gérard MAURER,

Jean-François TROIN Comptes-rendus.

Les Cahiers d'URBAMA sont disponibles par voie postale au prix de (port compris) :

25 Francs pour les n° 1 à 5 ;

50 Francs pour les n° 6 à 8 (tarif étudiants = 30 Francs sur place).

Les chèques sont à libeller au nom de Monsieur l'Agent Comptable de l'Université de Tours.

Les commandes sont à adresser à URBAMA, B.P. 2221, 37021 Tours Cedex (France).

Rappel des titres de la collection URBAMA

- Fascicule 12** *Villages kabyles et nouveau réseau urbain en Algérie, le cas de la région de Béjaïa.*
(J. FONTAINE, 1983, 273 pages)
- Fascicule 13** épuisé
- Fascicule 14-15** *L'espace tunisien : Capitale et Etat-Région.*
(P. SIGNOLES, 1985, 2 gros volumes, 1 041 pages)
- Fascicule 16-17** *Petites villes et villes moyennes dans le Monde Arabe.*
(ouvrage collectif, 1986, 2 gros volumes, 838 pages, nombreuses illustrations).
- Fascicule 18** *L'urbanisation spontanée au Caire.*
(G. EL KADI, 1987, 371 pages)
- Fascicule 19** *Eléments sur les centres-villes dans le Monde Arabe.*
Material on City Centres in the Arab World.
(ouvrage collectif bilingue, 1988, 275 pages)
- Fascicule 20** *Le nomade, l'oasis, la ville.*
(ouvrage collectif, 1989, 288 pages)
- Fascicule 21** *Pôles industriels et développement urbain.*
Le cas de Gabès (Tunisie) et Mohammedia (Maroc).
(ouvrage collectif, 1990, 428 pages)
- Fascicule 22** *L'eau et la ville dans les pays du bassin méditerranéen et de la mer Noire.*
(ouvrage collectif, 1991, 310 pages)
- Fascicule 23** *Modèles d'habitat et contre-types domestiques au Maroc.*
(D. PINSON, 1992, 230 pages)
- Fascicule 24** *Recherches urbaines dans le monde arabo-musulman. Approches comparées des géographes allemands, britanniques et français.*
(Actes du Colloque de Glasgow, 8 articles en anglais, 4 en français, 1993, 250 pages)
- Fascicule 25** *Fès... ou l'obsession du foncier.*
(M. AMEUR, 1993, 428 pages)

Hors collection

En collaboration avec l'Université de Franche-Comté : *L'Algérie : volontarisme étatique et aménagement du territoire.*

(J.-C. BRULE, J. FONTAINE, 1986, 248 pages.)

Atlas de la Wilaya de Casablanca

Le Centre d'affaires (1986), 3 feuilles

Découpage administratif (1988), 2 feuilles

Industries (1989), 8 feuilles

Population - 1982 (1990) 3 feuilles

Espaces verts (1989), 3 feuilles.

Cartes et notices 45 x 65 cm.

Co-production GREC - Casablanca, URBAMA - Tours.

URBAMA

B.P. 2221

37021 TOURS Cedex - France

Tél. 47 36 84 69 (Secrétariat)

Tél. 47 36 84 72 (Bibliothèque)

Publications récentes de membres d'URBAMA, ou réalisées avec leur collaboration

K. MECHTA

Maghreb, architecture, urbanisme. Patrimoine, tradition et modernité.

Préface de Pierre SIGNOLES.

PUBLISUD, 1991, 15 rue des 5 diamants, 75013 Paris.

238 FF.

N. PICAUDOU

La décennie qui ébranla le Moyen-Orient, 1914-1923.

Editions Complexe, 1992, Diffusion Presses Universitaires de France.

J. FONTAINE et P. GRESSER

Le guide de la Tunisie : Bizerte, Kairouan, Sfax, Sousse, Tunis, la Kroumirie, le Sahel, le Cap Bon, l'île de Jerba, le Jerid et le Jebel.

Editions La Manufacture, 1992, Hôtel Jouffroy-d'Abbans, 25000 Besançon.

150 FF.

M. BERRIANE

Tourisme national et migrations de loisirs au Maroc. Etude géographique.

Publication de l'Université Mohamed V, Rabat, 1991.

A commander auprès de Pierre SIGNOLES, à l'adresse d'URBAMA.

200 FF.

D. PINSON

Des banlieues et des villes. Dérive et eurocompétition.

Les Editions Ouvrières, 1992, 12 avenue de la Sœur Rosalie, 75013 Paris.

125 FF.

J. BISSON

Mutations et développements au Sahara maghrébin.

Publication du C.R.D.P. de Académie d'Orléans-Tours, 1993.

A commander auprès de Pierre SIGNOLES, à l'adresse d'URBAMA.

120 FF.

S. CARATINI

Les enfants des nuages.

Editions du Seuil, 1993, 27 rue Jacob, 75006 Paris .

130 FF.

Imprimé par INSTAPRINT S.A.
1-2-3, levée de la Loire – LA RICHE – B.P. 5927 – 37059 TOURS Cedex
Tél. 47 38 16 04

Dépôt légal 4^{ème} trimestre 1993

ISSN 0989 - 5620
ISBN 2 - 86-906-058-0



Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Urbanisation du Monde Arabe
URBAMA

مركز الدراسات والابحاث في تحضرالعالم العربي

23, rue de la Loire
37023 TOURS Cedex
Tél. 47.36.84.69 Fax 47.36.84.71